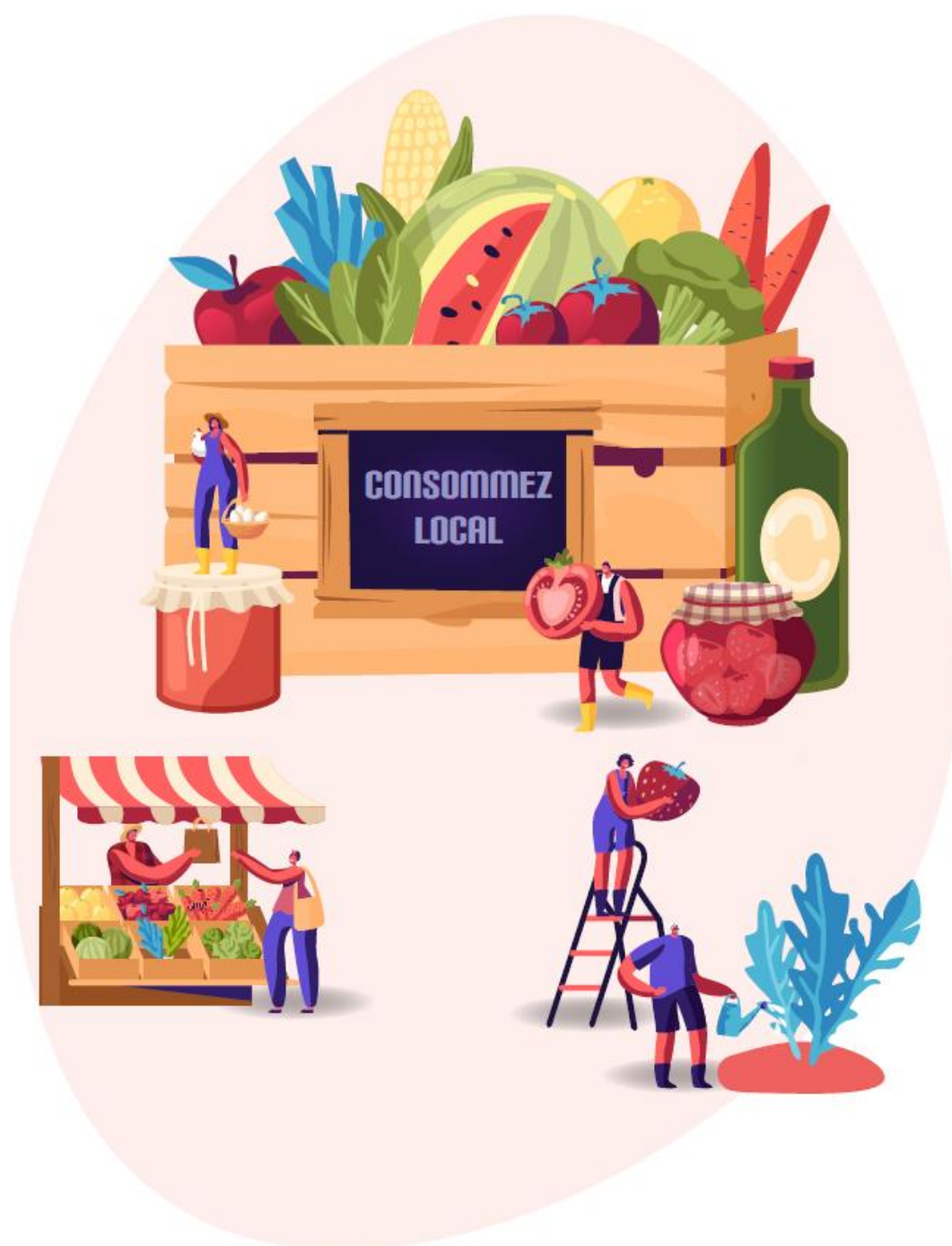


AIX-EN-PROVENCE, TRAJECTOIRE VERS UNE VILLE DURABLE

Rapport annuel sur la situation de la ville
d'Aix-en-Provence en matière de développement durable

Décembre 2024



SOMMAIRE

VOLET TRANSITION ÉNERGETIQUE

1.1. LE POINT SUR LES EMISSIONS DE POLLUANT ET LA QUALITE DE L'AIR	11
ATMOSUD : GARANT DE LA QUALITE DE L'AIR EN PACA.....	11
LES POLLUANTS ATMOSPHERIQUES	12
LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	14
1.2. LA TRANSITION VERS DES MOBILITES DOUCES ET DURABLES	15
DEVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET L'INTERMODALITE	15
FAVORISER LES MODES ACTIFS ET LES DEPLACEMENTS A VELO	16
S'INSPIRER DE TÜBINGEN	19
AUTOUR ET DANS LES ECOLES DE LA VILLE	21
ENCOURAGER LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS.....	22
1.3. REDUIRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE.....	24
INVESTIR DANS LA RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS DE LA VILLE.....	25
MODERNISER L'ECLAIRAGE PUBLIC.....	27
UN PETIT PAS VERS L'INDEPENDANCE ENERGETIQUE ET L'AUTOCONSOMMATION	28
LES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES	28
LA MEHC, UN ACTEUR INCONTOURNABLE	29

VOLET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2.1. MIEUX CONNAITRE ET PRESERVER LA BIODIVERSITE AIXOISE.....	33
UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE PUBLIE, EN DECLINAISON OPERATIONNELLE	33
LA TRAME NOIRE FLUVIALE AIXOISE SE MET EN PLACE	34
POURSUITE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DEDIEES A LA BIODIVERSITE LOCALE	36
2.2. RENFORCER LA PLACE DU VEGETAL EN VILLE ET LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR URBAINS	38
POURSUITE DE L'OBJECTIF DES 100 % DE COURS D'ECOLES VEGETALISEES D'ICI 2026	38
UN PROGRAMME D'ADAPTATION PROGRESSIVE DES ESPACES VERTS URBAINS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	39
LA POURSUITE DU DEPLOIEMENT DE LA GESTION DIFFERENCIEE ET ECOLOGIQUE DES PARCS PUBLICS	41
POURSUIVRE LE SOUTIEN AUX PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE.....	41
2.3. FAIRE D'AIX « VILLE D'EAU », UNE COMMUNE EXEMPLAIRE DANS LA GESTION ET LA PRESERVATION DE CETTE RESSOURCE	44
PLUSIEURS TEMPS FORTS DE LA GOUVERNANCE AUTOUR DES QUESTIONS DE LA RESSOURCE EN EAU EN 2024	44
ECONOMISER LA RESSOURCE EN EAU.....	45
INFILTRER L'EAU DE PLUIE, PROFITER DE CHAQUE GOUTTE : POTENTIEL DE DESIMPERMEABILISATION ET ETUDES GEMAPI.....	49
MONTEE EN PUISSANCE DU PROGRAMME « RENOUER AVEC NOS RIVIERES... »	53
2.4. ANIMER ET COORDONNER L'ECOSYSTEME AIXOIS AUTOUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	56
AIX, TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION POUR DES PROJETS D'ETUDES ET DE RECHERCHE.....	56
LES ACTIONS DE MEDIATION DU MUSEUM SUR LA BIODIVERSITE POUR TOUS LES PUBLICS.....	58
L'ACCULTURATION AUX RISQUES, PART INTEGRANTE DE LA STRATEGIE D'ADAPTATION DE LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	59

VOLET ÉCO EXEMPLARITÉ

3.1. ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES CITOYENS SUR TOUS LE TERRITOIRE ET L'ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE SOUS TOUTES SES FORMES	64
UNE PARTICIPATION QUI SE RENOUVELLE	64
DES CONSEILS POUR TOUT LE MONDE	64
FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DES JEUNES	66
3.2. EDUQUER ET PREVENIR	68
LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT, UN PARTENAIRE IMPORTANT POUR LA VILLE	68
STIMULER LA REFLEXION AUTOUR D'UN TERRITOIRE EN TRANSITION	69
DES MANIFESTATIONS POUR SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT	70
3.3. AGIR	72
AGIR SUR LES DECHETS	72
AGIR SUR LE BRUIT	76
3.4. UNE VILLE BIENVEILLANTE	77
UNE VILLE ACCESSIBLE A TOUS	77
PENSER LA VILLE POUR LES ENFANTS	77
RENDRE LE SPORT ACCESSIBLE POUR TOUS	78
RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE POUR TOUS	79
UNE VILLE ATTENTIVE A LA CAUSE ANIMALE	80
3.5. ACCOMPAGNER ET VALORISER LE TISSU LOCAL	81
SOUTENIR LES ASSOCIATIONS	81
LE MONDE ECONOMIQUE S'ENGAGE AVEC LE LABEL REGIONAL PARC +	82
3.6. PILOTER DES ACTIONS DE COHESION SOCIALE ET DE SOLIDARITE	84
DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES	84
LE CCAS, UN ACTEUR CLE DE L'ACTION SOCIALE MUNICIPALE EN FAVEUR DE LA SOLIDARITE	85
SENSIBILISER AUX ECO GESTES ET LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE	86
3.7. UNE ADMINISTRATION ET UN EXECUTIF ECO RESPONSABLES	88
DES ELUS FORMES AU DEVELOPPEMENT DURABLE	88
400 AGENTS DES ECOLES FORMES AU DEVELOPPEMENT DURABLE	88
LE SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS : ANNEE 1	89
LA MISE EN ŒUVRE DU TELETRAVAIL	90

INTRODUCTION

Une méthodologie qui progresse

Depuis 2010, les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants, sont soumis à l'obligation d'élaborer un rapport annuel sur la situation du territoire en matière de développement durable préalable au rapport d'orientation budgétaire.

Conformément à l'article L2311-1-1 du Code général des collectivités territoriales, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030.

La présentation de ce rapport est l'occasion de mettre au centre du débat les choix de l'action publique au regard du développement durable et de prendre du recul sur les politiques et actions menées pendant l'année écoulée.

Le présent rapport annuel sur la situation de la ville en matière de développement durable est axé sur les évolutions 2023-2024 et les faits marquants qui apparaissent les plus significatifs au regard de l'engagement de la collectivité dans une démarche de développement durable. Il n'a pas l'ambition d'analyser de manière exhaustive l'ensemble des programmes, des politiques publiques et des activités menées par notre collectivité, il a été réalisé en interne sur la base des données disponibles, recueillies auprès des différents services de la Ville ainsi que des organismes extérieurs « ressources ». La collectivité cherche également d'une année sur l'autre à faire évoluer le contenu, améliorer la collecte et la présentation des données afin de le rendre plus synthétique et accessible. Ce rapport vise ainsi toujours à présenter et illustrer la transition écologique engagée par la Ville mais au-delà de la réponse à une obligation légale, il se veut aussi un outil de suivi des actions réalisées.

La Ville d'Aix-en-Provence fait l'exercice de présenter ce document en Conseil Municipal depuis 2011. Depuis 2021, le rapport développement durable a évolué dans son organisation : dans un souci de cohérence, de lisibilité et d'opérationnalité, le rapport est présenté selon les trois volets d'actions du Plan Local de Développement Durable de la Ville.

Les lignes directrices ayant guidé la démarche de développement durable communale durant cette période 2023-24 ont été les suivants :

- 1. Formalisation d'une stratégie globale de développement durable à l'horizon 2040**
- 2. La Ville des proximités pour répondre aux enjeux climatiques**
- 3. Engagement, gouvernance et pilotage global pour donner du sens à l'action**
- 4. Transversalité partenariale et mobilisation d'un écosystème développement durable**
- 5. Evaluation et amélioration continue**

1. Formalisation d'une stratégie globale de développement durable à l'horizon 2040

A l'heure de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix, de la Loi Climat et Résilience mais aussi des grands documents de planification d'échelle métropolitaine ou régionale, la Ville a sollicité l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix – Durance (AUPA) pour l'aider dans la formalisation de sa stratégie territoriale à l'horizon 2040, en y intégrant les enjeux de résilience du territoire et d'évaluation environnementale des impacts.

Cet exercice de prospective territoriale sur 15 ans a plusieurs objectifs :

- Bâtir une stratégie de résilience et faire d'Aix-en-Provence une véritable «ville durable»
- Repenser le rayonnement et la centralité d'Aix dans son environnement régional au regard des défis de demain
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie urbaine transversale, décarbonée et adaptée au changement climatique
- Elaborer un plan d'actions thématique et territorial qui devra intégrer les grandes mutations sociétales et environnementales
- Définir des priorités en termes d'investissements notamment l'accélération des projets à fort impact climat

Après un travail important de mise à jour du diagnostic territorial en 2023, l'année 2024 a permis, au travers de séances de travail collectif avec des élus et des techniciens, de définir les grandes orientations stratégiques à l'horizon 2040 et de prioriser les enjeux majeurs.

Le Plan Local de Développement Durable sera adapté en fonction des trajectoires qui auront été retenues dans cette vision d'ensemble de la ville de demain.

2. La Ville des proximités pour répondre aux enjeux climatiques



Ce concept de la « Ville du quart d'heure » est basé sur un modèle de ville ayant plusieurs centralités qui assurent une mixité des fonctions et qui répondent aux besoins des habitants suivant 6 catégories : habiter, travailler, s'approvisionner, se soigner, s'éduquer et s'épanouir... le tout à 15 minutes à pied ou à 5 minutes à vélo. De par sa taille, sa qualité de vie et de la proximité des services, Aix-en-Provence est une ville de taille humaine qui répond à ces critères.

AIX EN PROXIMITES

UNE VILLE DU QUART D'HEURE
POUR
AIX-EN-PROVENCE



RAPPORT
ACTION PUBLIQUE &
TERRITOIRE 2024
AIX-MARSEILLE

INET

Élèves
administrateurs,
Élèves
administratrices
Promotion 32

L'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA) avait réalisé une étude pour la Ville sur ce thème avec, en novembre 2021, l'organisation d'un séminaire en présence de Carlos Moreno et en décembre 2022, la rédaction d'une note méthodologique et prospective « La ville des courtes distances, du concept à la réalité ».

La Ville concrétise depuis ce concept et le décline de manière opérationnelle afin de piloter une politique non seulement d'aménagement mais aussi d'animation des quartiers, tout en répondant également aux enjeux de déplacements.

3. Engagement, gouvernance et pilotage global pour donner du sens à l'action

Un engagement porté directement par le Maire depuis 2020 :

Depuis 2020, la démarche de développement durable bénéficie d'un portage politique direct par Madame Le Maire. Cet engagement au plus haut niveau représente un levier majeur pour mobiliser l'ensemble des acteurs et ancrer cette dynamique dans toutes les sphères de la collectivité.

Une gouvernance structurée autour de réunions dédiées et de comités de pilotage :

Ces instances organisées régulièrement pour suivre les avancées des projets permettent de garantir une cohérence d'action et d'ajuster les priorités en fonction des besoins et des opportunités, mais aussi d'assurer la mobilisation de tous, la diffusion d'une culture commune autour des enjeux de développement durable et la continuité de l'engagement collectif.

Un pilotage global par la Direction Générale :

La création, au 1er janvier 2021, de la Direction Développement Durable et Stratégies, directement rattachée au Directeur Général des Services illustre la volonté de placer ces enjeux au cœur de la gestion municipale. Ce positionnement hiérarchique favorise une approche transversale, facilitant les échanges entre les différentes directions de la Ville, tout en renforçant la visibilité externe et l'impact dans des domaines variés.

4. Transversalité partenariale et mobilisation d'un écosystème développement durable

La stratégie de développement durable de la Ville s'efforce de s'inscrire en cohérence avec les orientations des échelons territoriaux « supra » (Métropole Aix Marseille Provence, Département des Bouches du Rhône, Région Sud). Ainsi la Ville est attentive à s'inscrire dans les objectifs du Plan Climat-Air-Energie Métropolitain d'Aix-Marseille Provence et cherche également à s'inscrire dans la déclinaison des objectifs du Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Des partenariats inter-collectivités sont ainsi amorcés en parallèle sur différents projets.

La Ville s'efforce de s'inscrire en cohérence également avec les orientations stratégiques des organismes et institutions spécifiques (OFB, Agence de l'Eau, EPAGE Ménélik, REPA, ADEME, CEREMA...) et continue de multiplier les actions de mobilisation, à la fois multi-partenariale mais aussi ciblées auprès des différents publics comme les habitants, les associations ou les acteurs économiques. Un travail progressif de prises de contact et de rencontres sont organisées depuis 2020 avec les acteurs institutionnels dont l'ARBE, l'ADEME, l'OFB, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'EPAGE Ménélik, le CEREMA, l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix. La Ville travaille également en lien avec les grandes administrations publiques locales, afin de trouver des leviers d'actions communs, comme Aix-Marseille Universités (AMU).

Les synergies d'actions avec le tissu associatif commencent à être bien identifiées également, ainsi que maintenant avec les acteurs du monde économique.

5. Evaluation et amélioration continue

L'évaluation participe à l'orientation et au pilotage des actions, programmes et politiques publiques de la collectivité et à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne de la cohérence à la démarche. Elle en vérifie la progression et permet de se projeter dans l'avenir. Elle permet de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent les projets.

Une démarche d'évaluation qui s'affine en interne afin de sélectionner les bons indicateurs

Depuis 2013, la Ville est entrée dans une démarche de contrôle de gestion et de construction de tableaux de bords et s'est structurée en interne au travers de sa Direction Evaluation et Contrôle de Gestion chargée notamment de suivre la mise en œuvre des politiques publiques par la collecte des indicateurs et d'évaluer les politiques publiques conduites.

Un travail plus récent réalisé sur l'évaluation des politiques publiques a nécessité d'un part, de revoir l'ensemble des indicateurs afin que ces derniers soient plus resserrés, adossés à des politiques publiques et associés à des cibles et d'autre part, de restructurer la construction d'une nouvelle plateforme d'indicateurs. Tous les indicateurs sont désormais classés dans une segmentation par politique publique, stratégie politique et objectif opérationnel, comme c'est le cas pour la politique publique Environnement et éco responsabilité :

Environnement et écoresponsabilité <i>Idee de faire d'Aix-en-Provence une ville durable</i>	Préserver la biodiversité et la nature en ville	Végétaliser, déminéraliser la Ville et favoriser l'accès à la nature
		Recenser, protéger et réguler les espèces végétales et animales
	Encourager et favoriser la transition énergétique	Atteindre la sobriété énergétique et économiser les flux
		Développer et encourager les mobilités propres et les modes doux
	Favoriser les modes de production et de consommation éco-responsables	Réduire et revaloriser les déchets
		Sensibiliser la population aux pratiques et aux enjeux environnementaux développer la participation citoyenne

Exemple de segmentation des indicateurs

La contractualisation avec des partenaires externes pousse à l'évaluation en matière de transition écologique et énergétique

Par exemple, le contrat de centralité pour la période 2023-2027 sur l'adaptation au changement climatique avec la Région indique : à échéance du contrat, la production d'un bilan quantitatif et qualitatif partagé est réalisée, sous la responsabilité du Territoire, en lien avec les signataires et sur la base d'indicateurs proposés par la Région au cours de la première phase du contrat. Le Territoire pourra être sollicité pour faire remonter des données sur les projets pour alimenter des bilans régionaux tels que le Plan climat régional.

Egalement, le contrat départemental pour la transition écologique accompagné du Plan d'Accélération pour la Transition Ecologique (PACTE) avec le Département des Bouches-du-Rhône indique : un tableau de bord de suivi du CRTE est établi et chaque action est évaluée a minima selon son état d'avancement et sa contribution aux indicateurs nationaux ; ce tableau de bord est régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

1

VOLET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Ce volet du plan d'action s'inscrit dans le cadre de la **finalité 1 du Développement Durable : la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**. Celle-ci constitue en effet un enjeu majeur de solidarité entre les hommes, les territoires et les générations d'autant que le phénomène est cumulatif : plus tardivement nous agissons, plus il sera difficile de revenir en arrière.

Les collectivités territoriales ont une responsabilité forte et les nouvelles réglementations les placent comme des acteurs incontournables des politiques d'atténuation du changement climatique d'une part, de celles d'adaptation à ses conséquences déjà perceptibles d'autre part.

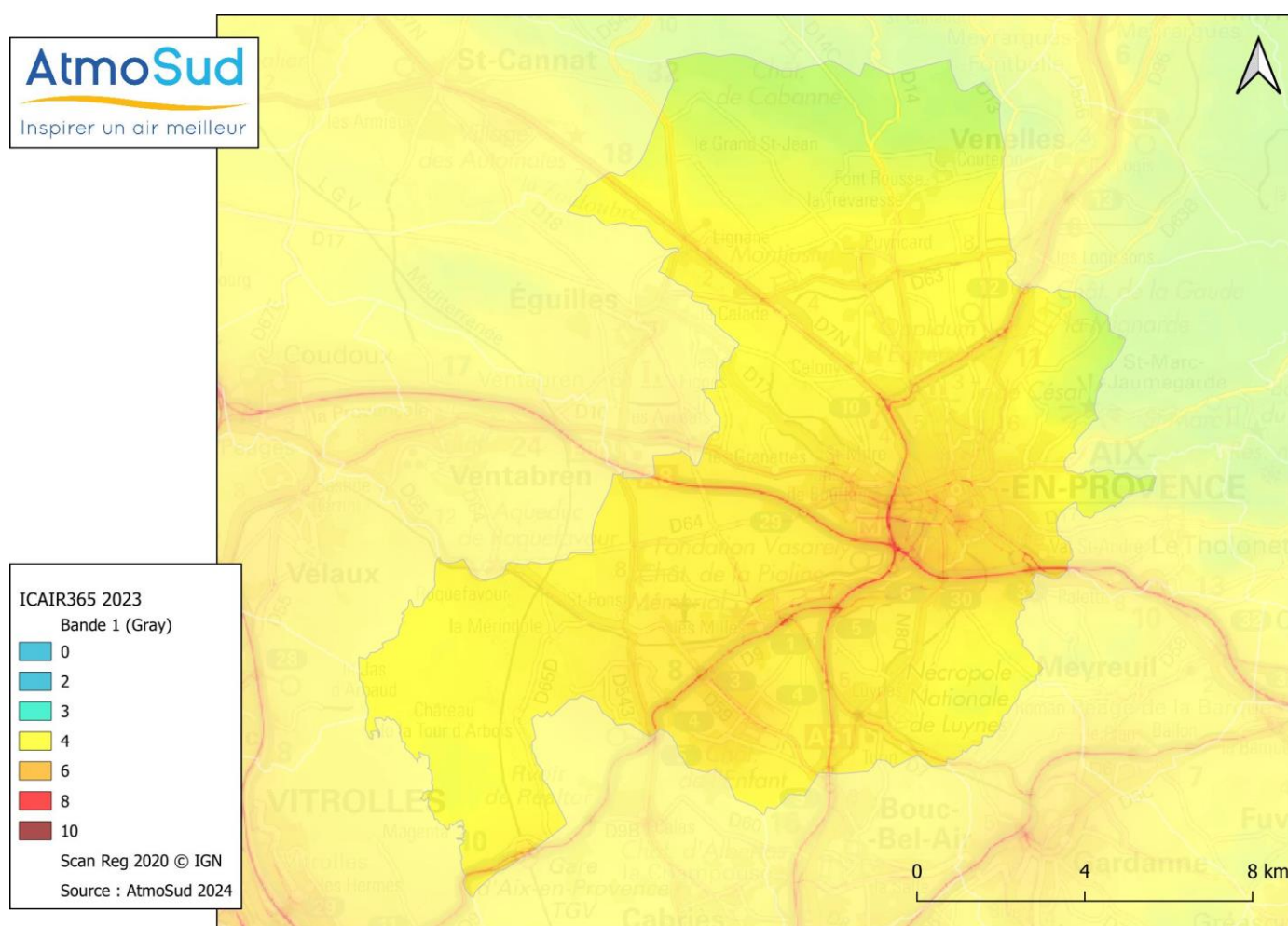
1.1. Le point sur les émissions de polluant et la qualité de l'air

Atmosud : garant de la qualité de l'air en PACA

AtmoSud est un organisme indépendant chargé de contrôler et surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble de la région PACA. Il publie régulièrement des données et rapports sur la qualité de l'air, les émissions de polluants atmosphériques (Ozone, particules fines, dioxyde d'azote, ...) et de gaz à effet de serre.

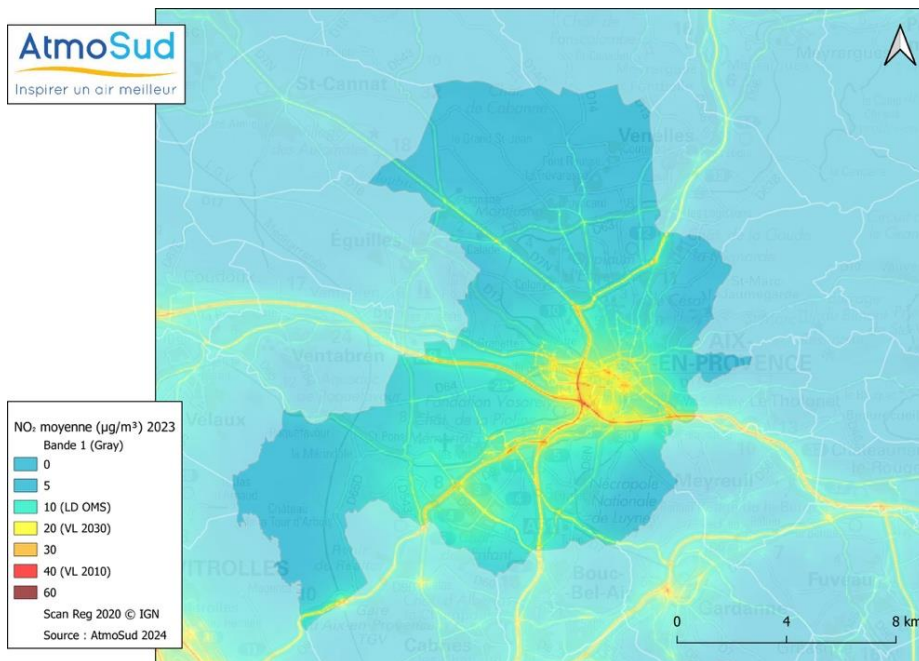


L'Indicateur Cumulé de l'Air ICAIR365 permet d'observer l'exposition de la population aux polluants atmosphériques. Cet indicateur prend en compte les concentrations de **particules fines PM10 et PM2.5, dioxyde d'azote et ozone** sur une année et permet de visualiser les zones les plus impactées par la pollution chronique, là où les lignes directrices de l'OMS sont dépassées, ce qui correspond à une exposition continue des populations.



Les cartes annuelles d'indice et par polluants sont accessibles sur le site d'AtmoSud : <https://widgets.atmosud.org/icair365/?insee=13>

Sur Aix-en-Provence, les concentrations de polluants se situent aux abords des voiries les plus importantes, le long du réseau structurant et des autoroutes avec des pics de concentrations au niveau des échangeurs notamment. En effet, les concentrations en oxydes d'azote augmentent en relation directe avec le trafic routier. D'autres secteurs comme les zones industrielles et artisanales (La Pioline et Les Milles) peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air car elles rassemblent des entreprises industrielles qui sont à l'origine d'émissions locales spécifiques à leurs activités. Les zones rurales et forestières au nord et à l'est sont globalement épargnées par les pollutions et bénéficient d'une qualité de l'air assez bonne.

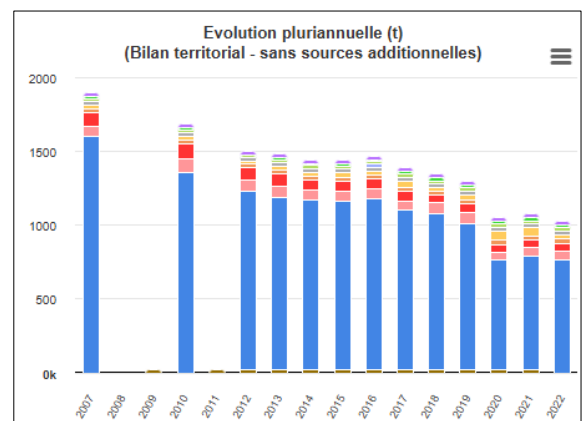


Quand on parle de pollution de l'air, on distingue différents polluants atmosphériques qui proviennent chacun de sources d'émissions variées mais ont tous un impact sur la santé humaine et environnementale.

Les oxydes d'azote (monoxyde d'azote noté NO et dioxyde d'azote noté NO₂) figurent parmi les plus connus. Ils sont formés lors des combustions à haute température, principalement dans les moteurs thermiques des véhicules. On voit bien sur la carte ci-contre la relation directe entre les principaux axes routiers et la

concentration en NO₂. En effet, 75 % des émissions proviennent des transports routiers. Le NO₂ est un gaz irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Il augmente la fréquence et la gravité des crises d'asthme. Les oxydes d'azote contribuent aussi aux pluies acides, affectant les sols et les végétaux, et à l'augmentation de la concentration des nitrates dans le sol.

Les concentrations en NO₂ continue de diminuer chaque année grâce notamment aux améliorations technologiques des moteurs. Ainsi, en 2022, aucun aixois n'a été exposé à plus de 40 µg/m³/an (valeur limite pour la santé définie au niveau national et européen*). Cependant 71 % ont été exposés à plus de 10 µg/m³/an (qui correspond à la ligne directrice définie par l'OMS) contre 77 % l'année précédente.



Concernant les particules fines notées PM₁₀ et PM_{2.5}, la principale source d'émission correspond à des phénomènes de « combustion hivernale ». En effet, les 69% des émissions de PM_{2.5} et 57% des PM₁₀ proviennent du secteur résidentiel, lors de la combustion de chauffage (fioul, bois...), qui émet beaucoup de particules issues du brûlage. L'autre source est celle du transport routier qui contribue pour 27% et 35% de ces émissions.

Pour les PM₁₀ on note une baisse de concentration moyenne de l'ordre de 3 µg/m³ entre 2021 (17 µg/m³) et 2022 (14 µg/m³) correspondant à une baisse d'exposition individuelle de l'ordre de 15 à 20 %. Au regard de la ligne directrice OMS (15 µg/m³ par an), seulement 16 % de la population aixoise était exposé à des valeurs supérieures contre 84 % l'année précédente. En revanche, concernant les PM_{2.5}, malgré une diminution des émissions, l'ensemble de la population reste exposé à plus de 5 µg/m³/an (ligne directrice de l'OMS), comme c'est le cas sur l'ensemble du territoire métropolitain.

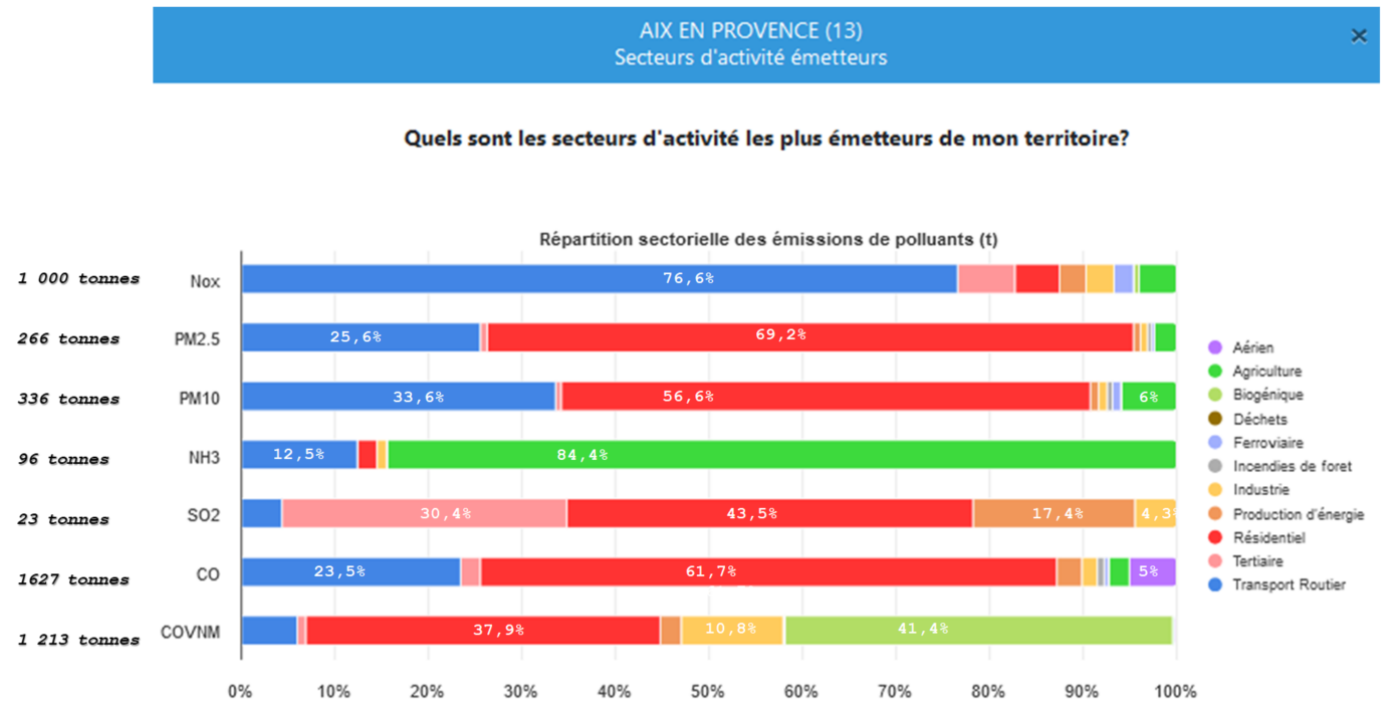
** Ces valeurs limites ont été revues à la baisse suite à l'actualisation des lignes directrices de l'OMS en 2021. Les expositions des populations au regard de ces nouvelles valeurs limites sont détaillées dans le tableau ci-après.*

Ci-dessous, le comparatif des chiffres d'exposition 2021 et 2022 à Aix-en-Provence, ainsi qu'au niveau du Département des Bouches du Rhône, de la Métropole et de la ville de Marseille à titre de comparaison.

			> future VL NO ₂ 2030 (20 µg/m ³ /an)	>LD OMS 2021 NO ₂ (10 µg/m ³ /an)	
Exposition	NO ₂	Nbre population	2022	2021	2022
	BdR	2 047 902	461 000 (23%)	77%	1 393 000 (68%)
	Métropole	1 902 996	461 000 (24%)	77%	1 332 000 (70%)
	Aix	147 123	13 000 (9%)	77%	104 900 (71%)
	Marseille	870 191	443 000 (51%)	97%	846 000 (97%)
			> future VL PM ₁₀ 2030 (20 µg/m ³ /an)	>VL LDOMS 2021 PM ₁₀ (15 µg/m ³ /an)	
Exposition	PM ₁₀	Nbre population	2022	2021	2022
	BdR	2 047 902	199 000 (10%)	90%	1 674 000 (82%)
	Métropole	1 902 996	199 000 (10%)	90%	1 504 000 (79%)
	Aix	147 123	<500 (0%)	84%	24 000 (16%)
	Marseille	870 191	192 000 (22%)	90%	861 000 (99%)
			> future VL PM ₂₅ 2030 (10 µg/m ³ /an)	>VL LD OMS 2021 PM ₂₅ (5 µg/m ³ /an)	
Exposition	PM ₂₅	Nbre population	2022	2021	2022
	BdR	2 047 902	384 600 (19%)	100%	100%
	Métropole	1 902 996	372 000 (20%)	100%	100%
	Aix	147 123	1 000 (1%)	100%	100%
	Marseille	870 191	303 000 (35%)	100%	100%

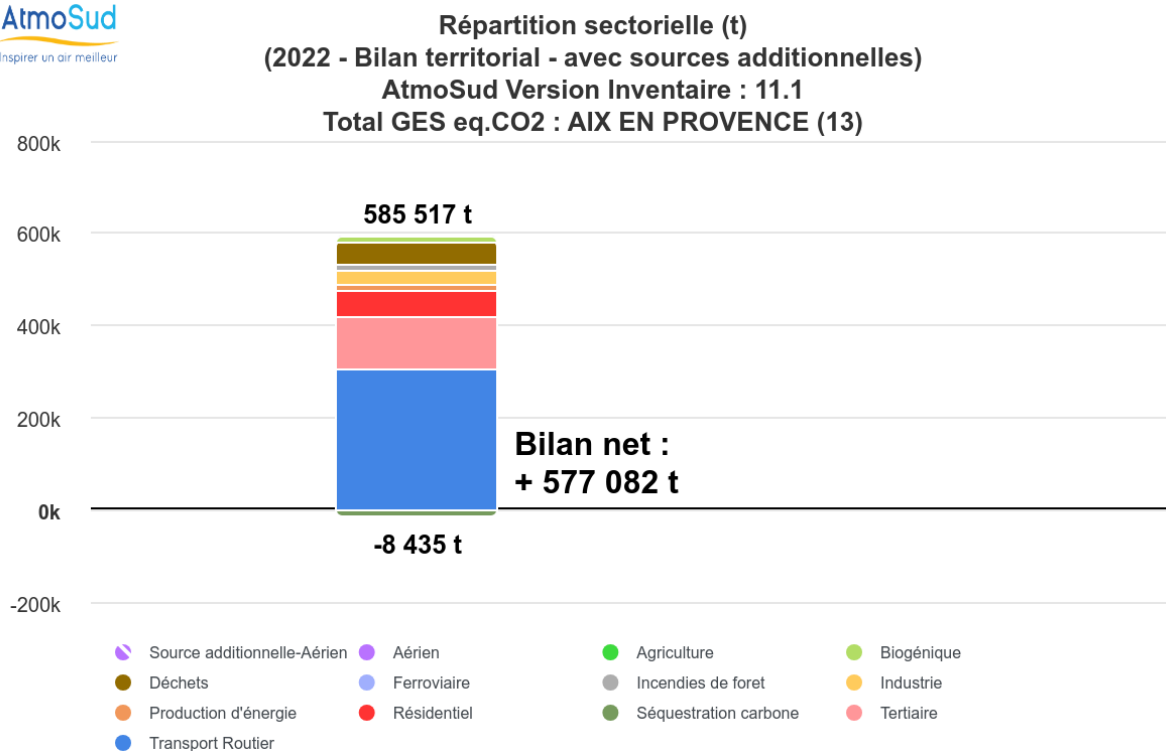
Globalement on peut noter que les résultats aixois sont encourageants puisque les émissions des principaux polluants sont en baisse tout comme l'exposition des populations aux valeurs limite. Cependant les efforts pour améliorer la qualité de l'air sont encore importants afin d'atteindre les seuils définis par l'OMS.

Ci-dessous, le détail des sources d'émissions de chaque polluant recensé. L'ensemble des résultats détaillés par type de polluant est disponible et accessible sur le site Cigale : <https://cigale.atmosud.org/visualisation.php>. Les données sont visualisables et téléchargeables à l'échelle des communes mais également au niveau des EPCI, et ce sur l'ensemble du territoire régional PACA.



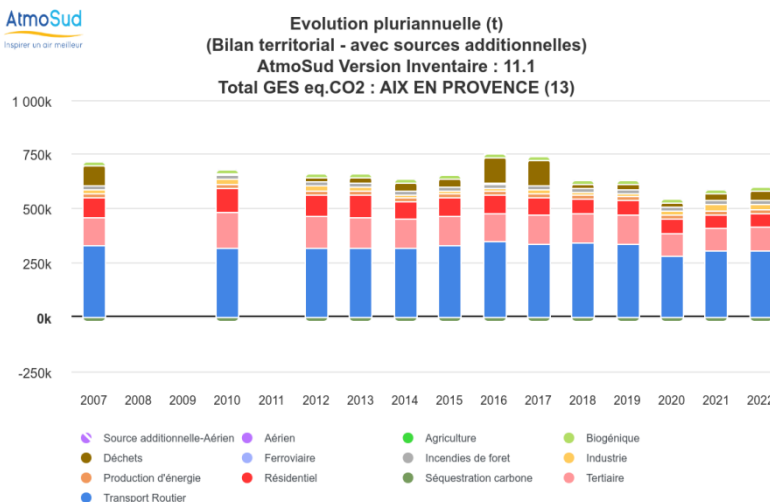
Les émissions de gaz à effet de serre

Sur le territoire d'Aix-en-Provence en 2022, plus de **585.000 tonnes d'équivalent CO2*** ont été émises. En contrepartie, la végétation et les sols ont absorbé 8 500 tonnes pour un bilan net de 577.000 tonnes. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à l'année 2021 (+1 %). L'évolution sur les dernières années est plutôt encourageante puisque l'on observe une diminution de 10 % en 10 ans (651.250 Teq CO2* en 2012), mais pas suffisante pour espérer atteindre les objectifs nationaux de neutralité carbone. En effet, il faudrait une baisse d'environ 5 % chaque année pour espérer atteindre la neutralité d'ici 2050. Cette neutralité correspond à l'équilibre entre nos émissions et l'absorption de CO2 par la végétation.



Pour atteindre cet objectif, il est important de réduire nos émissions en travaillant sur les différentes sources de ces dernières mais également en favorisant les espaces naturels et les végétaux afin d'absorber davantage.

D'après les données fournis par Atmosud, les émissions de gaz à effet de serre sur Aix-en-Provence sont issues majoritairement des transports routiers à hauteur de 52 % puis du secteur tertiaire (19 %) et résidentiel (10 %), des déchets (10 %), de l'industrie (7 %).



* Le Teq CO2 (ou tonne équivalent CO2) est une unité de mesure permettant de mesurer l'impact d'un gaz à effet de serre. En effet, chaque gaz possède un potentiel de réchauffement global ou PRG (autrement dit un impact sur le réchauffement climatique) différent. Pour pouvoir comparer leur impact, on utilise donc une unité de mesure unique qui est basée sur l'impact d'une tonne de CO2. Par exemple une tonne de méthane CH4 équivaut à 28 tonnes de CO2 ou encore une tonne de N2O équivaut à 265 tonnes de CO2.

1.2. La transition vers des mobilités douces et durables

Les déplacements sur Aix-en-Provence impactent fortement la qualité de l'air, et provoquent des émissions de gaz à effet de serre très importantes. En effet, les transports routiers représentent près de 60 % des GES, dont une grande partie provient du transit autoroutier. De plus, 56 % des déplacements se font en voiture, et sont responsables de 91 % des émissions de CO₂. La transition vers des mobilités décarbonées est donc essentielle pour réduire l'impact environnemental et améliorer la qualité de l'air.

Développer les transports en commun et l'intermodalité

C'est pourquoi la ville mène depuis plusieurs années une politique globale incitative **en faveur des mobilités douces et durables afin d'encourager des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle**. Cela passe notamment par le développement d'une offre des transports en commun complète et attractive. Le réseau Aix en Bus comptabilise aujourd'hui 26 lignes régulières, 3 lignes de diablins en centre-ville et un service de transport à la demande. Cette offre permet de desservir l'ensemble du territoire communal ainsi que les communes proches telle que Venelle, Eguilles, St Marc Jaumegarde ou encore Le Tholonet.

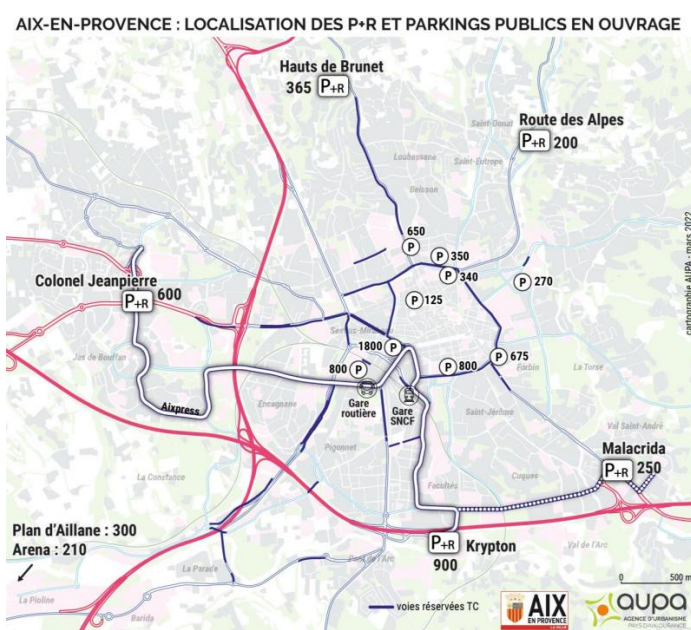
Pour faciliter les déplacements en bus, de nombreuses voies et couloir dédiés sont mis en place afin d'éviter au maximum les embouteillages. C'est le cas du BHNS, dont le parcours est presque intégralement en site propre, mais les autres lignes bénéficient également d'environ 25 kilomètres de voies dédiées.

En 2023, l'ensemble du réseau d'Aix en Bus, comptabilisait environ 12 millions de trajets effectués contre 10,9 millions en 2022 soit une évolution de 10 %. Le BHNS seul, fait état d'environ 3,7 millions de validations pour l'année 2023 contre 3,6 en 2022. Ces chiffres de fréquentations correspondent au nombre de validations de titre de transport et ne prennent donc pas en compte la fraude qui est estimée entre 10 et 20 %.

Pour compléter l'offre de transports en commun, sept parcs relais ont été aménagés autour de la ville afin de favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire la transition d'un mode de transport à un autre (par exemple, de la voiture au bus). Ces parcs relais offrent notamment aux habitants des zones périphériques, non desservies par les transports en commun, la possibilité de se garer facilement près des lignes de bus et d'utiliser ces dernières pour se rendre en ville.

Aujourd'hui, l'ensemble des parcs relais cumulent un total de **2 800 places** directement connectées aux réseaux de transport en commun de la ville, à des tarifs bien plus intéressants que le stationnement en centre-ville. (Le prix du parking est compris dans le ticket de bus aller-retour). Ces

P+R ont connu une fréquentation record de presque **314.000 véhicules en 2023** soit une augmentation de la fréquentation de 6 % par rapport à l'année précédente.





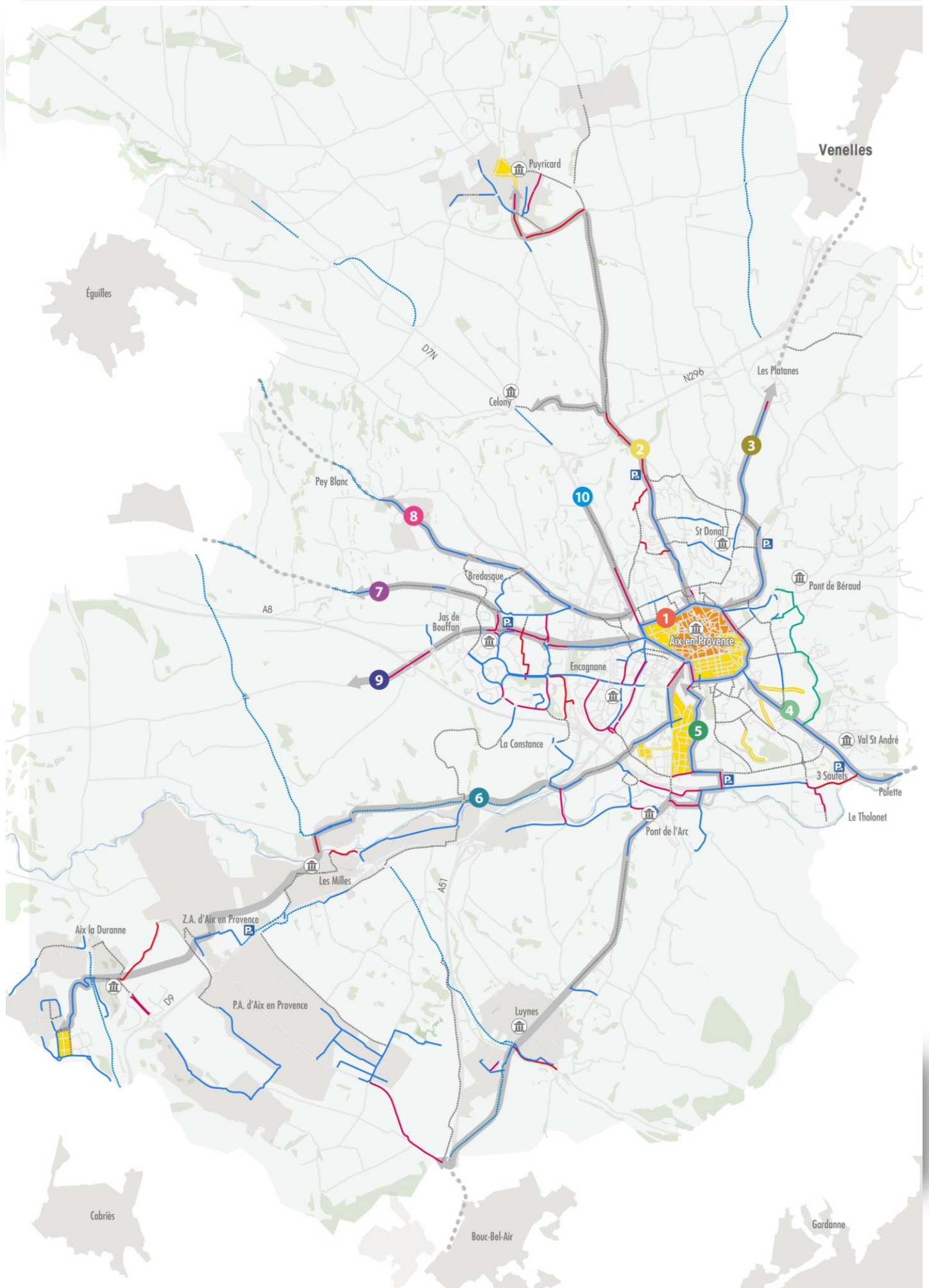
Depuis plusieurs années la ville investit fortement pour construire les infrastructures en faveur des modes actifs. Il s'agit principalement d'un grand plan vélo qui a pour objectif de relier l'ensemble des quartiers et villages au centre-ville par des liaisons cyclables continues et sécurisées d'ici à la fin du mandat électoral en 2026. Pour cela, plusieurs itinéraires ont été définis avec notamment **10 lignes principales**.

Ainsi de nombreux aménagements sont réalisés chaque année et peuvent prendre des formes diverses selon le contexte (urbain, hors agglomération, ...) : bande cyclable marquée sur la chaussée, piste dédiée et séparée de la circulation, voie verte partagée avec les piétons, double sens cyclable ou encore couloirs réservés aux bus et cycles. A ce jour, la commune comptabilise environ 105 km d'aménagements dédiés aux cycles dont 53 km de bande cyclable, 22km de piste, 9km de voie verte, 9 km de couloir partagé vélo et bus et 8 km de double sens cyclable.

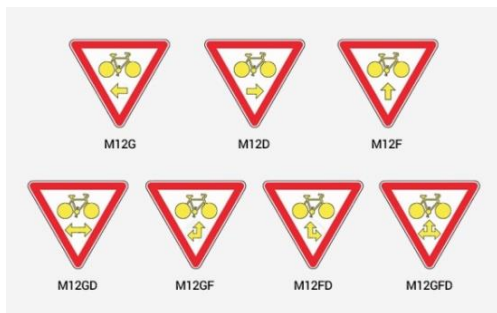
Parmi les aménagements marquants réalisés en 2024 on peut noter les pistes cyclables sur l'avenue Schweitzer et sur la rue Calmette et Guérin. Ces aménagements permettent de mieux mailler le quartier d'Encagnane et proposer une offre de mobilité complète et sécurisé aux habitants du quartier. Des travaux ont aussi été menés le long de route départementale 64 pour aménager une piste cyclable d'un kilomètre, séparée de la route par un muret protecteur, et qui permet de relier le hameau de la Molière au rond-point de la route de Galice et de l'entrée d'autoroute.



La carte des aménagements cyclables aixois en 2024



Zoom sur les cédez le passage aux feux pour cycliste



Ces petits panneaux, appelés dans le jargon « M12 », sont de plus en plus nombreux à Aix-en-Provence. Ils sont installés dès que cela est possible, au niveau des intersections et carrefours à feux tricolores.

Ces panneaux sont des cédez le passage pour les vélos. En effet, ils permettent aux cyclistes de passer lorsque le feu rouge tout en cédant la priorité aux autres usagers de la route ayant le feu vert. La flèche positionnée sous le logo vélo indique la direction dans laquelle le cycliste peut circuler.

Pour des raisons de sécurité, cette réglementation est installée uniquement lorsque la visibilité est suffisante, afin de ne pas mettre en danger les différents usagers.

Le déploiement des stationnements cycle ...

La ville déploie également du stationnement dédié pour les vélos sur l'ensemble du territoire communal afin de faciliter l'usage du vélo et également lutter contre le vol. Une centaine d'arceaux supplémentaires ont été posés en 2024, principalement en centre-ville ou à proximité des écoles, portant le nombre de place à **environ 1 300** sur l'ensemble du territoire communal.

En complément, les parkings relais ainsi que les gares (routière et SNCF) d'abris vélo sécurisés, pour un total de **350 places supplémentaires**. Les parkings du centre-ville aixois commencent également à s'équiper de stationnement vélo comme c'est déjà le cas à Pasteur, Rotonde, Rambot ou encore Carnot qui a la particularité de pouvoir accueillir quelques vélos-cargos.



... et des bornes d'entretien



Par ailleurs, la ville installe des bornes d'entretien dédiées aux cycles, en libre-service sur l'espace public. Trois ont déjà été posées notamment devant les mairies annexes du Pont de l'Arc et de Puyricard. Ces bornes disposent du petit outillage nécessaire pour les réparations courantes sur les cycles ainsi qu'une pompe de gonflage pour les pneus. A terme une dizaine de bornes de ce type devraient être implantées sur Aix.

La fête du vélo 2024

Le 26 mai 2024 la ville, en partenariat avec l'Adava, a organisé la désormais traditionnelle fête du vélo sur le cours Mirabeau. Cet événement est l'occasion de réunir les acteurs du vélo et de pouvoir informer et sensibiliser la population aixoise aux enjeux des mobilités douces et durables.

De nombreuses animations étaient proposées comme par exemple le BHNS avec la matérialisation des angles morts pour faire prendre conscience du danger aux cyclistes imprudents. La Prefecture de Police proposait également une initiation avec des trottinettes pour sensibiliser sur la sécurité. Des activités de savoir rouler à vélo, BMX, Karts à pédales et vélos rigolos étaient également proposées comme chaque année. Le CIAM était invité d'honneur et a pu donner plusieurs représentations tout au long de la journée.



Plusieurs visites à vélo étaient également au programme avec notamment des circuits découvertes sur le thème de Cézanne qui étaient proposés (en vue de l'année Cézanne 2025) et d'Encagnane à l'occasion des 60 ans du quartier. Enfin, le Cyclo Sport du Pays d'Aix proposait aussi des balades en groupe.

Cette année, l'affiche officielle a été réalisée par une étudiante d'une école aixoise de communication. Plusieurs élèves de cette école ont pu présenter leurs idées dans le cadre d'un rendu scolaire. Ainsi 12 affiches ont été proposées puis un jury composé d'élus dont Mme le maire, de fonctionnaire et de l'Adava (co-organisateur) ont sélectionné l'affiche officielle.

Cette édition a rassemblé environ 9 000 participants venus découvrir les différents stands et participer aux animations et balades proposées tout au long de la journée.

S'inspirer de Tübingen

L'invité phare de cette édition était la ville allemande de Tübingen. En effet, un stand dédié était installé au côté de celui de la ville. Johannes, Schaal, responsable de la planification des transports était présent durant tout le week-end sur Aix-en-Provence afin de représenter Tübingen lors de la fête du vélo. Cette visite a aussi permis d'échanger avec les services techniques de la ville d'Aix et de partager les retours d'expériences sur les projets cyclables des deux villes.



La fête du vélo était l'occasion de présenter au public aixois les différents aménagements cyclables de Tübingen avec notamment le parking vélo souterrain de 2 000 places ou encore les différents ponts cyclables. Tübingen est une ville pionnière, très reconnue en Allemagne, pour le développement des infrastructures cyclable. La part modale du vélo dans les déplacements dépasse les 30 % !!



Promotion du cyclisme à Tübingen

- Aménagement d'un réseau d'itinéraires principaux en tant que piste cyclable ou route cyclable
- Itinéraires secondaires pour combler les lacunes
- Jusqu'à 12.500 cyclistes/24h sur les itinéraires principaux

Part modale du vélo à Tübingen



Mitteilungen: Universitätsstadt Tübingen, Thomas Giering, Maya Lüdke und Florian, Benno-Wendel Ingenieur GmbH

Le centre franco-allemand de Provence était également un partenaire afin d'assurer la traduction des échanges tout au long du week-end et de valoriser la fête du vélo auprès de la communauté allemande d'Aix en Provence.

Tübingen

- Ville jumelle d'Aix-en-Provence
- Centre géographique de Bade-Wurtemberg
- 93 000 habitants
- Proportion d'étudiants 30%
- Ville des courtes distances



Gare centrale Station de vélos "Ruban Bleu"



Station de vélos

- 2 000 places de stationnement pour vélos
- Atelier de réparation de vélos et café
- Location un vélo électrique ou un vélo cargo



Le challenge « Ville en selle »

Dans le cadre du partenariat avec la ville de Tübingen, Aix en Provence a décidé de défier sa ville jumelle sur le challenge ville en selle. Ce défi qui est très répandu en Allemagne consiste à comptabiliser les kilomètres parcourus à vélo par la population pendant 3 semaines, grâce à une application de suivi. La fête du vélo a permis de lancer le top départ de ce défi. Ainsi plusieurs équipes se sont créées afin d'entrer en compétition. Pour cette première édition sur Aix, 80 cyclistes ont participé au sein de 17 équipes, réalisant plus de 15.000 kilomètres à vélo.

Des résultats encourageant pour une première mais encore bien loin de nos amis allemands qui ont parcouru 589.000 kilomètres. Cela montre la marche qu'il reste encore à franchir. Sur Aix-en-Provence, l'équipe du CSPA arrive en tête avec 2506 kilomètres, suivie du collège Rocher du dragon, du Cerema Méditerranée et de l'Adava.

CLIMATE ALLIANCE

VILLE EN SELLE
Pédaler pour le climat

La compétition pour la promotion du vélo, la protection du climat et la qualité de vie.

Aix-en-Provence répond présent !



Le dispositif « Rue Scolaire »

Dans la continuité des démarches d'écomobilité scolaire, la ville poursuit également la mise en place des "rues scolaire". Après une mise en place sur la rue des Nations en 2023, c'est l'école Giono qui a adopté de manière définitive le dispositif dès septembre 2024. En effet, à l'occasion des 60 ans du quartier d'Encagnane, et de l'inauguration de la rue nouvellement prénommée Missak et Mélinée Manouchian, la rue scolaire a été inaugurée en présence du Maire et de nombreux élus le 24 septembre. Ce fut également l'occasion d'inaugurer la piste cyclable du boulevard Schweitzer. De nombreuses animations étaient ainsi proposées devant l'école par les associations du quartier.



Les abords de l'école sont désormais interdits à la circulation motorisée les jours de classe entre 8h et 8h40 et 16h et 16h40. Pour rappel, le principe du dispositif rue scolaire est d'apaiser l'accès des écoles aux heures d'entrées et sorties de classe. Les bénéfices attendus en sont davantage de sécurité et de calme, une qualité de l'air améliorée et une baisse des nuisances sonores, une incitation à l'activité physique et davantage de convivialité et de lien social aux abords des écoles.



Le dispositif a également été expérimenté au printemps 2024 sur l'école des Granettes et une nouvelle expérimentation aura lieu en fin d'année. D'autres écoles sont également visées par le dispositif dans les années à venir.

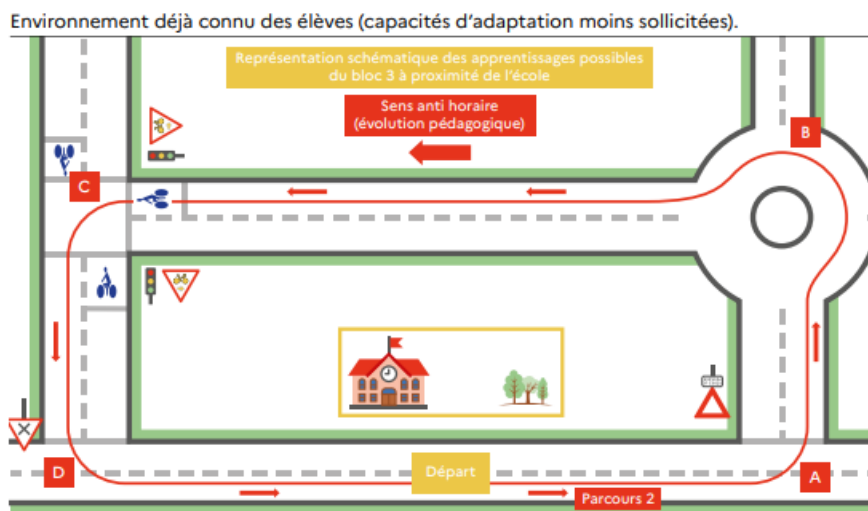


Ce programme vise aussi à encourager les élèves et leurs parents à se rendre à l'école par d'autres moyens que la voiture, en privilégiant la marche et le vélo. Le CPIE, partenaire associatif de la ville, est intervenu pour animer la concertation du projet avec l'ensemble des acteurs et proposé par exemple aux parents d'élève **la mise en place d'un pédibus**. Par ailleurs, l'installation sur place de capteur de qualité de l'air, ainsi que de capteur sonore a permis de démontrer l'impact positif du dispositif sur la qualité à proximité directe, y compris dans les cours d'écoles.

Le « Savoir Rouler à vélo »

Depuis plusieurs années la ville intervient dans les écoles pour former les élèves aixois au Savoir Rouler à Vélo (SRAV). Ce dispositif permet aux enfants d'apprendre à faire du vélo en toute sécurité et se déroule en 3 blocs d'apprentissage.

Le premier bloc est le savoir pédaler qui consiste à apprendre à piloter son vélo, pédaler, tourner et freiner. Le second est le savoir circuler, connaître les éléments du code de la route, savoir circuler en milieu sécurisé en prenant en compte les autres. Ces deux blocs sont réalisés généralement dans la cour d'école. Enfin le bloc 3 consiste à sortir en milieu ouvert, afin d'apprendre à rouler en situation réelle sur la route. Cette sortie, encadrée par les éducateurs et les enseignants permet à chaque élève de rouler sur un circuit à proximité de l'école. La formation complète permet à chaque élève d'être autonome dans ces déplacements à vélo.



Chaque année le service des sports de la ville forme entre 300 et 400 élèves. Sur l'année scolaire 23/24, la ville a décidé de muscler son dispositif avec pour objectif de délivrer 1000 diplômes du SRAV. Ainsi deux prestataires associatifs (Adava et CD13) sont intervenus en complément afin d'atteindre cet objectif. De nombreuses écoles aixoises ont ainsi été couvertes par le dispositif qui va se poursuivre sur les années suivantes.

En fin de stage, la ville a organisé un goûter avec la remise des diplômes par les élus dans plusieurs écoles. C'est le cas par exemple à l'école Maurel, où les élèves ont reçu leur diplôme en juin dernier, des mains de Madame le Maire et ce devant leurs parents. C'est aussi l'occasion de rappeler à tous enfants et parents, l'importance de se déplacer autrement et d'utiliser désormais son vélo plutôt que sa voiture pour se rendre à l'école chaque matin.



Favoriser le covoiturage ...

Afin d'encourager les mobilités douces, la ville continue de sensibiliser son personnel afin de faire évoluer les pratiques de mobilité. La ville a ainsi adhéré au programme métropolitain de covoiturage afin de faire bénéficier à ces agents de la gratuité des trajets de covoiturage pendant 6 mois. Cette nouvelle offre de covoiturage métropolitaine permet de bénéficier de tarifs très avantageux pour l'ensemble usagers via l'application Karos. Cette application est spécialisée sur les trajets quotidiens du covoiturage. Elle permet à chacun de personnaliser ses trajets en fonction de ses besoins, de ces horaires, et de choisir d'être passager, conducteur ou bien les deux.



L'application est très simple d'utilisation et facilite la mise en relation entre covoitureurs en proposant automatiquement des trajets adaptés à la demande de chacun. La tarification est très attractive puisque les trajets sont rémunérés pour le conducteur à 2€ par trajet par passager pour un trajet jusqu'à 20 km puis 10 centimes par km supplémentaire. Le passager ne paye que 50 centimes pour un trajet jusqu'à 30 km puis 10 centimes par km supplémentaire. En plus, les trajets sont éligibles à la prime forfait mobilité durable versée par les employeurs et l'application propose également de nombreux avantages financiers et cadeaux aux utilisateurs. Sur la communauté employeur de la ville d'Aix, 114 agents se sont déjà inscrits, réalisant 459 trajets de covoiturage ce qui a permis d'économiser 993 kg de CO2.

... et la cyclo-logistique



[cyclomobilit-professionnelle.html](https://www.reseau-precipari.org/articles/h/ami-i-testez-la-cyclomobilit-professionnelle.html)

L'évolution des pratiques concerne aussi les services de la ville, qui souhaite être exemplaire en la matière. C'est pourquoi une session de formation/démonstration puis de mise en selle sur des vélos-cargos a été organisée en interne. Ainsi plusieurs services de la ville ont pu tester des vélos-cargos afin d'adopter dans un futur proche ce type de véhicule.



1.3. Réduire la consommation d'énergie

Depuis 2022, la ville subit la crise de l'énergie qui impacte très fortement les finances. En effet, les différentes augmentations de prix de l'électricité et du gaz sont la cause de lourdes factures énergétiques car ce sont les deux principales sources d'énergie qui permettent de faire fonctionner (chauffage, éclairage, climatisation, ...) les quelques 600 bâtiments communaux répartis sur environ 300 sites. Dans le même temps, la ville poursuit son objectif de baisse des émissions carbone qui sont principalement liées à la consommation des énergies fossiles.

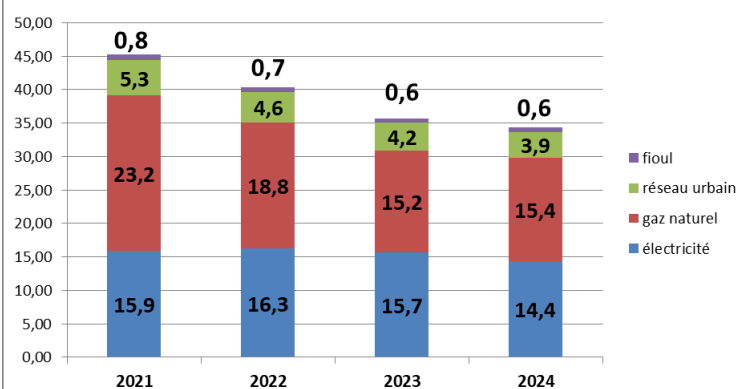
C'est pourquoi la ville a mis en place un grand **plan de sobriété**

énergétique pour réduire ses consommations et donc les émissions de gaz à effet de serre directement associées et également tenter d'alléger la facture. Ainsi plusieurs mesures ont été prises en interne comme réduire la température de chauffe d'un degré dans de nombreux bâtiments administratifs **passant ainsi à 19°C**. La mise en route des chaudières a également été retardée de plusieurs semaines en novembre, et leur arrêt anticipé en avril. D'autre part, le réduit des chaudières (baisse du chauffage la nuit) a été programmé pour se déclencher à 17h chaque soir au lieu des 18h habituels. Des efforts sont également demandés aux usagers des bâtiments en insistant sur la sobriété avec la mise en place d'une charte. Des campagnes de sensibilisation et des formations aux écogestes ont été menées auprès des services.

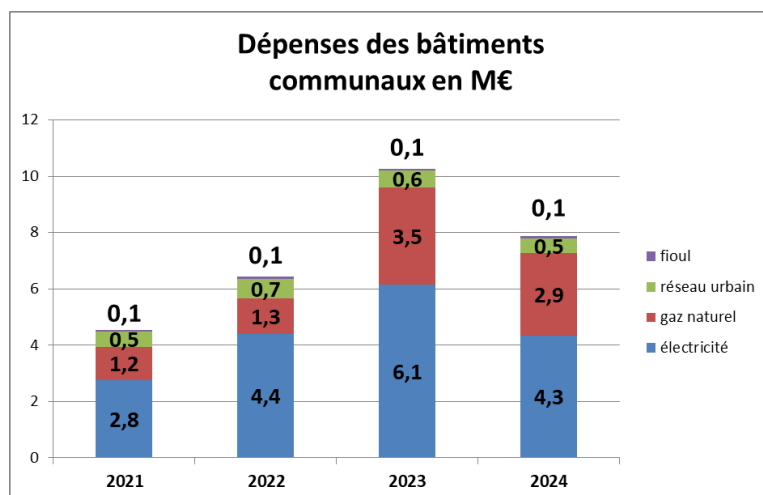
Toutes ces mesures ont porté leurs fruits puisque la consommation globale des bâtiments a diminué très largement depuis l'année 2021 (qui est une année de référence avant la crise énergétique et les mesures de sobriété) passant de 45 GWh à 34 GWh pour 2024* soit une baisse de 25 %. Cette baisse de consommation est avant tout visible sur le gaz qui sert à chauffer de nombreux bâtiments.



Consommations des bâtiments communaux en GWh

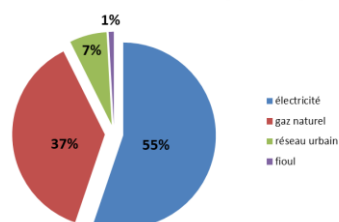


Pour autant les factures n'ont cessé de croître avec l'explosion du prix de l'énergie, atteignant un pic en 2023 avec une dépense totale de 10,3 millions. Cette année, les tarifs ont retrouvé de la stabilité permettant de réduire la facture à 7,9 millions sans pour autant retrouver les prix de 2021 (seulement 4,6 millions avec une consommation bien plus importante à l'époque). Pour être moins dépendant des fluctuations de prix, la ville poursuit son plan de sobriété tout en investissant dans des travaux de rénovation et dans des systèmes de chauffe moins gourmands.



**Les chiffres 2023 sont estimés pour les mois d'octobre, novembre et décembre. Les chiffres définitifs peuvent varier légèrement.*

Répartition des dépenses 2024 des bâtiments communaux par énergie



Priorité aux écoles de la ville

Afin de rendre les bâtiments communaux plus performants et moins gourmands en énergie, la ville investit fortement dans la rénovation thermique. C'est le cas avant tout dans les écoles qui sont la priorité de l'exécutif. Après d'importants travaux les années précédentes sur les groupes scolaires Pont de l'Arc, Jules Payot ou encore Marcel Pagnol, les investissements se sont poursuivis en 2024 dans une trentaine d'écoles.

Les travaux les plus importants ont eu lieu sur le groupe scolaire des Deux Ormeaux avec la rénovation complète de la chaufferie et du réseau de distribution, ainsi qu'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) réalisée sur l'ensemble du bâtiment. Le coût de ces travaux s'élève à environ 1 million d'euros. D'autres travaux d'isolation de toiture, d'étanchéité, de remplacement des menuiseries par du double vitrage et de remplacement des éclairages par du LED notamment, ont eu lieu dans plusieurs écoles comme à Celony ou aux Florales par exemple. Au total environ 2 millions d'euros ont été investis en 2024 spécifiquement dans la rénovation thermique des écoles auxquels il faut ajouter 1.1 million pour la végétalisation des cours d'écoles.



Outre les écoles, la ville poursuit également des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments sportifs, associatifs, sociaux, culturels et administratifs. Parmi ceux-ci on peut citer par exemple la rénovation de la chaufferie rue Chastel avec la mise en place de deux chaudières à condensation haute performance. Le coût de l'ensemble de ces travaux en 2024 s'élève à 650.000 environ.



Au total en 2024, ce sont plus de **2,65 millions € qui ont été dédiés aux travaux d'économies d'énergie*** soit une évolution globale de 32% par rapport à l'année précédente.

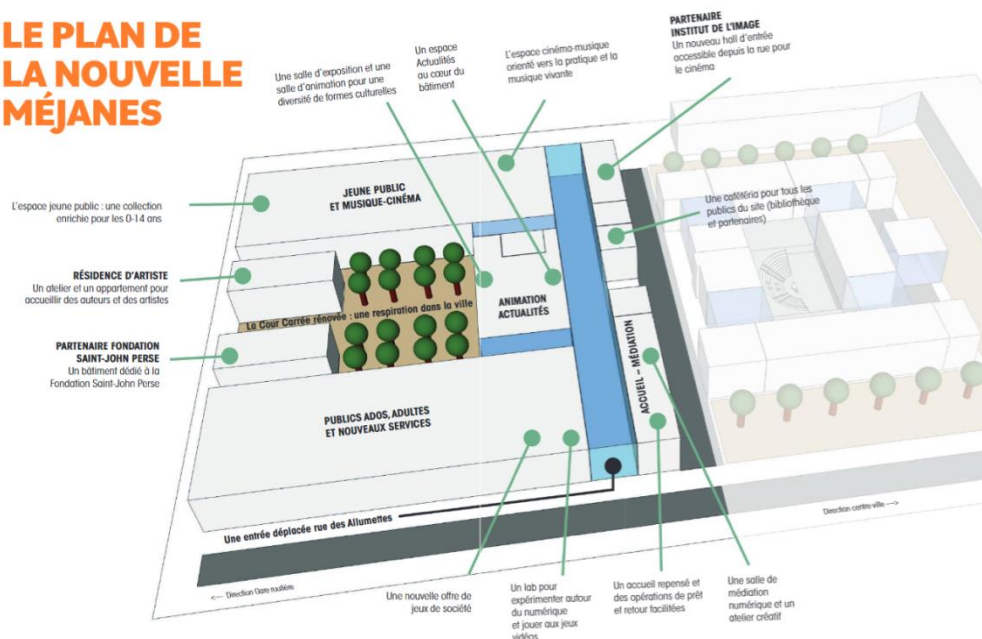
** 1,1 million € ont également été investis pour le programme de végétalisation des cours d'écoles portant l'investissement total à plus de 3,75 millions € en 2024.*

Depuis la fin de l'année 2023, les travaux de rénovation de la bibliothèque Méjanes ont démarré. En effet, une profonde réhabilitation du site a été décidée pour redonner à cette bibliothèque, devenue au fil des ans l'un des établissements culturels les plus reconnus de France pour la qualité et la diversité des collections et des services qu'elle propose, toute la modernité qu'elle mérite.

Installée depuis 1989 dans l'ancien site de manufacture des Allumettes, sur un site construit en 1892, la bibliothèque ne répondait pas aux enjeux de sobriété énergétique. En effet, la cité du livre est un des bâtiments les plus **énergivores de la ville, avec presque 3 millions de kw/h consommés chaque année**. Le programme de travaux engagé doit permettre d'obtenir **le label BDM (Bâtiments durables méditerranéens) bronze** qui est un objectif à la fois ambitieux et réaliste. A terme **plus de 30 % d'économie d'énergie sont attendues** par rapport à la situation actuelle.

La phase 1 des travaux devrait s'achever en décembre 2025, le calendrier prévisionnel étant retardé par la découverte de plomb et d'amiante. Une fois cette première phase terminée (la plus importante en termes de travaux) toute la partie nord qui comprend le bâtiment accueil, les rues intérieures et les bâtiments exposition et cinéma seront ainsi accessibles au public. Les travaux des phases 2 et 3, correspondants aux ailes est et ouest du site, pourront alors débiter.

LE PLAN DE LA NOUVELLE MÉJANES



Qu'est-ce que le BIM ?

Le « Building Information Modeling » ou Système d'Information et de Programmation en français, est un système qui permet de regrouper dans une base de données l'ensemble des informations concernant un bâtiment : les installations, les plans, les consommations et factures, la maintenance, l'historique des travaux et la programmation à venir afin d'avoir une connaissance précise et complète du bâti.

Depuis cette année, la ville se lance dans un projet de BIM sur l'intégralité de ses bâtiments permettant ainsi de devenir ainsi la première ville française à disposer d'un tel outil. Mais ce dispositif a un coût : environ 500.000€ vont être investis afin de relever l'ensemble des plans de chaque bâtiment.



Moderniser l'éclairage public



L'éclairage public est également un poste très important de consommation d'électricité. Cela représente approximativement 30% de la consommation électrique totale de la ville chaque année. C'est pourquoi la ville rénove son parc d'éclairage public qui compte actuellement environ **18.000 points lumineux**.

Depuis 2017, la ville investit pour relantern son parc. Le relanternage c'est le fait de remplacer les vieilles ampoules par des LED ce qui permet d'économiser en **moyenne 40% d'énergie**. Actuellement **plus de 5.000 lanternes sont**

équipées en technologie LED. En plus des économies d'énergie, la technologie LED permet de piloter à distance et réguler l'intensité de la lumière de chaque point lumineux de manière indépendante des autres.

En 2024, le chantier majeur en matière d'éclairage public est le remplacement des 200 lanternes du Cours Mirabeau. D'autres travaux sont également engagés et seront achevés dès janvier 2025. Il s'agit du remplacement de 800 points sur le quartier du Jas de Bouffant ainsi que 700 points lumineux sur le quartier des Milles. L'ensemble de ces travaux devrait permettre d'économiser environ 660.000 kwh.

D'autre part, les services de la ville ont travaillé sur un abaissement de la puissance de l'éclairage en fonction des heures de la nuit ce qui permet d'économiser 20% d'énergie sans pour autant plonger les rues dans le noir. Toutes les lanternes équipées en LED sont désormais réglées avec une intensité lumineuse diminuée à 50% entre 22h et 1h, puis à 30% de 1h à 3h avant de remonter à 50% de 3h à 6h.



Par ailleurs, le remplacement des éclairages concerne aussi les complexes sportifs. C'est pourquoi, le gymnase de la Pioline, trois terrains de football à Carcassonne, La Molière et Luynes ainsi que deux terrains de tennis à la Pioline et trois terrains de padel au Val de l'Arc ont récemment été équipés en LED. C'est également le cas du boulodrome de Puyricard, les parkings du gymnase Castel aux Milles et du complexe de la Pioline, ainsi que l'ensemble du complexe du Val de l'Arc. Enfin, tous les éclairages sportifs extérieurs et intérieurs sont désormais commandés par des horloges permettant leur extinction automatique entre 22h et 22h30 en fonction des sites et ainsi lutter contre le gaspillage énergétique.

Un petit pas vers l'indépendance énergétique et l'autoconsommation

Les services de la ville ont lancé un marché pour équiper dès l'année prochaine les toits de quatre sites municipaux avec 400 panneaux photovoltaïques. Il s'agit de l'école élémentaire de Cuques, le groupe scolaire du Val St André, le gymnase Ruocco et la Maison des sports du val de l'Arc. Ces bâtiments ont été sélectionnés suite à une étude de faisabilité. Avec ces installations futures, l'objectif est de produire, consommer et fournir sa propre électricité et ainsi participer à l'allègement de la facture d'électricité.

Dotés de toits suffisamment vastes et bien orientés pour recevoir les panneaux, ces bâtiments produiront leur électricité, la consommeront et alimenteront également trois autres sites "consommateurs" : le stade de Carcassonne, le gymnase du Val St André et le complexe sportif du Val de l'Arc. Il est prévu que l'ensemble des bâtiments consomme 80 % de l'électricité produite, ce qui allégera de 25% la facture. Le surplus estival sera renvoyé et revendu sur le réseau public grâce à un contrat spécifique passé avec ENEDIS.

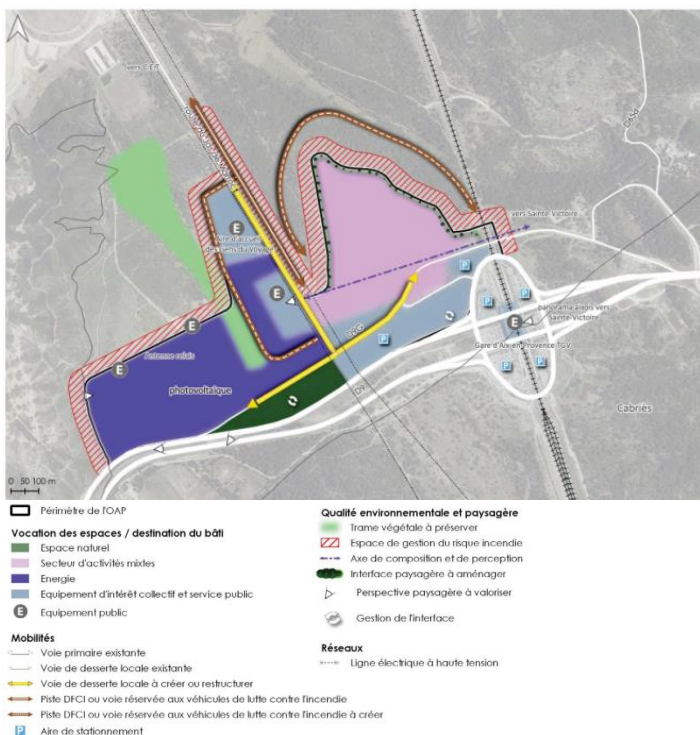
Le début des travaux est prévu au printemps prochain avec une livraison à l'automne 2025. Si cette première réalisation se montre efficace, le dispositif sera possiblement étendu sur d'autres bâtiments communaux.

Les zones d'accélération des énergies renouvelables

Avec la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables les communes disposent désormais d'un outil de planification territoriale afin d'identifier par délibération des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné. Les zones d'accélération illustrent la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés.

Ce dispositif vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. Ces projets pourront ainsi bénéficier de mécanismes financiers incitatifs.

SCHEMA D'AMENAGEMENT



Aix a donc délibéré en avril dernier afin d'identifier le secteur de l'Arbois, proche de la gare TGV comme une ZAENR. Cet espace figure dans le nouveau PLUi au travers de l'Opération d'Aménagement et de Programmation, OAP n°11 « Gare TGV - Arbois » où est définie la programmation suivante : « La partie ouest du secteur aura vocation à accueillir des équipements publics ainsi que des projets de production d'énergies renouvelables de type photovoltaïques ».

Sur ce site, se sont développés des occupations illicites et d'importants dépôts de déchets clandestins engendrant la pollution des terrains aux abords des voies d'accès à la gare. L'enjeu est donc de requalifier ce secteur afin de valoriser la porte d'entrée métropolitaine qu'est la gare TGV et en faire une vitrine pour le Pays d'Aix en tant qu'espace de projet spécifique en lien avec l'environnement et les énergies renouvelables.

La MEHC, un acteur incontournable

En activité depuis 2016, la **Maison Énergie Habitat Climat (MEHC)** est une mission de service public, membre du réseau France Rénov'. Elle accompagne gratuitement les habitants d'Aix-en-Provence et de 16 autres communes du Pays d'Aix, via le pôle énergie du CPIE du Pays d'Aix, dans leur projet de rénovation énergétique. Elle permet aux propriétaires occupants ou bailleurs en maison individuelle ou en copropriété de s'informer sur l'intérêt de rénover son logement ou de connaître les aides mobilisables. En effet, La MEHC a pour rôle premier d'accompagner les porteurs de projets de rénovation énergétique, informer sur les dispositifs et les aides tout en donnant des conseils personnalisés sur les travaux. Elle assure également l'animation territoriale afin de mieux faire connaître ce service public auprès des particuliers mais également des professionnels qu'elle sensibilise aux bonnes pratiques et aide à faire monter en compétence.



Depuis cette année, la nouveauté du service est la mise en ligne de l'outil Loutre qui est un espace numérique gratuit pour simplifier et sécuriser les parcours travaux des porteurs de projet. Créé en collaboration avec l'ALEC Métropole Marseillaise, accessible aussi bien aux particuliers et copropriétés qu'aux professionnels référencés, cet outil numérique a pour objectif de centraliser les échanges, faciliter la mise en relation entre les professionnels du territoire et les porteurs de projets et les guider à chaque étape pour les orienter vers un projet de rénovation ambitieux.

LOUTRE permet de centraliser en un seul lieu tous les conseils, outils et documents pour les porteurs de projets. C'est également un espace projet pour chaque logement avec l'ensemble des informations (historique, documents, interlocuteurs, etc), un annuaire de professionnels de proximité et référencés par le service public, ciblé spécifiquement pour chaque projet, une carte interactive avec des projets de rénovation finalisés, les entreprises ayant réalisé les travaux, leur coût global, les aides financières et le gain énergétique obtenu ainsi que des fiches conseils en fonction des types de logements observés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Si vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation et que vous cherchez par où commencer, la MEHC peut vous aider à définir votre projet, en découvrant les solutions techniques existantes, en évaluant le montant des travaux, en sélectionnant des entreprises qualifiées pour réaliser les travaux et en vous accompagnant dans les démarches pour obtenir des aides. Située boulevard de la Grande Thumine, la Maison énergie est également joignable au 04 88 60 21 06, numéro unique du service public de la rénovation énergétique du département ou via www.eco-renovez.fr

CHIFFRES CLÉS 2023



2

VOLET TRANSITION ÉCOLOGIQUE



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



14 VIE
AQUATIQUE



15 VIE
TERRESTRE



17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Ce volet du plan d'actions communal s'inscrit dans le cadre de la **finalité 2 du développement durable : « *Préserver la biodiversité, protéger les milieux et ressources* »** et présente les quatre axes de travail du Plan Local de Développement Durable aixois en matière de transition écologique :

- Mieux connaître et préserver la biodiversité aixoise
- Renforcer la place du végétal en ville et lutter contre les îlots de chaleur urbains
- Faire d'Aix « Ville d'eau », une ville exemplaire en matière de gestion et de protection de cette ressource
- Animer et coordonner l'écosystème aixois autour de la transition écologique

2.1. Mieux connaître et préserver la biodiversité aixoise

Un Atlas de la Biodiversité Communale publié, en déclinaison opérationnelle



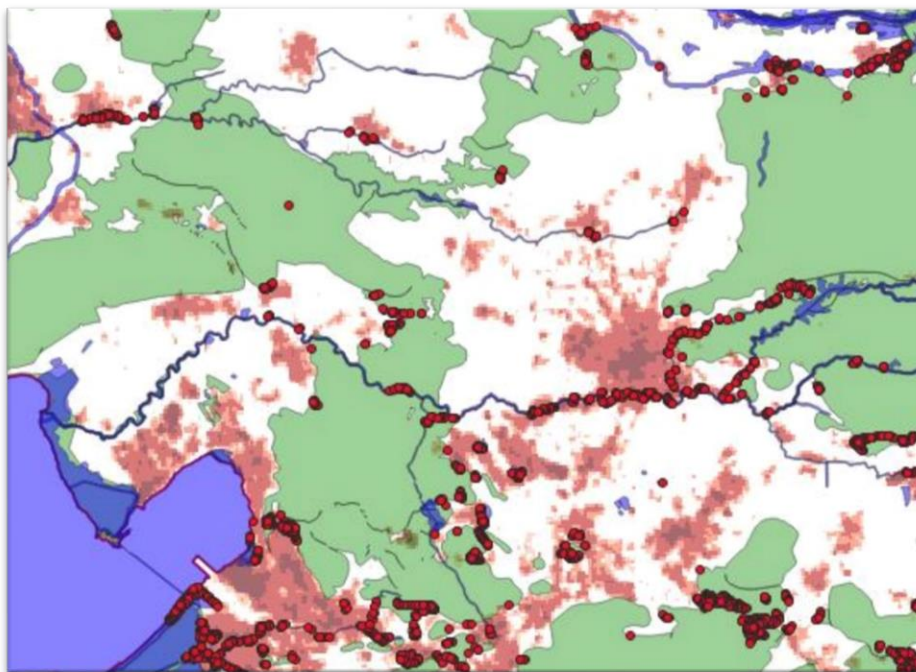
✓ L'ABC aixois publié

6000 exemplaires diffusés et le téléchargement possible en ligne sur le site de la Ville d'Aix. Soutenu pendant deux ans par l'Office Français de la Biodiversité, l'Atlas de la Biodiversité Communale aixois, piloté par le Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville est terminé et sa mise en forme pour une diffusion publique également.

C'est un outil de connaissance et de sensibilisation pour les services, les partenaires et le public afin de traduire les préconisations et mesures en faveur de la biodiversité de façon transversale et progressive dans tous les projets de la Ville. Le document est désormais téléchargeable sur le site de la ville.

L'Atlas de la Biodiversité Communale aixois présente en outre la particularité de s'intéresser à la biodiversité des espaces d'interface entre les milieux naturels et urbains, les premiers étant largement inventoriés et connus, les seconds beaucoup moins. C'est donc sur le périmètre du Parc Naturel Urbain aixois, situé entre les quartiers Est et Sud-Est de la Ville, en grande partie autour du bassin versant de la Torse et maillant les principaux parcs de la Ville dans ce secteur que s'est focalisé l'ABC.

=> **PERSPECTIVES 2025** : Dans la continuité de la déclinaison opérationnelle de l'ABC qui a commencé, la formalisation de la stratégie communale en matière de biodiversité permettra de décliner de façon plus globale les enjeux et priorités à mettre en œuvre à tous les niveaux des projets en 2025 : de la planification urbaine à la réalisation du plus petit projet d'aménagement en passant par les enjeux de sensibilisation de tous les publics.



Trame Bleue_SRCE
Trame Verte_SRCE

+
Carte satellite
nocturne LUOJIA 1-01
retraitée



+
Point lumineux publics
géoréférencés

Carte des enjeux pollution lumineuse cours d'eau : situation de l'Arc et de la Torse sur le territoire communal (CEREMA, extrait de l'étude de la trame noire métropolitaine)

Au vu des enjeux de pollution lumineuse relevés sur les cours d'eau aixois dans le cadre du diagnostic de la trame noire métropolitaine et en déclinaison opérationnelle de l'Atlas de la Biodiversité Communale, un projet de « trame noire fluviale » le long de l'Arc et de la Torse, a vu le jour avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau et le partenariat technique du CEREMA et du Groupe Chiroptères de Provence GCP, ce dernier œuvrant à la mise en œuvre au niveau régional du plan national de protection des chiroptères.



Torse impactée par la pollution lumineuse, allée des lilas, février 2024 (Crédit photo ville d'Aix)

Les zones inventoriées dans le cadre de l'ABC, se sont en effet notamment révélées comme particulièrement riches en chauves-souris, toutes protégées. La pollution lumineuse provoquant une rupture des continuités écologiques nocturnes, il s'agit d'adapter progressivement les éclairages publics et ceux des terrains sportifs afin de respecter l'interdiction d'éclairage des cours d'eau (ce qui constituera de plus une source d'économies d'énergie), le tout en travaillant parallèlement sur la restauration des boisements des berges ou « ripisylves ».

En complément, des événements sur la biodiversité nocturne ont été organisés par le Muséum : deux « nuits de la Chouette » en mars 2023 en partenariat avec le CPIE pour la première et la Ligue de Protection des Oiseaux sur les rapaces nocturnes des berges de l'Arc pour la seconde.

Pourquoi une trame noire « fluviale » ? Parce que les cours d'eau sont de véritables « autoroutes » pour les espèces animales par les continuités écologiques qu'ils permettent et qu'il existe une réglementation en interdisant l'éclairage et ce, depuis 2018.



Dans le cadre du déploiement de la trame noire fluviale, une expérience d'extinction de l'éclairage public du Pont Beltrame a été conduite. Il s'agit de mesurer les différences d'activités des chauves-souris en situation éclairée et éteinte, afin d'avoir ainsi une situation de référence.

Les résultats de l'expérimentation sont en cours d'interprétation par des chiroptérologues (spécialistes des chauves-souris).

Les études d'éclairement ont été conduites en parallèle avec le test de différentes solutions, qui nécessiteront pour certaines de l'expérimentation, les matériels étant à adapter. Les premières commandes ont été effectuées et les travaux en divers points de la Torse devraient intervenir au premier semestre 2025.

Expérimentation d'extinction du Pont Beltrame du 10 au 18 juin 2024 (crédit photo ville d'Aix)

Repérage des verrous lumineux complémentaires sur la Torse et inventaires écologiques sur l'Arc

Côté Torse, deux campagnes de terrain complémentaires ont été conduites par le Muséum d'Histoire Naturelle afin de repérer sur tout son linéaire, les points lumineux privés qui constituent également des points de discontinuité de la trame noire. Une réflexion a été lancée avec la Maison de l'Energie, de l'Habitat et du Climat du CPIE du Pays d'Aix pour permettre d'aborder cette problématique avec les copropriétés aux abords des cours d'eau qui solliciteraient un accompagnement de leur part sur les rénovations énergétiques.

Côté Arc, les inventaires écologiques et la caractérisation des milieux est en cours afin de déterminer conjointement avec l'EPAGE Menelik (établissement public, gestionnaire des cours d'eau), les zones de cours d'eau et de berges qui présentent des problématiques à traiter du point de vue des continuités écologiques. Sur cette base, les propositions d'adaptation des éclairages publics sportifs seront faites, parallèlement à la restauration des milieux naturels impactés.

=> PERSPECTIVES 2025

Les premières tranches de travaux de la trame noire sur la Torse et sa confluence avec l'Arc seront conduites et les études visant à préparer les interventions sur l'Arc et notamment les ouvrages d'art le traversant seront poursuivies. Il sera par ailleurs expérimenté sur des voiries de Puyricard, de l'extinction ciblée sur les voiries rurales.

Une exposition sur la biodiversité urbaine inspirée de l'ABC aixois



Affiche de l'exposition « Biodiversité urbaine »

Du 8 juillet au 15 novembre 2024, s'est tenue à l'écomusée de Gardanne, une exposition sur la biodiversité urbaine, inspirée et enrichie par les résultats de l'ABC aixois tandis qu'en 2023 se tenait tout l'été à l'Office du Tourisme, une exposition « Biodivertissante » qui présentait au grand public, de façon ludique et illustrée, les résultats de l'ABC.



Des ateliers publics conduits sur la biodiversité des cours d'eau dans le cadre de la fête de la Nature

La fête de la nature 2024



Le Muséum d'Histoire Naturelle propose chaque année de découvrir la biodiversité à travers cette manifestation. Pilotant un **Atlas de la Biodiversité Communale** qui consiste à faire des inventaires sur notre commune afin de mieux connaître la biodiversité urbaine, le Muséum a présenté des balades urbaines sur la promenade de la Torse le 25 mai 2024.

Cette édition de la fête de la nature a été un vrai succès puisque cet évènement a permis de réunir **330 participants**.



Dix ateliers différents ont été proposés :

- A la découverte des oiseaux du parc de la Torse par l'antenne aixoise de la Ligue de Protection des Oiseaux LPO Pays d'Aix
- Promenons-nous dans les Soies par Fils et Soies

- Eaux et usages de l'eau par le Muséum d'Histoire Naturelle
- La Torse comme vous ne l'avez jamais vue ! par l'EPAGE Menelik
- A la découverte des papillons aixois ! Par le Muséum d'Histoire Naturelle
- Plantes et Lichens Par le Muséum d'Histoire Naturelle
- Sur les traces des animaux et des plantes sauvages du parc du Roc Fleuri par le CPIE du Pays d'Aix
- Balade théâtralisée « La sirène de la rivière » par l'EPAGE Menelik en collaboration avec Chloé Mazzani
- Balade sur les reptiles et amphibiens de Provence par Savante Nature
- Micro-aventure à la découverte des berges de la Torse par Le Loubatas



Les ateliers lors de la fête de la nature 2024 (crédits photos Ville d'Aix)

Des agents formés aux enjeux de la biodiversité dans le cadre de leurs missions

Deux formations ont été réalisées en 2023 dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale : une première en mai 2023 sur les papillons pour intégrer leur prise en compte dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts et la seconde en octobre 2023 sur la biodiversité nocturne afin d'intégrer la prise en compte des chauves-souris dans les aménagements.

L'année 2024 a été davantage axée sur la collecte et les inventaires de biodiversité, en lien avec plusieurs projets communaux, ce qui va permettre de nouvelles programmations de sessions de formations en 2025 pour toucher le maximum d'agents techniques et faire évoluer les pratiques de conception et de gestion des aménagements en prenant en compte les enjeux de biodiversité avec des retours d'expériences concrets.

Une médiation scientifique du Muséum qui se poursuit autour de la biodiversité

Depuis le 1er mai 2023 un nouveau médiateur a intégré l'équipe du Muséum pour faire des ateliers à destination des publics scolaires et hors temps scolaires sur la thématique de la biodiversité. Il a pu accompagner les enseignants de l'école élémentaire Daudet sur la mise en place d'une première Aire Terrestre Educative aixoise sur une parcelle communale du Roc Fleuri, puis ceux du lycée Zola pour la deuxième ATE sur l'Arc.

Ce sont par ailleurs, 538 élèves et leurs accompagnateurs qui ont fréquenté les ateliers biodiversité sur la période de janvier à octobre 2024 avec des thèmes variés : des ateliers insectes, chaîne alimentaire, de la fleur au fruit..., papillons dans le cadre des mini-PUPs (Parcs Urbains à Papillons).

En complément, ce sont près de 224 enfants de plus qui ont bénéficié des animations du Muséum, sur des ateliers complémentaires hors temps scolaire. Un atelier sur les « chauves-souris, demoiselles de la nuit » est désormais également proposé en lien avec le projet municipal de trame noire fluviale.

2.2. Renforcer la place du végétal en ville et lutter contre les îlots de chaleur urbains

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain est amplifié par l'imperméabilisation des sols, la densité bâtie et la faiblesse de la végétalisation. Dans ce cadre, la ville a identifié ses cours d'écoles comme zones stratégiques à traiter prioritairement afin de limiter les impacts du changement climatique et apporter du confort aux élèves et personnels.

Poursuite de l'objectif des 100 % de cours d'écoles végétalisées d'ici 2026

Dans le cadre du plan « Bien vivre à l'école », l'objectif très ambitieux de réhabiliter 100 % des cours d'écoles à l'échelle du mandat 2021-2026 est sur la bonne voie : à ce jour 55 cours d'écoles ont été traités sur les 76 que compte la commune soit les trois quarts des cours déjà végétalisées.

Tout le personnel municipal dans les écoles est également en train d'être formé aux enjeux de développement durable. Une première série d'une dizaine d'ateliers leur a été proposée, de la fresque de la Ville, aux ateliers sur le gaspillage alimentaire, sur la végétalisation des cours d'écoles, la mise en place des rues scolaires et du savoir rouler à vélo à l'école..., le tout, afin de remettre en perspective l'ensemble des actions Développement Durable conduites dans les écoles



Ecole du Val Saint-André 260m² désimperméabilisés et végétalisés en 2024 (crédit photo ville d'Aix)

La cour du Val Saint-André fait 1200m² dont 145m² étaient déjà végétalisés. Dans le cadre des travaux et 260m² supplémentaires ont été traités, ce qui représente 1/3 de la superficie. Le retour d'expérience démontre que 30% des superficies des cours sont « végétalisables » et désimperméabilisables » en moyenne.

De même, il est constaté que les usages des cours végétalisées sont moins « genrés » et que les filles s'approprient davantage les lieux.



Ecole du Val Saint-André, après travaux (crédit photo ville d'Aix)

POINT D'ÉTAPE
PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES
2021 À 2024

2021	2022	2023	2024
13 COURS D'ÉCOLES	15 COURS D'ÉCOLES	13 COURS D'ÉCOLES	14 COURS D'ÉCOLES
3450 M² D'ESPACES VERTS RÉAMÉNAGÉS ET RESTITUÉS	1650 M² D'ESPACES VERTS RÉAMÉNAGÉS ET RESTITUÉS	3000 M² D'ESPACES VERTS RÉAMÉNAGÉS ET RESTITUÉS	150 M² D'ESPACES VERTS RÉAMÉNAGÉS ET RESTITUÉS
3670 M² DE SURFACE DÉSIMPÉRMEABILISÉE	5200 M² DE SURFACE DÉSIMPÉRMEABILISÉE	3350 M² DE SURFACE DÉSIMPÉRMEABILISÉE	4800 M² DE SURFACE DÉSIMPÉRMEABILISÉE
55 ARBRES PLANTÉS	39 ARBRES PLANTÉS	80 ARBRES PLANTÉS	50 ARBRES PLANTÉS

EN 4 ANS

55 COURS TRAITÉS
224 ARBRES PLANTÉS
17 020 M² DE SURFACE DÉSIMPÉRMEABILISÉE
8 250 M² D'ESPACES VERTS RÉAMÉNAGÉS ET RESTITUÉS
15 TERRAINS DE SPORT CRÉÉS

En 2024, ce sont les écoles élémentaires Marie Mauron, Roumanille, Jules ferry, Granettes et Joseph d'Arbaud, les maternelles Campra, Jules Payot, Joseph d'Arbaud, Mistral, Granettes, Mareschale, Roi René, Corsy, Val Saint-André et l'école Tikno Niglo de l'Arbois qui bénéficient du programme de végétalisation.

Par ailleurs, après l'école Célonny l'an dernier, un nouvel îlot forestier « Miyawaki » caractérisé par une plantation de plants forestiers en densité élevée, a été installé à l'école Roumanille cette année.

=> PERSPECTIVES 2025

Le projet Educatif de Territoire est en cours de renouvellement avec un axe prioritaire sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable et une offre éducative dédiée, qui structurera l'ensemble des nombreuses actions éducatives déjà conduites en matière de développement durable sera validée avec les instances de l'éducation nationale en 2025 et proposée aux élèves aixois.

Un programme d'adaptation progressive des espaces verts urbains au changement climatique

La conversion des espaces végétalisés pour plus de résilience



Conversion de massifs de pelouses en plantations pérennes à caractère méditerranéen (Crédit photo ville d'Aix)

Une conversion graduelle des espaces verts de pelouses stériles en prairies parsemées de massifs méditerranéens de vivaces, sobres en eau et soutenant la biodiversité locale est progressivement opérée. A cela s'ajoutent la systématisation de méthodes de paillage végétal (mulching), une tonte différenciée (une herbe plus haute est plus résistante à la sécheresse...) et le remplacement de l'arrosage par aspersion par un système de goutte à goutte.

=> PERSPECTIVES 2025

Onze ronds-points et un terre-plein central en espaces verts engazonnés ont été programmés en conversion pour l'année 2025, ce qui représente une surface à convertir de 4500m².

Les plantations d'arbres se poursuivent à raison de 300 plantations par an

1667 arbres plantés en 4 ans sont en bonne voie pour atteindre l'objectif de 2000 nouveaux arbres de taille adulte plantés en milieu urbain annoncé entre 2020 et 2026 (rythme d'environ 300 arbres / an) :

- => 228 en 2021
- => 306 en 2022 + 439 dans le cadre du projet AirFresh soit 745
- => 432 en 2023
- => 262 en 2024 (campagne de plantation non terminée)

La Ville a de plus opéré ces dernières années une grande diversification de sa palette végétale arborée : nous sommes passés de 10 à 67 essences différentes et ce, afin de limiter les alignements mono-spécifiques très vulnérables en termes de maladies (cas du chancre coloré du platane par exemple) et tester les essences qui seront les plus résistantes au durcissement des conditions climatiques. Cette année par exemple, l'acclimatation de chênes dentés et de chênes à feuilles craquelées va être testée aux Trois Sautets.

Sur 1667 arbres, 60 sujets ont été perdus en 224 soit **3,6%** alors que les taux de perte moyens admis sur les plantations d'arbres sont usuellement de 5 à 10%, la Ville se situe donc sous la fourchette basse malgré des conditions de sécheresse importantes ces dernières années. L'ensemble des sujets perdus sera remplacé cet hiver.

Les arbres nouvellement plantés ont été arrosés individuellement et ce, de nuit à partir de début juillet afin de respecter l'arrêté préfectoral sécheresse

Le label « éco-jardin » renouvelé pour le parc Christine Bernard, celui des Milles à l'étude

Le label éco-jardin du parc Christine Bernard, renouvelé jusqu'en 2026, a permis une progression notable des modalités de gestion : la fauche raisonnée et tardive continue à y être conduite, ce qui permet d'apporter gîte et couvert aux pollinisateurs et une hauteur de coupe supérieure est pratiquée afin d'augmenter le stockage de l'eau dans les sols. Ce parc accueille également le premier Parc Urbain à Papillons aixois qui est suivi dans le cadre d'un partenariat scientifique avec le Laboratoire Population Environnement Développement LPED de Aix-Marseille Universités et ce, depuis sa création.



L'éco-pâturage au parc Christine Bernard en octobre 2024 (Crédits photo Ville d'Aix)

La gestion concertée des bords de l'Arc afin de favoriser la régénération naturelle de la ripisylve

Le parc Christine Bernard et la promenade de l'Arc en traversée des Milles sont les deux sites désormais entretenus annuellement par éco-pâturage. Ces deux sites bénéficient dorénavant du passage annuel durant un mois complet d'un troupeau de moutons agrémenté de quelques poneys : au printemps aux Milles et à l'automne pour le parc Christine Bernard.

Les inventaires écologiques (études faune-flore) sont en cours sur le secteur de la traversée de l'Arc aux Milles. Ils sont conduits depuis le printemps 2024 et se termineront au printemps 2025. Ces inventaires permettront de caractériser les espèces à enjeux en vue de la restauration des berges de l'Arc par l'EPAGE Menelik par des moyens de génie écologique. Ils sont mutualisés pour alimenter les données nécessaires aux travaux de restauration des berges de l'Arc aux Milles et aux pratiques d'éco-gestion à renforcer sur la promenade.

=> PERSPECTIVES 2025

Une labellisation Eco-jardin pour la promenade de l'Arc aux Milles. En effet, les différents parcs proches des cours d'eau sont stratégiques afin de renforcer les pratiques d'éco-gestion, la bonne santé des cours d'eau aixois et de préserver ces espaces riches en biodiversité et parcours de fraîcheur pour les aixois.

Poursuivre le soutien aux projets d'agriculture urbaine

Inauguration des nouvelles parcelles partagées aux jardins familiaux

Les jardins familiaux de la Petite Thumine au cœur du vallon du même nom dans le quartier du Jas de Bouffan continuent d'être accompagnés dans leur réhabilitation et leur extension. Dans la parcelle de 7000m², ce sont une cinquantaine de parcelles potagères de 80 à 150m² qui sont mises à disposition des habitants du quartier depuis plus de 20 ans.





L'année 2022 a permis la rénovation intégrale des clôtures intérieures, en 2023 ce sont des travaux de requalification complète de l'arrosage qui ont été conduits. L'ensemble a été possible grâce à l'obtention d'un financement sollicité dans le cadre du plan France Relance.

Cet automne 2024, les travaux de mise en place du verger partagé et du potager ont été terminés. La remise des clefs des nouvelles parcelles a été programmée le 26 novembre 2024.

La mise à disposition de ces deux parcelles supplémentaires sous forme « partagée » : porte à 10 000m² la superficie mise à la disposition des habitants du Jas de Bouffan afin de répondre à la demande importante.

Une vocation « conservatoire » a été donnée au verger avec un partenariat initié avec l'association des Croqueurs de Pommes et un choix de variétés locales : 35 fruitiers, 80 vignes et 250 arbustes pollinisateurs et nourriciers... ont ainsi été plantés sur le site.

Un partenariat entre l'association des jardins de la Petite Thumine et celle des croqueurs de Pommes est désormais initié pour apprendre à gérer un verger et profiter ainsi de fruits à partager d'ici quelques années.

Un des 35 arbres fruitiers du nouveau verger partagé à la Petite Thumine (crédit photo Ville d'Aix)

=> PERSPECTIVES 2025

L'association des Croqueurs de pommes sera mobilisée comme partenaire technique du nouveau verger partagé de la Petite Thumine au Jas de Bouffan, pour lequel une vocation conservatoire a été retenue et les jeunes arbres achetés au sein de la collection de fruitiers anciens.

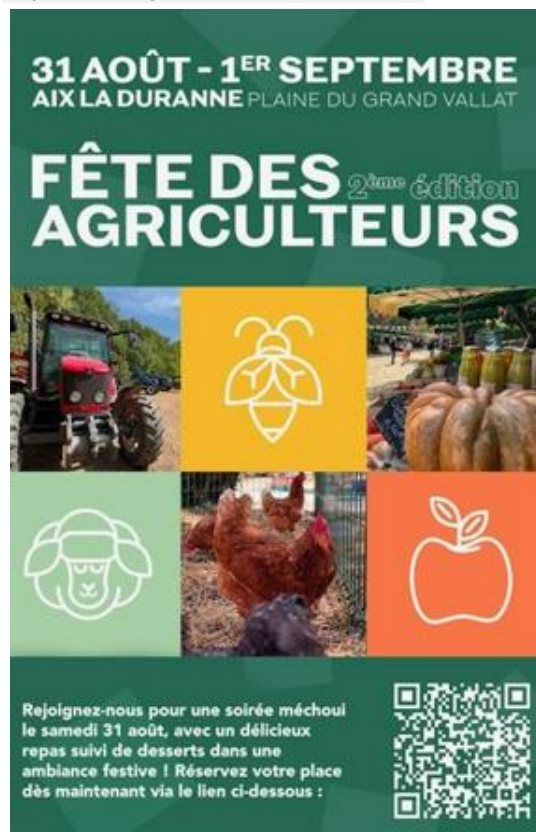
Hébergé sur un terrain communal à Maliverny attenant aux serres municipales, le verger conservatoire des Croqueurs de Pommes a fêté en 2023 ses 30 ans d'existence avec près de 3000 visiteurs qui sont venus découvrir le verger à l'occasion des journées portes-ouvertes.

L'accompagnement des jardins d'Encagnane avec le CPIE du Pays d'Aix

L'Atelier de l'Environnement, CPIE du Pays d'Aix, partenaire historique de la Ville d'Aix est toujours mobilisé sur l'accompagnement des différents jardins partagés, notamment ceux d'Encagnane.



Ateliers jardinage à Encagnane (Crédits photos CPIE du pays d'Aix)



Duranne Animation a organisé la deuxième édition de la Fête des agriculteurs les 31 août et 1er septembre 2024 sur la prairie du grand Vallat.

Elle a permis de regrouper **une vingtaine et producteurs d'agriculteurs** d'Aix et de ses alentours, en présence de la ferme itinérante *l'Arche de temps perdu* et de ses animaux. De nombreux ateliers pédagogiques ont été également organisés.

2.3. Faire d'Aix « ville d'eau », une commune exemplaire dans la gestion et la préservation de cette ressource

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme cadre sur l'eau (délibération en conseil municipal du 13 décembre 2022), visant à faire d'Aix « ville d'eau » une commune exemplaire dans la gestion de cette ressource et des milieux aquatiques associés, un plan d'action en 4 axes est mis en œuvre :

- => **Economiser la ressource** : un plan pluriannuel d'économie d'eau et de préservation de la ressource dans une logique de partage des usages
- => **Infiltrer les eaux de pluie** : La gestion durable des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols dans un objectif de lutte contre les îlots de chaleur urbains
- => **Renouer avec nos rivières** : La préservation des cours d'eau, de leurs espaces de bon fonctionnement et de la biodiversité associée
- => **Sensibiliser tous les publics** : un volet de sensibilisation tous publics et un volet d'éducation à l'environnement et au développement durable centrés sur ces différents enjeux autour de l'eau

Plusieurs temps forts de la gouvernance autour des questions de la ressource en eau en 2024

Le Comité de pilotage « Eau » s'est réuni le 20 septembre 2024

Un comité de pilotage « EAU » transversal s'est tenu le 20 septembre 2024 en présence de Mme le Maire et des élus délégués, de tous les services mobilisés dans le plan d'action et de l'ensemble des partenaires de la Ville dont la Régie des Eaux du Pays d'Aix REPA et la Société du Canal de Provence SCP, nos fournisseurs d'eau, de l'AUPA Agence d'Urbanisme du pays d'Aix, partenaire stratégique, de l'EPAGE Menelik « l'établissement public qui veille sur nos rivières », de la Métropole Service GEMAPI, de la SPLA aménageur public de la Ville, et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, établissement public de l'Etat et financeur des projets visant la préservation de la ressource en eau et le bon état des milieux aquatiques.



Comité de pilotage transversal « EAU » du 20 septembre 2024 (crédit photo Ville d'Aix)

Un groupe du 4C Conseil Consultatif Civil et Citoyen a travaillé sur l'eau pendant un an

Au conseil municipal du 4 octobre dernier, une délibération en conseil municipal a permis une restitution et une présentation par le rapporteur du 4C du travail effectué pendant un an dont un groupe a spécifiquement travaillé sur la question de l'eau, à la demande expresse de Mme le Maire.

Cette contribution citoyenne s'intitule « La ressource en eau, où en est-on ? » et présente trois axes de diagnostic et propositions :

- => La gestion équilibrée de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique ou comment prélever moins dans le milieu naturel ?
- => La lutte contre la pollution des eaux ou comment préserver la qualité de la ressource ?
- => La restauration des cours d'eau pouvant contribuer à l'amélioration du cadre de vie et/ou lutter contre les inondations.

=> PERSPECTIVES 2025

L'ensemble des propositions produites a été recueilli et va ensuite être transmis aux différents services ou partenaires concernés, afin d'en étudier la faisabilité.

Les CLE d'un nouveau SAGE pour l'Arc

Quatre réunions de la CLE Commission Locale de l'Eau, pilotées par l'EPAGE Menelik ont eu lieu en 2024, le SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arc, dont l'adaptation au changement climatique a guidé la révision est en voie de finalisation.

Alors que 2023 fut année de la concertation avec de nombreux ateliers participatifs organisés, l'année 2024 est celle de la rédaction du document et permettra de s'adapter au nouveau SDAGE Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux à l'échelle du grand bassin versant « Rhône-Méditerranée-Corse ». Le 24 novembre 2024 est prévu le comité d'agrément du SAGE de l'Arc révisé. Cette nouvelle version intègre les changements réglementaires intervenus ces dernières années, les nouvelles pratiques dans le domaine de la gestion de l'eau et surtout, cette nouvelle version doit s'adapter à une évolution majeure : celle du changement climatique.

Economiser la ressource en eau



300 000 m³ d'économie d'eau annuelle visés d'ici 4 ans soit l'équivalent de 120 piscines olympiques ou la consommation de 2500 foyers aixois (consommation moyenne annuelle de 120m³).

En 2022, la seule consommation d'eau potable de la commune représentait 817 726m³ / an. Cette consommation d'eau potable a été réduite à **684 976m³ en 2023**, s'expliquant par la poursuite du programme communal d'économies d'eau d'une part, mais également par les restrictions d'eau préfectorales et la situation de sécheresse exceptionnelle de cette année-là.

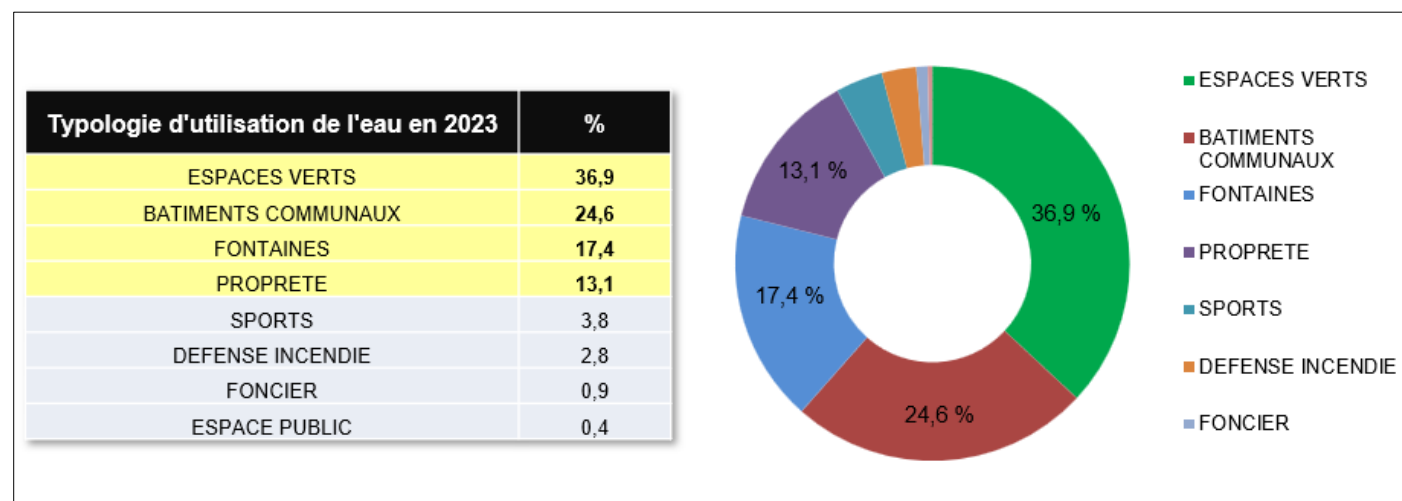
SAUVONS L'EAU!



Le gisement d'économie d'eau calculé transversalement à partir de 2022 grâce à un travail d'identification mené avec les différents services de la Ville et un travail partenarial mené avec l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a permis de fixer cet **objectif d'économie annuelle à 300 000 m³** à atteindre progressivement en 4 ans et obtenu son soutien financier à hauteur de 50% grâce au déploiement d'un programme pluriannuel de travaux et d'accompagnement aux changements de comportement.



Cet objectif a été réaffirmé lors du COPIL Eau du 20 septembre dernier, tandis que l'évaluation des économies réalisées grâce au démarrage du plan d'action pourra commencer à être appréhendée à partir d'une année complète de fonctionnement et la clôture des cycles correspondants de facturations semestrielles.

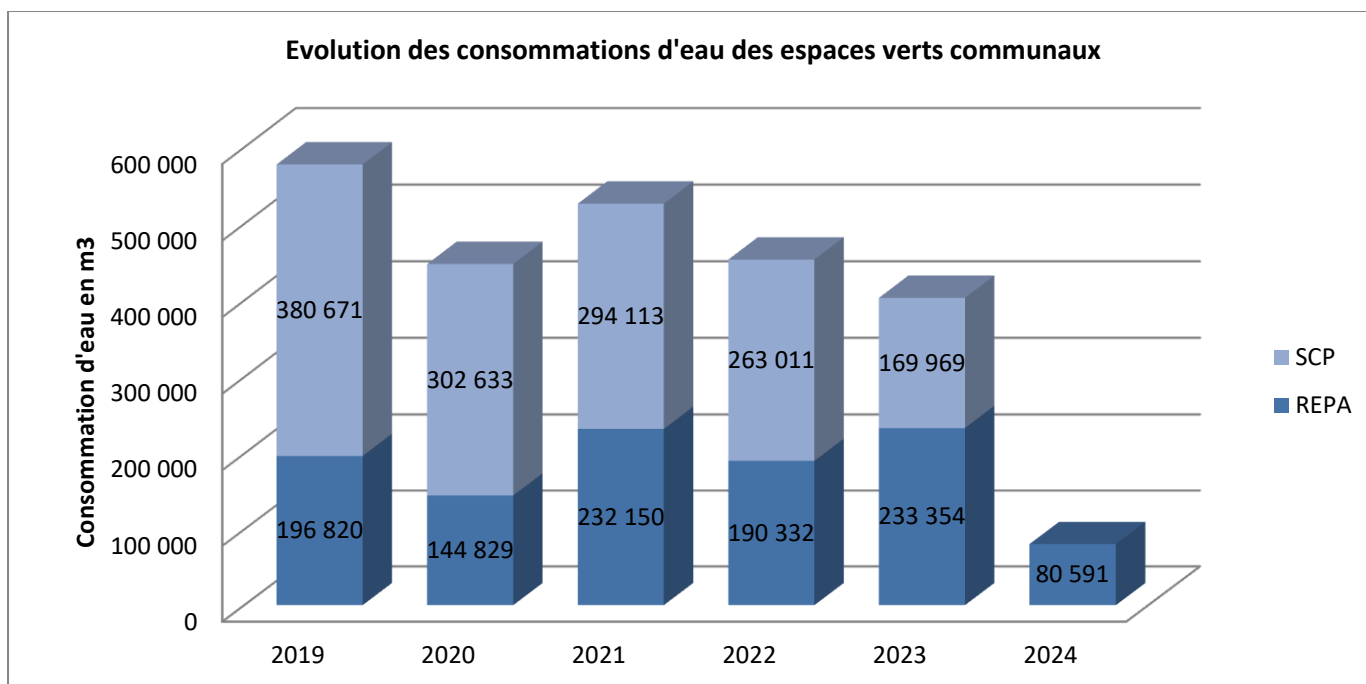


Répartition annuelle moyenne des postes de dépenses en eau municipaux en 2023

Etat des lieux du programme d'économies d'eau communal engagé

- ❖ Les terrains sportifs sont désormais équipés pour la gestion à distance de l'arrosage
- ❖ Le programme d'acquisition d'hydro-laveuses haute-pression pour le lavage des rues en substitution du lavage manuel au tuyau en cours (2 hydrolaveuses acquises ces deux dernières années, 2 nouvelles en projet pour 2025-26)
- ❖ Le marché pour la mise en circuit fermé des 16 fontaines patrimoniales les plus consommatrices en eau a été relancé (le premier ayant été infructueux). Ce sont 105 000m³ d'économies d'eau qui sont visées sur les 340 000m³ consommés habituellement par an soit plus d'un tiers
Il est à noter que la part des consommations d'eau liées aux fontaines a diminué, passant de 28% en 2022 à 17,4% en 2023 et ce, notamment par le déploiement de l'horodatage de celles-ci, de certaines pannes et restrictions liées à la sécheresse ainsi que la poursuite des mises en circuit fermé
- ❖ L'équipement complet de 20 bâtiments communaux en dispositifs hydro-économes
- ❖ L'étiquetage systématique de sensibilisation réalisé dans l'ensemble des bâtiments communaux par la cinquantaine d'agents « référents Développement Durable »
- ❖ La poursuite du plan d'optimisation de l'arrosage des espaces verts et de conversion des espaces verts engazonnés : à titre d'exemple, la consommation en eau des espaces verts de la fontaine de la rotonde a été divisée par 7 (cf. page suivante).





Evolution des consommations d'eau des espaces verts communaux (données direction des espaces verts, paysages, biodiversité)

Un tiers d'économies d'eau d'arrosage aux espaces verts depuis 2019

577 491 m³ consommés pour l'arrosage des espaces verts en 2019 (tous fournisseurs confondus) et 403 323 m³ en 2023, soit plus de **174 168 économisés** par an par rapport aux consommations de 2019 et ce, malgré l'augmentation continue des superficies d'espaces verts.

Ces évolutions à la baisse résultent de la mise en place progressive d'un plan de végétalisation des espaces verts adapté aux enjeux de changement climatique, sobre en eau et soutenant la biodiversité locale, ainsi que du déploiement de pratiques d'arrosage plus économes. Ainsi depuis 2019 : baisse de 30 % des temps d'arrosage des espaces verts et des fréquences (de 5 jours à 3 jours) Les restrictions d'arrosage imposées par la sécheresse ont également contribué à cette baisse et le jaunissement des pelouses est désormais mieux accepté.

La réduction du nombre de tontes et l'augmentation de la hauteur de coupe, la conversion des espaces engazonnés en massifs arbustifs méditerranéens sur les ronds-points, les terre-pleins centraux de voirie et les espaces verts d'accompagnement contribuent également à réduire la consommation d'eau.

Un plan d'économies d'eau est en voie de consolidation avec la mise à plat des consommations et un inventaire précis permettant de mettre à jour le patrimoine. Des ratios de litres d'eau par m² sont par exemple en cours de calcul afin de repérer les espaces les plus consommateurs en eau et prioriser les interventions.

Poursuite du programme de conversion des espaces verts d'accompagnement

La conversion des espaces verts d'accompagnement de voirie a un double objectif d'économie d'eau et d'infiltration des eaux pluviales lorsque la configuration des lieux le permet.

Exemple de la conversion des espaces verts d'accompagnement de la fontaine de la Rotonde :

- 1063 m³ de septembre 2020 à septembre 2021
- 997 m³ de septembre 2021 à septembre 2022
- 155 m³ de septembre 2022 à septembre 2023



D'une pelouse arrosée par asperseurs à des massifs de vivaces méditerranéennes au goutte à goutte et paillage au moment de la plantation et à maturité à la fontaine de la Rotonde
(crédit photo Ville d'Aix)

Poursuite du programme de mise en circuit fermé des fontaines

La mise en circuit fermé de la fontaine d'Albertas a été réalisée dans le cadre de la réhabilitation patrimoniale de la place terminée en 2024.



Mise en circuit fermé à l'occasion de la restauration patrimoniale de la place - 2024

Mise en circuit fermé de la fontaine d'Albertas (crédit photo : ville d'Aix)

=> Consommation d'eau avant travaux = $14\,000\text{m}^3/\text{an}$

=> Consommation d'eau estimée après travaux = $1\,500\text{m}^3/\text{an}$

Soit $12\,500\text{m}^3$ d'eau économisée par an soit => **90% d'économie d'eau**

=> PERSPECTIVES 2025

La poursuite de la mise en œuvre du plan de sobriété en eau communal :

- La conversion des 11 ronds-points et d'un terre-plein central engazonnés en parterres de vivaces

méditerranéennes sobres en eau

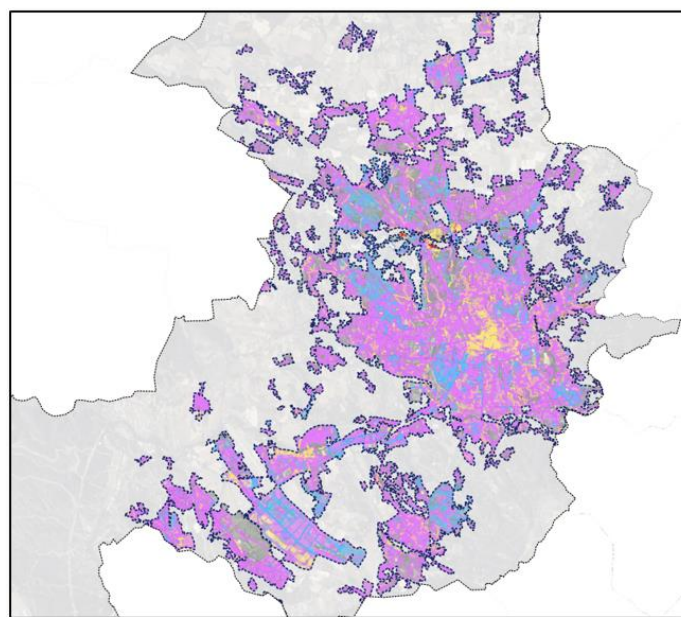
- La mise en service de disjoncteurs d'eau dans les 20 bâtiments les plus consommateurs
- L'accélération du plan de mise en circuit fermé des fontaines pour atteindre un rythme de 4 fontaines traitées annuellement
- L'acquisition de deux hydrolaveuses supplémentaires
- Le recrutement d'un animateur du plan d'économie d'eau communal (demande de financement Agence de l'Eau en cours)
- La finalisation de la mise en place des compteurs communicants par la Société du Canal de Provence et le démarrage du déploiement de ceux de la régie des Eaux du pays d'Aix

Infiltrer l'eau de pluie, profiter de chaque goutte : potentiel de désimperméabilisation et études GEMAPI

L'intégration systématique des enjeux d'infiltration des eaux pluviales est désormais recherchée dans tous les projets d'aménagements : parkings, pistes cyclables, espaces d'accompagnement de voirie... C'est en effet un facteur de résilience important dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur urbains et des inondations par ruissellement. Chaque goutte de pluie est ainsi captée au plus près de là où elle tombe, infiltrée ou stockée dans les espaces verts à proximité. Ceux-ci profiteront le moment venu de l'eau infiltrée dans les sols afin de pouvoir l'utiliser pour leurs besoins et permettre ainsi de réduire l'arrosage. La végétation davantage présente permettra également de rafraîchir l'air ambiant par évapotranspiration. Ce sont ces « solutions d'adaptation fondées sur la nature » qui sont désormais privilégiées dans toute requalification ou projet neuf. Ce changement de pratique nécessite la formation des acteurs concernés.

DIAGNOSTIC DU POTENTIEL DE DÉSIMPERMÉABILISATION

Résultats pour Aix-en-Provence : quel potentiel ?



/ Aire urbaine étudiée : 5 647 ha (#30% S_{communale})

/ 2 776 ha susceptible d'être désimperméabilisé

- Espaces bâtis : 2 035 ha (#73%)
- Voirie : 592 ha (#21%)
- Parkings/Places : 149 ha (#5%)

/ 92% de la superficie identifiée est concernée par une désimperméabilisation **nécessaire** à **fortement souhaitée**



6



Extrait de la carte du potentiel de désimperméabilisation des sols à Aix-en-Provence (source service GEMAPI, MAMP, 2024)

La Métropole, service GEMAPI Gestion des Eaux, Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, a conduit un travail très important de caractérisation des potentiels de désimperméabilisation à l'échelle de son territoire. La Ville d'Aix-en-Provence a été associée aux groupes de travail et pu bénéficier du rendu de sa fiche communale ainsi que d'une mise à disposition des données cartographiques produites. Elle doit maintenant s'approprier le travail conduit et croiser ce potentiel avec les projets d'aménagements prévus afin de définir un objectif ambitieux mais réaliste de superficies à désimperméabiliser.

Les services de la ville et services partenaires de la SPLA ont pu bénéficier de deux temps de formation dédiés (cf. pages suivantes) et d'un accompagnement technique spécifique afin d'optimiser les potentiels de désimperméabilisation sur plusieurs aménagements en cours de d'études (cours Sextius, place Romée de Villeneuve, place Miollis).

Les formations pour l'utilisation de la cartographie du potentiel de désimperméabilisation sont en cours et les groupes de travail pour la mise en place des indicateurs de suivi, pilotés par le service GEMAPI vont démarrer en janvier 2025, la ville d'Aix y est associée.

La désimperméabilisation systématiquement mise en œuvre dans les aménagements cyclables



Boulevard du président Kennedy, quartier d'Encagnane « AVANT », février 2022 (image Google Street)



Boulevard du président Kennedy, quartier d'Encagnane « APRES », octobre 2024 (crédit photo Ville d'Aix)

Environ 1000m² désimperméabilisés par la création d'une piste cyclable et la requalification du trottoir, à l'est des boulevards du président Kennedy et du docteur Schweitzer). Les fosses d'arbres ont été remaniées et mises en continu avec un décompactage du sous-sol, un apport d'amendements et la plantation de

nouveaux arbres et cépées. Le trottoir a été requalifié et la piste cyclable aménagée en revêtement et ballast infiltrants.

Il a été procédé de même sur l'avenue de la Touloubre à Puyricard où ce sont près de 1200m² qui ont été rendus perméables grâce à une décompaction du sol avec la mise en place d'une structure et d'un revêtement perméables avec la création de noues d'infiltration des eaux de pluie en accompagnement.

La désimperméabilisation intégrée dans les projets de réaménagement de voiries

Dans le cadre des travaux de requalification de voirie, les potentialités de végétalisation et de désimperméabilisation sont désormais systématiquement intégrés. La rue Manuel a ainsi pu bénéficier d'une large déminéralisation des pieds de platanes et de la création d'espaces jardinés plantés de vivaces méditerranéennes à leurs pieds.



La rue Manuel « AVANT » (photo Google maps, 2022)



La rue Manuel réaménagée « APRES » (photo Ville d'Aix, octobre 2024)

15 essences méditerranéennes, sobres en eau, plantées à l'ombre des platanes de la rue Manuel, dans des fosses agrandies et vers lesquelles sont conduites les eaux pluviales, au bénéfice des arbres déjà en place et plantation d'un nouveau sujet venant restaurer l'alignement.

La poursuite du programme de formation dédié des agents municipaux et partenaires



Deux formations transversales à la gestion alternative des eaux pluviales pour tous les services ont été conduites conjointement avec l'EPAGE Ménélik, pilote du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de l'Arc, le service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations) de la Métropole et l'assistance de bureaux d'études spécialisés.

Deux sessions de formations des agents et partenaires sur la gestion intégrée des eaux pluviales (crédits photo Ville d'Aix)



Ces deux sessions de formation ont été réalisées les 14 et 15 décembre 2023 et 4 et 5 septembre 2024, dans les locaux de la ville d'Aix, auprès des agents et partenaires de la Ville. Le Service en était le co-organisateur, avec l'appui de bureaux d'études techniques spécialisés, ce qui a permis de répondre précisément et de travailler sur des exemples concrets et cas pratiques d'aménagements.

=> PERSPECTIVES 2025:

Il s'agit désormais de s'inscrire dans la feuille de route du potentiel de désimperméabilisation identifié à l'échelle communale et d'intégrer les enjeux de désimperméabilisation des sols en amont de l'ensemble des projets, quel qu'en soient les porteurs. Il s'agira également de construire les objectifs quantitatifs à atteindre sur la désimperméabilisation des sols et d'intégrer les réalisations communales au suivi des indicateurs à l'échelle de la Métropole et du bassin versant.

L'intégration des objectifs de désimperméabilisation dans le cadre des grands projets de réaménagement urbains



Dans le cadre de la requalification du cours Sextius, une étude d'optimisation des potentiels de désimperméabilisation des sols a été conduite et accompagnée par le service GEMAPI de la métropole. Dans ce cadre, plusieurs scénarios ont pu être présentés et sont actuellement soumis pour arbitrage.

Transformer le parking des thermes en jardin des thermes...

Montée en puissance du programme « Renouer avec nos rivières... »

La ville d'Aix-en-Provence, au-delà d'un riche patrimoine de fontaines et d'une image de ville thermale, dispose également d'un réseau hydrographique important et méconnu de **217 kilomètres de cours d'eau** constitués des deux fleuves (dits côtiers) que sont l'Arc et la Touloubre ainsi que tout le réseau de leurs affluents, dont les plus connus sont la Luynes et la Torse mais également de nombreux ruisseaux secondaires.

La mobilité latérale de l'Arc en partie retrouvée à Roquefavour

Durant le mois de Février de cette année, une des digues de l'Arc a été arasée partiellement en amont du seuil de Roquefavour. En redonnant une certaine mobilité latérale au fleuve, c'est l'atténuation de ses crues plus en aval qui était également visée.

L'établissement public MENELIK qui a piloté ce projet a souhaité que la Direction Archéologie et Muséum de la ville d'Aix-en-Provence (DAMVA) soit associée. Ainsi en parallèle des travaux de terrassement, cette dernière a réalisé une fouille nécessitée par l'urgence absolue alors prescrite par l'État. Bien qu'assez limitée, cette intervention a permis de révéler une histoire récente et complexe de l'occupation et de l'évolution des paysages dans cette partie de la plaine. Ceci a conduit à discuter la notion de naturalité. En



effet, alors qu'aujourd'hui le fleuve et ses abords semblent avoir été façonnés par des dynamiques naturelles, il s'avère qu'ils ont été aménagés et convoités à des périodes plus moins anciennes et ceci à des fins multiples : agriculture, sylviculture ou encore artisanat avec l'utilisation de la force hydraulique. Ainsi ce type de réflexion peut permettre de modifier le regard que l'on porte sur les cours d'eau et favoriser par la même occasion un dialogue parfois délicat ou rompu entre riverain, promeneur, agriculteur et naturalistes...

Suivi archéologique du chantier d'arasement de la digue par les services archéologiques de la Ville (Crédit photo Menelik)

En explorant le sous-sol d'une zone qu'elle n'aurait pas pu sonder en temps normal, la direction archéologie, en croisant patrimoine, archéologie et environnement a concouru à donner une dimension nouvelle à l'action de Menelik, particulièrement bénéfique pour les deux structures. Cette collaboration se poursuit et s'articule désormais de manière variée lors de divers projets de MENELIK ciblés autant sur l'Arc, avec la réactivation des continuités écologiques et sédimentaires au niveau du Seuil de Roquefavour, que sur ses affluents comme la Torse.



Site en temps "normal"



Site en période de crue

Simulation du fonctionnement de la zone d'expansion de crue de Roquefavour, après suppression partielle de la digue latérale existante (Crédit photo et simulation EPAGE Menelik)

Restaurer les berges de l'Arc aux Milles

Dans le cadre du projet de restauration des berges de l'Arc en traversée des Milles conduit par Menelik, la Ville conduit la réalisation des inventaires écologiques qui permettront de fournir les données naturalistes pour le projet, caractériser les milieux naturels pour les restaurer, préparer la poursuite de la trame noire fluviale et déposer le dossier de labellisation « éco-jardin » visé pour cette promenade au bord du fleuve.



Martin-pêcheur (INPN © P.Cassier)



Couleuvre vipérine (Ecotonia_M. Eraso)



Lézard ocellé (Ecotonia ©M.Mallocher)



Zonage des études écologiques en cours aux Milles (réalisation C.Duque, MHN Aix)

Prendre soin de la Torse, petit cours d'eau urbain et îlot de nature et de fraîcheur en ville

Une grande étude conduite à l'échelle du bassin versant de la Torse vient d'être lancée par l'EPAGE Menelik. Dans ce cadre, les services de la Ville sont étroitement impliqués et parties prenantes.

Les enquêtes sociales conduites par questionnaires au printemps 2024 afin de caractériser les usages de la promenade de la Torse ont été pilotée par Menelik et co-réalisées par des agents de la ville et des services civiques de la direction développement durable.

Cette étude a pour objectifs d'améliorer le fonctionnement hydraulique de la Torse en lui redonnant de l'espace pour la bonne santé du cours d'eau d'une part et pour la réduction de l'aléa inondation d'autre part ; de restaurer son corridor écologique partout où c'est possible, tout en permettant aux usagers de continuer à profiter de ses abords et de l'îlot de fraîcheur qu'elle constitue à proximité du centre-ville.

=> PERSPECTIVES 2025

Renforcer nos actions conjointes avec l'EPAGE Menelik pour la bonne santé des cours d'eau en traversée d'Aix et s'inscrire dans les orientations du nouveau SAGE de l'Arc qui verra le jour en 2025.

Réduire en amont et capter les déchets avant qu'ils n'atteignent les rivières et la mer....

80% des déchets marins viennent des activités terrestres et **600 000 tonnes de plastique** sont rejetées chaque année dans la Méditerranée.

Le captage des macro-déchets aux exutoires pluviaux

Un dispositif innovant de grilles inox permettant de capter les macro-déchets a été installé à l'automne 2023 immédiatement en amont du Pont de la Guiramide (pont attenant au P+R du Krypton). Ce dispositif est venu équiper l'exutoire principal de pluvial dit « du Krypton » où convergent tous les réseaux d'eaux pluviales du centre-ville.

Si le dispositif s'avère globalement efficace, il a néanmoins été constaté au bout de un an de fonctionnement, que les grilles à déchets avec les mailles les plus fines voient leur efficacité altérée par des résidus graisseux.



**OBJECTIF
ZÉRO DÉCHET
PLASTIQUE**
en Provence-Alpes-Côte d'Azur



=> PERSPECTIVES 2025

Afin de pallier à cette problématique, un travail conjoint entre la Ville d'Aix-en-Provence et la Régie des eaux du Pays d'Aix va être initié en 2025 afin de sensibiliser les restaurateurs du centre-ville aixois sur le traitement de leurs effluents graisseux. Une équipe de services civiques écologiques de la Ville sera mobilisée sur ce sujet en complément du plan d'action initié sur les mégots, dont un seul abandonné dans un avaloir du centre-ville, va transiter par les réseaux de pluvial et polluera en moyenne 500 litres d'eau dans l'Arc.

Dispositif innovant de collecte des macro-déchets à l'exutoire pluvial du Krypton (crédit photo Ville d'Aix)

La réduction des micro-polluants à la source sur les micro-sites sportifs

Les sites sportifs en gazon synthétiques, sont désormais remplis de fibres organiques. En 2023, les billes de caoutchouc du stade Maurice David ont été remplacées à 100 % par des composants végétaux issus de rafle de maïs entièrement biodégradables et réduisant la chaleur du revêtement.

En 2024, le terrain synthétique du stade Carcassonne a été rempli quant à lui de matériaux issus d'écorces de chêne liège tandis que le nouveau terrain synthétique de la Molière a été réalisé en fibres recyclés à 87%.

2.4. Animer et coordonner l'écosystème aixois autour de la transition écologique

Aix, territoire d'expérimentation pour des projets d'études et de recherche

+ CEREGE



Des partenariats universitaires pour des études exploratoires et prospectives

Des partenariats universitaires sont désormais noués de façon renforcée et régulière avec les services de la Ville afin de bénéficier de travaux menés par des laboratoires de recherche locaux sur le territoire communal. Les établissements d'enseignement supérieur profitent ainsi également de sujets et supports en conditions professionnelles pour leurs étudiants et la Ville en retour bénéficie d'expertises et de dossiers qualitatifs d'étudiants en fin de parcours sur des sujets exploratoires particuliers. Au-delà du cercle restreint des tuteurs des sujets, des réunions de restitution sont désormais organisées formellement en présence de la direction générale et des directeurs et élus concernés par les sujets traités ou de public, comme ce fut le cas sur les sujets autour de l'Arc.

Les sujets d'étude en 2022 / 2023 :

- L'Arc, un nouveau souffle : Faire respirer les aixois et leur fleuve (IUAR) juin 2023 Master 2 Projet de paysage, aménagement et urbanisme co-encadrement Ville – EPAGE Ménélik
- L'étude de 6 nouveaux parvis d'écoles Aixois (IUT Villes et Territoires Durables)

Les sujets 2023-2024 en cours :

- Etude de 6 nouveaux parvis d'écoles Aixois (IUT VTD)
- Suivi des populations de papillons dans les PUP (laboratoire AMU-LPED)
- Suivi génétique des écureuils roux (laboratoire AMU – IMEP)

Sujets 2024-2025 :

- Etude de 6 nouveaux parvis d'écoles Aixois (IUT VTD)
- Un projet sous convention IUAR (DL.2024-405 passée en CM du 4 octobre 2024) pour le Pôle d'Activité du Pays d'Aix avec un focus sur les enjeux de l'eau (désimperméabilisation des sols, pollution des cours d'eau...)



Bilan du projet AIRFresh

La Ville d'Aix-en-Provence a été retenue comme un des deux territoires pilotes du projet européen AirFresh (2020-2024) avec la ville de Florence en Italie, projet qui vise à mesurer l'impact des forêts urbaines sur la qualité de l'air.

La sélection d'une parcelle de 1 hectare aux Milles a permis la plantation de 450 arbres d'essences soigneusement sélectionnées pour leurs qualités d'épuration de l'air : micocouliers, lilas d'été, chênes chevelus, sophoras du Japon, platanes d'Orient, tilleuls à grandes feuilles et érables argentés. Les capteurs de qualité de l'air implantés au cœur et autour de la parcelle ont commencé à livrer leurs premiers résultats, qui s'amplifieront tandis que les arbres poursuivent leur développement.

Ainsi, en 2023, ce sont 1,5 tonnes d'ozone (O_3), 170 kg de dioxyde d'azote (NO_2), 150 kg de particules (PM_{10}), 21 tonnes de CO_2 , le stockage de 2,6 tonnes de carbone et l'abaissement de 1,5°C de la température de l'air qui ont été mesurés sur la parcelle. Cela a permis de compenser les émissions l'équivalent des émissions de 40 voitures pour le NO_2 , 220 voitures pour les PM_{10} et 13 voitures pour le CO_2 .



Perspectives du projet SCALED sur les écureuils roux

Le projet de recherche SCALED, utilisant une approche de génétique du paysage pour identifier les rôles respectifs de la quantité et de la configuration de l'habitat sur les déplacements (flux de gènes) chez les écureuils roux (*Sciurus vulgaris*).

Un échantillonnage important sur des zones d'études à Montpellier en région Occitanie et à Aix-en-Provence en Région Provence Alpes Côte d'Azur a eu lieu en 2023. Il a consisté en la pose et la visite de collecteurs de poils d'écureuils afin d'en faire une analyse ADN (tube en PVC contenant une noix, de la purée de cacahouètes et un bout de scotch double-face pour récupérer quelques poils du pelage des gourmands).

Sur Aix, ce sont 289 collecteurs et près de 445 échantillons qui ont été collectés en partie grâce à la contribution des services civiques de la Ville, fortement mobilisés sur le projet. Les premiers résultats des analyses génétiques devraient intervenir au premier semestre 2025.

Ce sont désormais les écureuils présents au parc de la Torse qui vont être équipés avec des colliers GPS afin de suivre et connaître leurs habitudes de déplacements.

Les actions de médiation du Muséum sur la biodiversité pour tous les publics

Les actions de médiation scientifique du Muséum, depuis 2022 et avec une montée en puissance en 2023 ont été recentrées autour des questions de biodiversité, à la fois en s'appuyant sur les résultats de l'Atlas de la Biodiversité Communale et en permettant d'enrichir celui-ci.

Tous les mois, les conférences thématiques du Muséum

Rétrospective 2023 :

Janvier : **les serpents d'ici et d'ailleurs** par Nicola Fuento (LPO PACA).

Février : **de l'herbier médiéval à l'herbier contemporain** par Valérie Gontero-Lauze (labo CIELAM-AMU et Isabelle Chanaron botaniste au Muséum d'Aix).

Mars : **la Durance grande rivière Provençale... et son histoire géologique** par André Cerdan (CEN PACA).

Avril : **de la trame verte à la trame noire** par Sylvie Vanpeene (INRAE)

Mai : **l'étude du pollen...plus que vous pensez !** Par Suzanne Leroy (membre associé au LAMPEA-AMU)

Août : **découvrez les résultats de l'ABC aixois** par Chloé Duque, chargée de mission ABC au Muséum

Octobre : **les oiseaux de nos jardins** par Geneviève Delvoye (LPO pays d'Aix)

Novembre : **usages anciens et actuels de l'amanite tue-mouches** par Nastasia Camberoque, ethnomycologue.

Conférences 2024 :



Février : **Les enjeux de la protection de la nature** par Gilles Cheylan, président du comité scientifique de la réserve Naturelle de la Sainte Victoire

Mai : **L'observatoire des saisons de Provence : un dispositif de science participative** par Élisabeth Holtzer, médiatrice à l'IMBE

Juin : **Au pied des herbes de la Saint-Jean** par Aliénor Rives, conseillère en Herboristerie

Septembre : **L'écureuil aixois, une grande famille ?** par Cécile Albert, Directrice de recherche CNRS, Victorine Demiralp, ingénieure d'étude CNRS et Danielle Clake, post-doctorante CNRS

Octobre : **A la recherche du palmier disparu, une expédition à Madagascar** par Bruno Vila, maître de conférences au LPED et Louis Aureglia, doctorant au LPED.

Novembre : **Lichen, un organisme discret, mystérieux et fascinant** par Isabelle Chanaron, responsable des collections botaniques du MHN Aix.

=> PERSPECTIVES 2025 : Reconduction des projections, des inventaires participatifs, des interventions dans les écoles, des visites tous publics... Ces opérations seront possibles grâce aux médiations du Muséum recentrées sur les sujets de biodiversité et au maintien du poste de la chargée de Mission au sein du Muséum, désormais en charge de la trame noire et des suivis naturalistes en bords de cours d'eau grâce à des financements de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

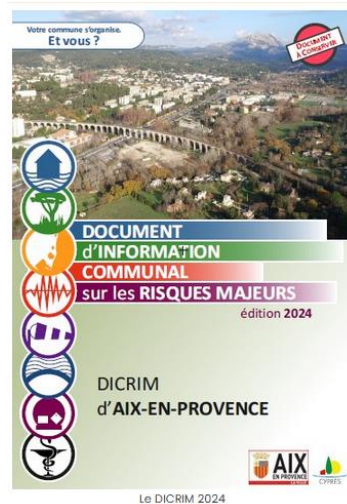
L'acculturation aux risques, part intégrante de la stratégie d'adaptation de la ville au changement climatique

L'acculturation aux risques fait partie intégrante désormais des stratégies d'adaptation au changement climatique. En effet, devant l'amplification progressive des conséquences du changement climatiques attendues, les aménagements ne suffiront pas, il est également nécessaire de se préparer à affronter les situations de crise en amont afin d'en limiter les impacts et de les aborder avec calme.

En référence à l'article L125-2 du code de l'environnement, les citoyens ont droit à une information au sujet des risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et des mesures de sauvegarde qui les concernent.

Dans le cadre de l'Information Préventive du Public, le DICRIM délivre une information sur les risques majeurs identifiés et cartographiés sur la commune, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde, les bons comportements et les bons réflexes à adopter permettant à chacun d'acquérir une véritable culture du risque et devenir acteur de sa propre sécurité.

La Ville d'Aix-en-Provence compte six risques majeurs : feu de forêt, inondation, séisme, mouvement de terrain, rupture de barrage et transports de matières dangereuses. C'est par la connaissance du risque potentiel que l'Administration, à différents échelons, peut informer les citoyens des risques encourus, prendre les mesures préventives, le cas échéant, appliquer le plan de secours



Des ateliers sur la sensibilisation aux risques » proposés aux habitants pour s'approprier le DICRIM

C'est lors du Forum des Associations et du Bénévolat du 15 septembre 2024 que ces actions de sensibilisation ont été présentées sous forme de 4 ateliers :

- Préparation d'un kit d'urgence en cas de risques majeurs et nous a permis de mettre les usagers en condition pour la préparation de leur sac.
- Présentation des points de rassemblement du Barrage de Bimont dans le but de se mettre à l'abri et d'acculturer sur les écoutes des différentes sirènes d'alerte à la population campagne d'inscriptions volontaires sur place au dispositif de télé-alerte (F24 (Gédicom)).
- Atelier « gestes qui sauvent » : que faire en cas d'hémorragie, arrêt cardio respiratoire, étouffement...
- Atelier ludique sur les obligations légales de débroussaillage avec des maquettes...

Une distribution de Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM 2024) a été faite et des magnets offerts par la DDTM ont été distribués. Un agent de la DDTM accompagne la ville sur ce projet.

Dans le cadre de l'appel à projets 2024 de l'Etat « **Tous résilients face aux risques** », le Service Plan de Prévention des Risques a obtenu la labellisation de son projet qui consiste à organiser des actions de sensibilisation sur les risques naturels et technologiques.



Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt : réunion publique et exposition

Aix-en-Provence est particulièrement exposée au risque incendie de forêt : pour prévenir ce risque, un Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (PPRif) est en cours d'élaboration par les services de l'État.

L'objectif du PPRIF est de préserver les vies humaines, de limiter le coût des dommages aux biens, en réduisant autant que possible la vulnérabilité des personnes et des biens exposés et en évitant l'aggravation des risques existants.

- Exposition Du 4 novembre au 20 décembre 2024

Une exposition publique est accessible du 4 novembre au 20 décembre dans les Mairies de quartier de Puyricard, Pont de Béraud, Luynes et à l'accueil de la Direction de l'Urbanisme.

- Des réunions publiques

L'affiche est divisée en plusieurs sections. En haut à gauche, le logo du Préfet des Bouches-du-Rhône et la Direction départementale des territoires et de la mer. À droite, le titre 'PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE DE FORÊT'. Le centre est occupé par une image d'un incendie de forêt avec le texte 'Participez aux réunions publiques à AIX-EN-PROVENCE'. En dessous, un bandeau orange résume l'objectif du PPRIF. La partie inférieure liste les lieux et dates des réunions publiques, une section 'INFORMEZ-VOUS' avec un QR code, et une section 'DONNEZ VOTRE AVIS' avec des modalités de participation.

Lieu	Date
Mairie Luynes, Salle des Mariages, Pl. de la Libération, 13080	Jeudi 21 novembre 18h
Mairie Duranne, Salle Polyvalente Arbols, 20 Av. du Grand Vallat, 13100	Lundi 25 novembre 18h
Mairie Puyricard, Salle des Mariages, Pl. des Combattants, 13540	Lundi 02 décembre 18h
Mairie Pont de Béraud, Université du Temps Libre, 6 chemin du four, 13100	Lundi 16 décembre 18h

INFORMEZ-VOUS
Exposition publique du 4 novembre au 20 décembre, de 10h à 12h15 et de 15h15 à 16h30.
- en Mairie annexe de Puyricard, Pl. des Combattants
- en Mairie annexe de Pont de Béraud, Av. Jean et Marcel Fontenaille
- en Mairie annexe de Luynes, Pl. de la Libération
- à l'accueil de la Direction de l'Urbanisme, 1 rue Loubet (matin uniquement)
Site internet : voir QR code ci-contre

DONNEZ VOTRE AVIS
- Sur les registres papier, disponibles en mairies, aux horaires de l'exposition
- Par e-mail, à l'adresse dttm-copresentation-pprif@bouches-du-rhone.gouv.fr
- Par courrier : DDTM - Service Urbanisme et Risques - 16 rue Zaffara, 13532 Marseille

Mise en place de 2 ateliers Risques pour la fête de la Science

Les 04, 05 et 06 novembre 2024

- Le premier atelier sur la sensibilisation de la population : grâce à l'écoute des différentes sirènes d'alerte à la population (sirène standard, corne de brume, FR Alert...). Présentation du nouveau DICRIM de la Ville, à quoi sert-il et que contient-il ? Quoi mettre dans un kit d'urgence et l'importance de faire participer les enfants pour sa préparation. Présentation de certains objets de survie (sifflet, coupe ceinture, brise-vitre, couverture de survie...). Affichage de plusieurs vidéos de campagnes des services de l'Etat pour faire prendre conscience qu'il faut se préparer en amont du risque. Rappel des gestes de secours concernant les urgences vitales au cas où les pompiers ne peuvent pas accéder rapidement. Information sur l'automate d'appel communal et transmission de notre plaquette avec la procédure d'inscription aux usagers.
- Le second atelier a permis de faire tester à la population les moyens d'alerte à la population (mégaphone, ensemble mobile d'alerte...) et d'expliquer les missions du service référent sur les Risques Majeurs de la Ville d'Aix en Provence. Il a permis aussi de conseiller selon les adresses, des itinéraires pour rejoindre rapidement les points de rassemblement en cas de rupture du Barrage de Bimont.

Une distribution de Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM 2024) a été faite à cette occasion et des magnets offerts par la DDTM.

Une journée spéciale a été réalisée auprès des scolaires dans le cadre de la Fête de la Science, le vendredi 04 novembre 2024 et cela nous a permis de tester notre futur projet.

- Ces 2 projets répondent à l'appel à projet de l'Etat « Tous résilients face aux risques » et ils ont été labélisés par les services de l'Etat.

=> PERSPECTIVES 2025

Une sensibilisation sur les Risques Majeurs de la Ville d'Aix en Provence va être conduite auprès des élèves de CM2. Le Service des Risques Majeurs prévoit de faire des interventions ludiques dans le milieu scolaire pour sensibiliser dès le plus jeune âge afin qu'eux-mêmes puissent transmettre les bons comportements à leurs parents ainsi qu'à leur entourage.

La DDTM se joindra aux services de la ville pour proposer aux élèves des jeux pour assimiler ces risques mais surtout pour les comprendre.

Une distribution de sifflets de survie est prévue avec le logo Ville d'Aix en Provence, ce simple objet est utilisable en toutes circonstances : pour demander de l'aide et/ou se signaler (lors des inondations, des séismes, des feux de forêt...).

Des réunions d'informations sont prévues auprès des CIQ, dans les mairies de quartiers pour expliquer les Obligations Légales de Débroussaillage avec l'intervention de l'ONF, de la DDTM... Y seront rappelés aussi les bons comportements en cas de risques majeurs propres à certains secteurs et nous répondrons aux questions techniques des usagers. Une distribution et une présentation du DICRIM 2024 est aussi prévue.

Inauguration des repères de crue du village des Milles durant les journées nationales de la résilience



Repères de la crue historique de 1935 et repère de crue simulant une crue centennale apposés sur le lavoir de grand-Mère aux Milles le 11 octobre 2024



Afin de ne pas oublier les crues historiques et rappeler qu'elles peuvent survenir à nouveau à tout moment, des repères de crues ont été posés sur le lavoir de grand-mère aux Milles. Des spectacles interactifs participatifs, des conférences historiques sur les crues de l'Arc, une simulation en réalité virtuelle d'une crue centennale de l'Arc, ont été proposées pour tous publics lors de la journée de la résilience aux Milles le 12 octobre 2024, organisée par l'EPAGE Menelik.

3



1 PAS
DE PAUVRETÉ



4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



VOLET ÉCO-EXEMPLARITÉ ET DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE

Ce volet du plan d'action s'inscrit dans le cadre des finalités 3, 4 et 5 du développement durable :

- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale, solidarités entre territoires et générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Ces enjeux impliquent un champ très large des actions de la Ville et de ses partenaires, il ne s'agit donc pas d'exposer ici de manière exhaustive l'ensemble des programmes, des politiques publiques et des activités menées par la collectivité mais de mettre en exergue des éléments ciblés.

3.1. Encourager la participation des citoyens sur tous le territoire et l'engagement de la jeunesse sous toutes ses formes

La Ville multiplie les outils de participation des habitants depuis 2022. Ces outils viennent éclairer et enrichir les projets et politiques publiques, renforcer le lien social et rapprocher les citoyen·ne·s de leurs élu·e·s. Ces actions de mobilisation permettent en effet d'identifier les besoins, attentes et idées des acteurs locaux.

Une participation qui se renouvelle

Dessine-moi...

Dans la continuité de l'étude « La ville des courtes distances, du concept à la réalité », et afin de décliner le concept de manière opérationnelle en matière d'aménagement, la Ville organise avec l'AUPA des ateliers d'urbanisme participatif afin de construire avec les habitants une feuille de route pour l'aménagement de leur quartier. Ils viennent nourrir les études urbaines par la connaissance des usages et permettent d'établir une vision partagée des lignes directrices d'évolution du quartier, qui constitue une aide à la décision permanente pour les élus. Après « Dessine-moi Célony » en 2023, l'atelier « Dessine-moi Puyricard » en 2024.

Les projets de requalification d'espaces urbains patrimoniaux

Les opérations d'aménagement prévoient dorénavant systématiquement des phases de concertation avec les habitants et des réunions publiques. Après le Quartier Faubourg, c'est le Quartier Villeneuve avec des opérations rue Manuel, rue Emeric David et Place Miollis pour laquelle la Ville a organisé avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix un atelier participatif d'urbanisme « Imagine la Place Miollis » à l'attention de ses habitants, commerçants, actifs, étudiant le 20 mars 2024 sur place.



Des Conseils pour tout le monde

Le Conseil Consultatif Civil et Citoyen poursuit sa route

La Ville attachée à l'avis de la société civile, a souhaité créer une instance de concertation réunissant des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Le Conseil Consultatif Civil et Citoyen de la Ville d'Aix-en-Provence (4C) composé de 57 membres (55 membres de la société civile et le Président et le vice-président). Il est consulté sur toutes problématiques d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune, les principales orientations de la Ville sur les documents de prospective et de planification, sur la conception et l'évaluation des politiques locales et de développement durable. Il apporte une aide et un appui au Conseil Municipal. Il a été saisi sur les thématiques suivantes en 2023 :

- Aix-en-Provence : portrait d'une ville verte - État des lieux et perspectives
- La proximité : qu'attendent vraiment les habitants dans leur quotidien ?
- Vie active - vie festive : les pratiques sont-elles conciliables ?
- La ressource en eau, où en est-on ?

Sur ces quatre thématiques proposées et conformément au règlement intérieur, les membres du 4C se sont répartis en groupes de travail. 37 réunions ont été organisées totalisant 56 heures de travail. Ces réunions ont été l'occasion pour les membres de débattre et d'échanger, mais aussi de rencontrer des élus, les services municipaux concernés et des partenaires extérieurs. Ces interactions ont permis d'enrichir les

réflexions du 4C et d'aboutir à des propositions concrètes. Les contributions des groupes de travail ont été présentées et adoptées à l'unanimité des membres présents lors d'une assemblée plénière en date du 23 mai 2024.

Aix Conseil Etudiants : un porte-parole actif de la jeunesse depuis 2015

Riche de près de 40 000 étudiants répartis dans les facultés d'Aix-Marseille Université AMU, les écoles supérieures et les établissements publics, la Ville associe ce public à la vie de la cité au travers **d'Aix Conseil Etudiants (ACE)** mis en place en 2015. C'est une instance consultative permettant aux étudiants qui s'engagent, d'être sensibilisés directement aux décisions majeures en étant force de proposition de tout ce qui touche au monde étudiant aixois. Après la période de crise sanitaire, cette instance consultative a été relancée.

Pour le mandat 2023/2024, la première plénière a réuni **50 étudiants** engagés. A l'issue, 4 commissions ont été constituées par les membres présents : qualité de vie, entrepreneuriat et insertion professionnelle, culture et sport, et éducation / citoyenneté / solidarité. Ainsi, chaque commission a restitué les projets développés ou propositions réalisées (journée internationale des droits de femmes, actions œuvrant au bien être des étudiants, rencontres avec des professionnels, participation aux événements sportifs de la Ville notamment avec le passage de la flamme olympique...).



Grâce à cet engagement les étudiants ont pris une part active dans la transmission des valeurs républicaines et la préservation de leur mémoire en participant aux différentes commémorations de la cité. Des membres d'Aix Conseil Étudiants ont notamment porté le projet « Portraits de femmes » pour célébrer, sous forme de portraits, des femmes aixoises engagées qui font rayonner la ville et le droit des femmes, en partenariat avec l'association Anonymal TV.

Le Conseil municipal des jeunes aixois

Depuis 1992, la Ville d'Aix-en-Provence gère le Conseil Municipal des Adolescents devenu en 2023 le **Conseil Municipal des Jeunes Aixois (CMJA)** qui permet à **26 jeunes élus, âgés de 11 à 17 ans**, de participer à la vie publique locale sur un temps qui leur est dédié. Par le biais du **REPÈRE** et de la direction Jeunesse - Vie étudiante, le CMJA permettra également aux élus de la Ville d'échanger avec ces jeunes Aixois sur la gestion communale et les actions liées à la jeunesse. Le rôle de cette instance est à la fois consultatif et pédagogique, permettant aux jeunes qui résident sur Aix-en-Provence et étudient dans un des collèges ou lycées aixois, de mieux découvrir les valeurs républicaines, le fonctionnement d'une démocratie, l'essence d'un collectif institutionnel à échelle locale et ainsi d'en devenir acteurs.



Le 16 février 2024, Madame le Maire, Sophie Joissains, et plusieurs Elus de son Conseil Municipal ont présidé la cérémonie de remise des écharpes au CMJA : c'est un moment important qui a permis de mettre à l'honneur la jeunesse engagée. Ce fut l'occasion de découvrir les projets et les aspirations de ces jeunes élus. La mission qu'ils se sont donnée : améliorer le quotidien des jeunes aixois, notamment sur les thématiques de l'environnement, du harcèlement scolaire et de la solidarité.

Favoriser et accompagner l'engagement des jeunes

BAFA Citoyen, Service civique et Service national universel



La Ville maintient les dispositifs engagés depuis plusieurs années, tels que le BAFA citoyen ou les volontaires du service civique et les renouvelle également.

Un nouveau dispositif de service civique dédié à l'écologie a été lancé par le Gouvernement pour la campagne 2024/2025 :

Le Service Civique Ecologique.

Cet engagement permettra aux jeunes volontaires d'être mieux outillés par le biais de formations afin de répondre à la planification écologique et de susciter des vocations de carrières vers des métiers nécessaires à la transition écologique.



Les Volontaires du Service National Universel

Le Service national universel (SNU) est un projet structurant qui vise à impliquer davantage **les jeunes de 15 à 17 ans** dans la vie de la Nation, **à promouvoir la culture de l'engagement et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes**.

Le parcours du volontaire en SNU se déroule en 3 étapes : un séjour de cohésion de deux semaines, une mission d'intérêt général de 84 heures minimum, près de chez lui, dans l'année qui suit sa participation au séjour de cohésion, un engagement

participatif à plus long terme, tel que le service civique, la réserve civique, les réserves des armées, l'engagement associatif ...

Depuis 2023, la Ville a fait appel à des jeunes volontaires en Service National Universel en lien avec des missions de développement durable : **brigade verte** pour la gestion du tri des déchets lors d'événements (les Bacchantes, Iron Man, Salon des Sports), **animation d'ateliers** (création de boules de Noël avec des éléments de récupération, sensibilisation au développement durable dans le cadre de l'été culturel dans le quartier de Beisson), **recensement** des dispositifs de collecte de mégots et comptage de mégots en centre-ville, **enquête sociologique** dans le cadre de l'étude de la Torse menée par l'Epage Ménélik.

Des lycéens et collégiens au cœur des actions

Les lycées et collèges s'engagent, notamment au travers de leurs éco délégués, et la Ville peut leur proposer de mieux connaître les problématiques de transition écologique du territoire :

- lycée Cézanne 17/01 visite du PNU

- lycée Zola 22/01 forum développement durable
- lycée Zola 09/02 présentation des actions développement durable de la Ville
- lycée Vauvenargues 13/03 présentation des actions développement durable de la Ville
- collège Saint Catherine 19/04 visite salle des Etats et présentation des actions développement durable de la Ville

Zéro Déchet » Lycée Georges Duby - Challenge Cap Eco-délégués de la Fondation GoodPlanet

Le lycée International Georges Duby de Luynes s'est inscrit au challenge Cap Eco-délégués de la Fondation GoodPlanet 2023/2024. Le projet « objectif zéro déchet ! » mené par les éco-délégués a été primé par la Fondation GoodPlanet dont l'établissement a reçu une somme de 800 € qui sera allouée à la mise en place de futurs projets de développement durable et la visite par un médiateur/médiatrice de GoodPlanete dans le cadre de cet évènement de restitution de projet.

Ainsi, les éco-délégués ont réussi à mobiliser 560 élèves de 2nd (soit 16 classes) lors d'une grande « clean up » au sein du lycée et également des partenaires : Les ambassadeurs de la métropole pour un stand de sensibilisation, l'association Luynois en action, l'ADDAP, la Direction Développement Durable et Stratégies de la Ville, et l'équipe d'enseignants (référénts DD) pour prêter main forte à la collecte des déchets lors de cette journée. Cette mobilisation a permis de faire prendre conscience de la problématique des déchets mais également d'enclencher une démarche vertueuse.



3.2. Eduquer et prévenir

Le Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement, un partenaire important pour la Ville

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix accompagne la ville depuis de nombreuses années sur des missions d'intérêt général comme la protection de l'environnement, la lutte contre les nuisances, l'éducation à l'environnement et la sensibilisation du public en vue du développement durable. En 2023, la convention triennale a été renouvelée pour 3 ans, permettant de prolonger ce partenariat historique en lien avec les trois volets du Plan Local Développement Durable de la Ville : transition énergétique, transition écologique et éco responsabilité de l'administration. Ainsi, le CPIE s'engage ou poursuit la réalisation d'actions pour l'amélioration de l'environnement et le développement durable du territoire de la commune sur les axes suivants :

- Eduquer au développement durable et à l'écocitoyenneté pour faire évoluer les comportements ;
- Accompagner les projets de transition écologique et soutenir les actions de porteurs de projets ;
- Initier et développer des actions pour la transition énergétique et réduire la pollution de l'air.



Les journées de restitution du programme « Apprendre pour Agir » ont eu lieu le 13 et 14 juin 2024 sur le site du Grand Saint Jean à Aix-en-Provence.

La Métropole Aix-Marseille Provence, au travers du Territoire du Pays d'Aix, porte un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable depuis plusieurs années sur le Pays d'Aix. Animé dans les écoles par le CPIE du Pays d'Aix, en partenariat avec d'autres structures d'éducation à l'environnement du territoire, le programme regroupe 8 thématiques qui sont proposées aux classes : air, eau, bruit, déchets, forêt, risques majeurs, énergie et garde nature. Chaque année, ce programme se clôture avec les journées de restitution qui ont lieu sur le site du Grand Saint Jean que la ville met à disposition du CPIE.



Crédit photo : CPIE



Cette année, **20 écoles élémentaires et 1 école maternelle** aixoises ont participé au programme ainsi qu'à la journée de restitution qui permet aux élèves de partager les apprentissages et les activités menés au cours de l'année scolaire.

La Métropole Aix-Marseille Provence poursuit la sensibilisation des élèves à cet enjeu majeur et a lancé **le nouveau programme 2024/2025 « Classes engagées »** qui permettra à chaque enfant de bénéficier, au cours de sa scolarité, d'interventions en classes ou en extérieur, avec un éducateur à l'environnement et au développement durable.

« Acclimate-Toi ! Comment s'adapter face au changement climatique ? »



Le CPIE a organisé ce premier évènement sur le thème du changement climatique au Parc Saint Mitre le 28 septembre 2024. Au programme : des ateliers et animations, un escape-game, restitutions des Foyers Positiv'Air et pour finir un conférence-débat « comment s'adapter au changement climatique ? » animé par Joel Guiot (Co-Président du Grec SUD, DR CNRS émérite, Cerege) et Thomas Fasquelle (Chercheur et maître de conférence au laboratoire IUSTI et école d'ingénieur Polytech de Marseille).

Cet évènement a permis au public de découvrir des solutions concrètes à mettre en place dans leur quotidien mais aussi d'échanger et débattre autour de retours d'expériences avec de nombreux partenaires (ADAVA, Recyclaïx, la Bulle Verte, les Petits Débrouillards, Mission Possible, 8 vies pour la planète, les éco-ambassadeurs du tri de la Métropole, DIAMS).

"Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement",

Tel était le thème du colloque proposé en mars 2024 par le CRES en partenariat avec l'ARS PACA, à Aix-en-Provence (technopôle de l'Arbois). L'objectif était de sensibiliser les élus et les professionnels concernés par les enjeux que constituent les mobilités actives, la lutte contre la sédentarité, la promotion de l'activité physique et le développement de cadres de vie plus agréables et plus sains. Cette journée était proposée dans le cadre du Plan régional santé environnement, financée par l'ARS.



FestiPAT, le Festival du Pays d'Aix en Transition

Un festival pour renforcer les liens avec les différents acteurs de la Transition dans un esprit festif et joyeux s'est déroulé le 14 septembre 2024 sur la journée pour présenter, échanger sur les différentes actions pour la Transition du Pays d'Aix.

Le campus Arts et Métiers aixois a organisé la "Semaine Greentech by Arts et Métiers" 16 au 18 avril 2024, à Aix-en-Provence, pour sensibiliser les étudiants du territoire sur ces enjeux, et leur permettre de devenir les acteurs des solutions innovantes de demain.



Des fresques pour comprendre les enjeux du changement climatique

Fresque du climat et Fresque de la mobilité

Le 19 janvier la Fresque du climat et le 17 mai la Fresque de la Mobilité ont été organisés en partenariat avec plusieurs associations : Luynois en Action, Luynes en Fêtes, l'Union Cycliste de Luynes et l'ADAVA du Pays d'Aix. La Fresque du climat est un outil ludique et pédagogique qui permet à un groupe des personnes

de comprendre les enjeux liés au réchauffement climatique. La Fresque de la Mobilité est un atelier collaboratif de sensibilisation aux enjeux carbone de la mobilité des personnes. Pour novices comme experts, elle permet de mieux comprendre comment adopter individuellement et collectivement une mobilité plus sobre.

La Fresque du bénévolat

La fresque du bénévolat est un outil conçu par JeVeuxAider.gouv, qui a vocation à être déployé sur tout le territoire grâce à des ambassadeurs formés à l'animation de la Fresque. Cet atelier ludique dure entre 2 et 3 heures permet de sensibiliser les participants à l'engagement afin de « tordre le cou » aux idées reçues sur le bénévolat. Organisée pour la 1ère fois le 30 mai 2024 au Repère, la fresque a été reconduite le 25 septembre dernier lors de la Journée de la Solidarité et pour finir lors de la journée internationale du Bénévolat du 5 décembre 2024.



Des manifestations pour sensibiliser à l'environnement

Graines d'Art, culture durable

« Graines d'Art » - Culture Durable est un Projet artistique et culturel, participatif autour du développement durable proposé et organisé par la ville.

Pour cette 4ème édition, « Graines d'Art » s'est déplacé au parc de la maison de quartier La Mareschale, le mercredi 22 mai 2024.

Le temps d'un après-midi ce sont près de 400 personnes, enfants et familles qui ont été invités à participer à divers ateliers de pratique et de découverte, tous basés sur le lien entre culture et développement durable : une sieste musicale, une douzaine d'ateliers de pratiques variées (percussions corporelles, reliefs réalisés à partir d'éléments recyclés, cyanotypes, conte, coin lecture, créations participatives, fabrication de peinture naturelle...).



Les Rencontres de l'économie Circulaire

La 5^{ème} édition de ces Rencontres s'est tenue du 12 au 13 avril 2024 dans le Parc Saint Mitre, organisée par la BAG (Brigade Anti Gaspi). Cette association œuvre depuis 2017 dans le monde de l'économie circulaire afin de sensibiliser le grand public aux actions du quotidien et à la portée de tous afin d'encourager à la réduction des déchets ou la non production de déchets.



Village des sciences d'Aix-en-Provence

À l'occasion de la Fête de la Science du samedi 5 au dimanche 6 octobre 2024, le Muséum d'Histoire Naturelle a organisé le village des Sciences d'Aix-en-Provence au sein du parc Saint-Mitre qui a porté sur le thème du bruit. Qu'il soit naturel ou artificiel, qu'il soit provoqué ou subi, le bruit est partout. Pour cette édition 2024, les scientifiques ont fait découvrir et comprendre ce phénomène, depuis ses origines multiples à ses utilisations en science et dans notre quotidien.



Mois éco-citoyen au Jas de Bouffan

La nouvelle édition du mois éco-citoyen revient dans le quartier du Jas de Bouffan, du 19 octobre au 16 novembre 2024 et propose de découvrir des gestes simples pour protéger la planète, échanger avec des acteurs locaux, et passer des moments conviviaux en famille ou entre amis.

3.3. Agir

Agir sur les déchets

Un garde champêtre et des pièges photographiques pour renforcer la lutte contre les dépôts sauvages

La Brigade de l'Environnement a recruté un Garde Champêtre début septembre permettant ainsi de renforcer l'équipe de la Brigade de l'environnement. Ce dernier participe à la mise en œuvre et à l'application des pouvoirs de police du Maire en matière de protection de l'environnement sous toutes ses formes. Il constate et verbalise les infractions en matière de dépôt sauvages ainsi qu'aux règles relatives à la propreté des voies et des espaces publics (dépôts de déchets sauvages et d'ordures ménagères, déjections canines, propreté des parcs et jardins ...).



Assermenté, il dispose de compétences plus larges que les policiers municipaux en usant des prérogatives d'enquête et d'investigations. Il offre un service de proximité aux habitants en prévenant les usagers à la propreté des voies et des espaces publics.

Quelques chiffres en 2024 :

35 dépôts sauvages constatés

pour un total de 130 m³ de déchets

6 contrevenants ont été identifiés

2 procédures sont en cours pour un règlement amiable du litige par le biais d'une transaction administrative.

2 pollutions des cours d'eau ont été constatées : un dossier a été repris par les enquêteurs de l'OFB, l'autre est en cours et traité via la sous-préfecture.

Non respect de collecte : **25** infractions constatées en seulement un mois et demi (janvier à mi-février 2024) et plus de **50** rappels à la réglementation.

Quelques chiffres en 2023 :

32 dépôts sauvages constatés

pour un total de 103 m³ de déchets

1 mise en demeure d'évacuation des déchets sur un terrain privé (en cours)

Non respect de collecte :

- **303 faits recensés** essentiellement dans l'hypercentre

- **55 verbalisations** réalisées

- **180 commerçants** ont reçu une visite préventive pour rappel des règles

La Ville a également délibéré pour mettre en place des dispositifs photographiques mobiles contre les dépôts sauvages : les emplacements particulièrement impactés par les dépôts illicites pourront être équipés de pièges photographiques déplaçables à loisir en fonction de l'évolution de la localisation des faits répréhensibles. Ainsi, en cas de dépôt irrégulier de déchets, ces photos pourront constituer un élément de preuve à charge à l'encontre des contrevenants dès lors que la Ville aura respecté et entériné au préalable une procédure de mise en demeure motivée en fait et en droit.

Poursuivre la sensibilisation et la mobilisation en facilitant les opérations de nettoyage par les citoyens

La Ville participe chaque année à l'organisation de 15 à 20 Clean-up days en fournissant du matériel sous forme de kits (gilets, sacs poubelles, cabas, pesons, pinces), en mettant en place de la signalisation ou en débroussaillant si nécessaire. Différents services sont impliqués (voirie, espace vert, mairies de quartier, nettoyage, police de l'environnement). Deux importantes opérations de nettoyage sont maintenant inscrites dans le calendrier : Nettoyons le Sud en avril et le World Clean Up Day en septembre.

"Nettoyons le Sud"

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité reconduire son opération de ramassage des déchets « Nettoyons le Sud » le 13 avril dernier. Ainsi, ce sont plus de 300 communes qui se sont inscrites pour cette nouvelle édition qui a vocation à s'installer comme La fête de l'environnement pour la Région Sud.



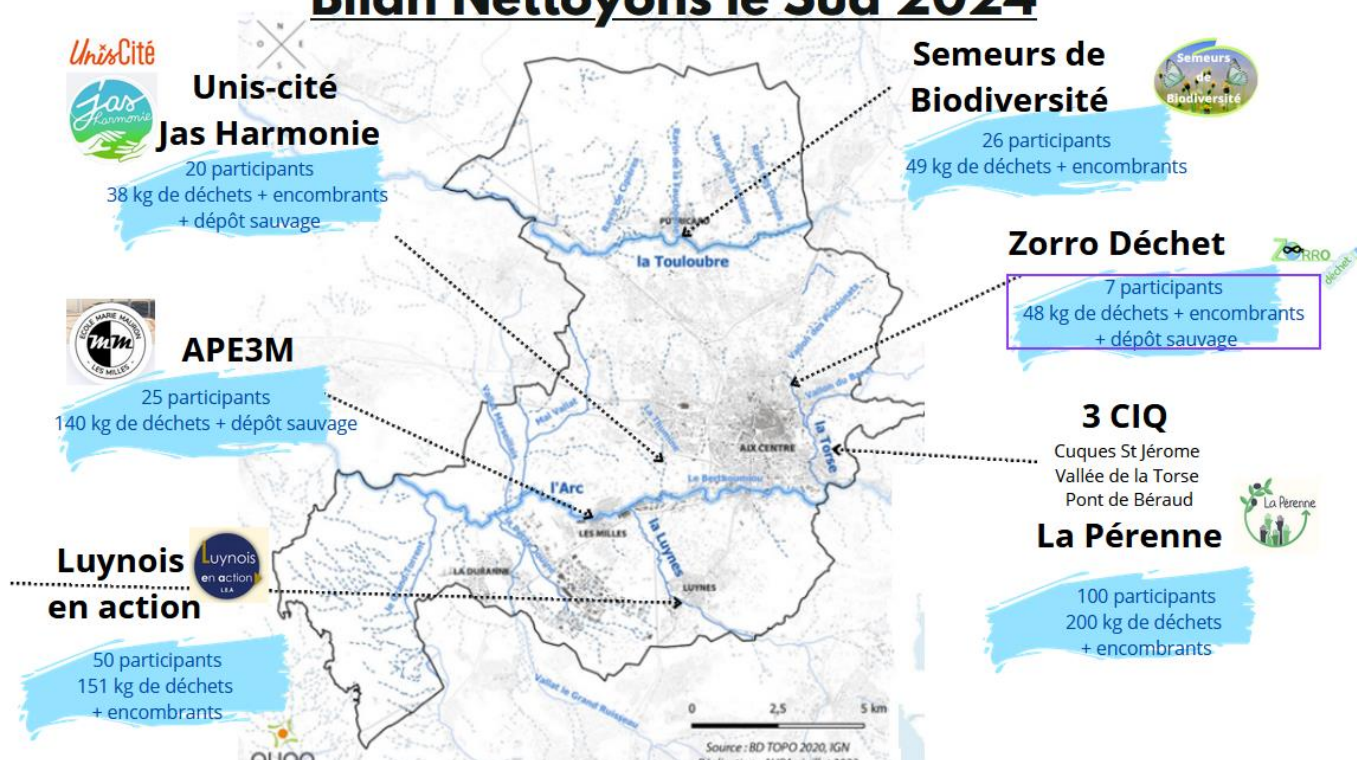
Crédit photo : La Pérenne

Cette année, la Ville a mobilisé six cleans up près des cours d'eau répartis sur différents quartiers de la Ville :

- La Petite thumine (Jas de Bouffan)
- La Luynes (Luynes)
- La Torse (PNU Jourdan-Torse et Cézanne-Torse)
- L'Arc (Les Milles)
- Le Ruisseau des Corneilles (Hauts d'Aix – Saint Eutrope)
- La Touloubre (Puyricard - Village du Soleil)

Cet élan collectif a comptabilisé **20 000 participants** à travers toute la Région et collecté **85 tonnes de déchets** soit 35 tonnes de plus que l'année dernière !

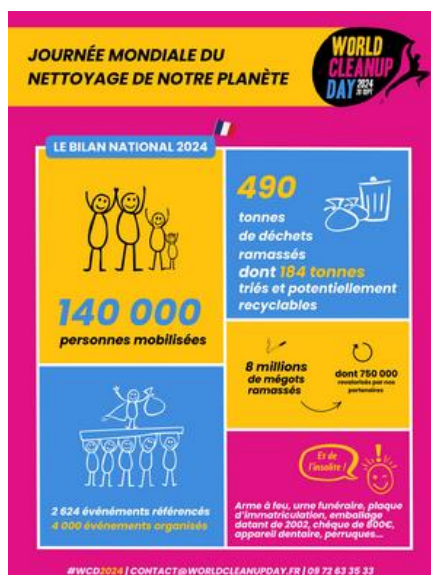
Bilan Nettoyons le Sud 2024



Le World Clean Up Day

La Ville a également fortement soutenu pour la 4ème année le World Clean Up Day, une semaine marquée par plusieurs opérations de nettoyage, des "Clean Walk", partout dans le monde. L'objectif de la Ville est d'encourager

les Aixois à devenir moteurs en organisant une Clean Walk ou acteur en participant à une collecte.



Le programme de cette semaine était le suivant :

- la semaine du 17 au 22 septembre et plus particulièrement le 20 septembre : organisation de plusieurs collectes de déchets.
- un événement-concert le 22 septembre organisé par NRJ et l'Aréna du Pays d'Aix avec un Village d'associations sur le zéro déchet pour lequel des places étaient à gagner pour les participants aux collectes.

Au total, ce sont **16 collectes de déchets**, organisés par des

associations (Zorro Déchet et Jas Harmonie), entreprises, étudiants (IUT Villes et Territoires Durables), plusieurs CIQ (Hauts de Brunet, Luynois, Millois, St Jérôme, et Pont de Béraud, Cézanne Torse), collège Nina Simone et lycée Sacré Cœur, centre social culturel Davin, qui ont eu lieu à travers les différents quartiers de la Ville.

=> PERSPECTIVES 2025 : A noter que la prochaine édition « Nettoyons le Sud » est prévue au printemps 2025. Le World Clean Up Day aura lieu quant à lui le 20 Septembre 2025.

Réduire les emballages plastiques

En interne, des bouteilles isothermes ont été distribuées à chaque agent de la Ville, ce qui permet de répondre à plusieurs enjeux.

Amélioration des conditions de travail

Une bouteille isotherme pour chaque agent de la Ville

En 2023 déjà, à l'initiative de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) de notre Ville, plus de 700 bouteilles isothermes avaient été distribuées à des agents travaillant en extérieur. C'est notre collègue Delphine Fournie du service de l'Economat qui avait procédé à la distribution à partir d'une liste élaborée par le service Prévention & Sécurité au travail.

Pour affronter l'été 2024, qui s'annonce caniculaire, ce sont tous les agents de la Ville qui seront dotés d'une bouteille isothermique. Cette décision, prise par la F3SCT, avec l'accord



des organisations syndicales, a permis à cette instance d'acheter plus de **1600 bouteilles** sur ses fonds propres. Comme en 2023, la distribution sera supervisée par Delphine Fournie aidée, cette fois-ci, de Sabine Pagni. Cette démarche, qui s'inscrit également dans le cadre du développement durable permettra également la limitation de l'emploi de bouteilles en plastiques jetables.

Concernant nos collègues affectés à des postes de travail extérieurs, il est rappelé que toutes facilités doivent être mises en œuvre par l'ensemble des services pour permettre à ces agents de s'hydrater au sein des locaux municipaux, notamment en leur permettant l'accès à un point d'eau.

LE BEFFROI N° 368 - AVRIL 2024



Crédit photo : Clean My Calanques –
Festival Deluxe Moustache
Septembre 2024



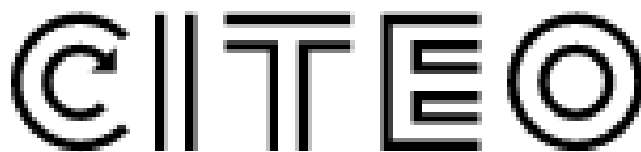
Sensibilisation aux étudiants par les
services civiques
Avril 2024



Clean Up spécial mégots Bienvenue à Aix
Zorro Déchet
Septembre 2024

La Ville a conventionné avec CITEO en 2024 dans le cadre d'un soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus en application de la Responsabilité Elargie des Producteurs.

Ainsi, cette collaboration de 3 ans, dotée d'un soutien Citeo de plus 600 000 euros par an, vise à la fois à prévenir l'abandon de déchets sur les espaces et couvrir des coûts d'opérations de nettoyage qu'ils engendrent. Le plan d'actions de la ville intègre également des actions de mobilisation et prévention de l'ensemble des relais, indispensables pour limiter au maximum le geste d'abandon.



Un engagement conjoint pour prévenir l'apparition de déchets abandonnés et couvrir les coûts des opérations de nettoyage.

Cette convention s'inscrit dans la lignée des ambitions de la Ville d'Aix-en-Provence pour prévenir et réduire les quantités de déchets et emballages produites et consommées sur ses espaces. En ce sens, sa mise en œuvre dépendra d'une pluralité d'actions et prévoira la poursuite des dynamiques existantes et l'émergence de nouvelles autour de :

- Cartographie des points noirs du territoire
- Renforcement des moyens de nettoyage, notamment par l'achat de balayeuses pour plus d'efficacité ou le développement de ramassages dans les espaces naturels.
- Prévention du geste d'abandon, sensibilisation et mobilisation des publics : renforcement de l'action de la brigade environnement, partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement d'Aix-en-Provence pour poursuivre l'engagement des commerçants, mobilisation de tous les acteurs du territoire (scolaires, agents de la ville, forains, citoyens, etc.) contre ce fléau
- Aménagement d'équipements de piégeage (10 appareils déployés sur différents points noirs de la Ville), par l'expérimentation d'un dispositif innovant de collecte des macrodéchets sur l'exutoire pluvial du Krypton
- Développement de l'écoresponsabilité au travers de la Charte éco-responsable des manifestations.

=> PERSPECTIVES 2025 : Phase d'étude pour la création d'une ressourcerie menée par la Direction Politique de la Ville dont le COPIL d'arbitrage a eu lieu en juin 2023 ; une étude de faisabilité en cours pour la mise en place de composteurs collectifs dans les parcs de la Ville en lien avec la Direction des Espaces Verts et la Métropole.

S'attaquer aux mégots

La Ville a conventionné en septembre 2023 avec ALCOME, éco-organisme agréé par l'État en charge de la Responsabilité Élargie des Producteurs de produits de tabac équipés de filtres composés en tout ou partie de plastique et des produits qui sont destinés à être utilisés avec des produits de tabac. La mission d'ALCOME est de participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac (schématiquement appelés « mégots ») jetés de manière inappropriée dans l'espace public. ALCOME a comme principal objectif la réduction de la présence des mégots dans les espaces publics, à hauteur de - 35 % de mégots mal jetés d'ici août 2026.



La Ville a établi un premier bilan sur les actions menées de septembre à décembre 2023 : cela passe par des mesures préventives (Brigade de l'environnement, expérimentation de collecteur de mégots en interne, cendriers fixes, distribution de cendriers de poche) mais aussi par des actions de sensibilisation (recensement de soixante avaloirs en centre-ville, cleans up spéciale mégots, jeu concours de sensibilisation aux mégots par l'association La Pérenne).

Pour 2024, l'action contre le jet de mégot se poursuit avec deux arrêtés municipaux l'un portant sur l'interdiction de jet de mégots sur la voir publique et les espaces publics ; et le deuxième sur l'interdiction de jet de mégots spécifique aux AOT (autorisation d'occupation temporaire du domaine public) qui concerne les acteurs privés utilisant l'espace public. Des actions de sensibilisations lors d'événements et de distribution de cendriers de poche sont menées tout au long de l'année.

=> PERSPECTIVES 2025 : en lien avec la Direction de la Propreté : déploiement de cendriers de rue et éteignoirs dans la Ville ; collecte et valorisation des mégots par un prestataire spécialisé ; participation au Mégothon en mai 2025 ; projet tutoré « ma rue sans mégots » par des étudiants de 2^{ème} année en IUT Techniques de Commercialisation.

Agir sur le bruit

En application de la Directive Européenne du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, la Métropole et les communes doivent élaborer un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) en tant que gestionnaires d'équipements routiers bruyants (plus de 8 200 véhicules/jour). C'est un document qui permet d'identifier les secteurs exposés au bruit et de définir une stratégie de résorption des Points Noirs afin de limiter le niveau d'exposition des populations. Le choix a été fait d'une rédaction d'un PPBE unique, copiloté par la Métropole et les communes.



3.4. Une ville bienveillante

Une ville accessible à tous

Favoriser l'accessibilité et la mobilité pour tous

Depuis plusieurs années, l'association « La Nuit du Handicap » a développé, au mois de juin, une initiative visant à valoriser les personnes en situation de handicap, à travers la tenue d'événements, centrés sur le handicap, et ouverts à tous. Cet événement national est aussi l'occasion de briser les clichés, de construire une société plus inclusive et de révéler les talents de chacun.

Pour cette 3^{ème} édition du 15 juin 2024 de 17h à 22h, la Direction Santé Publique et Handicap a participé et organisé une soirée festive avec de nombreuses animations et de stands de sensibilisation dont plus de **trente associations** se sont portées volontaires et une scène centrale sous le parrainage de DJ Eden Jays (DJ non-voyant) qui a clôturé la soirée en musique.



Penser la ville pour les enfants

Plan « Bien vivre à l'école et Projet Educatif de Territoire au service du développement durable

La réussite éducative et le bien-être des enfants dans les écoles demeurent au cœur des priorités de la Ville. Au travers du Plan Bien Vivre à l'école, il s'agit de poursuivre plusieurs objectifs dont celui d'assurer à tous un climat scolaire apaisé, des conditions optimales d'accueil et de réussite dans une école bienveillante, mais également de proposer un environnement favorable à l'épanouissement des enfants et à leur apprentissage.

La Ville a adopté en 2023 le Projet Educatif de Territoire (PEdT) avec l'Education Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales pour les années 2023-2026 qui s'articule autour de six thématiques basées sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour permettre à chaque enfant de développer son esprit critique, sa créativité, sa capacité à coopérer avec ses pairs et à mieux communiquer : Culture et Patrimoine / Développement Durable / Réussite éducative / Santé et bien-être / Sciences et numérique / Sport.

Par exemple, dans le cadre PEdT, les élèves des écoles de la Torse, Brémont, Beisson et Pierre-Gilles de Gennes ont été nommés « ambassadeurs » pour la lutte le gaspillage alimentaire et sont accompagnés des équipes de la Direction éducation enfance petite enfance et de la cuisine centrale.



Pour la rentrée scolaire 2024, la Ville a édité son « Mag du petit Aixois », un magazine au format et aux couleurs spécialement choisis, destiné aux 8-11 ans, autour des enjeux de développement durable : biodiversité, climat, eau, environnement, alimentation, mobilité... Le Mag du petit Aixois souhaite participer à la sensibilisation des enfants autour de ces enjeux cruciaux, pour en faire les meilleurs ambassadeurs du monde de demain. Climat scolaire et bienveillance à l'école sont également abordés.

Valoriser l'engagement dans le réseau Ville amie des enfants

La Ville d'Aix-en-Provence, « Ville Amie des Enfants - UNICEF » depuis 2021, et l'antenne locale d'UNICEF-France organisaient le **TALENT SHOW** le mercredi 27 novembre au théâtre du Repère. Pour l'occasion,



72 participants et bénévoles UNICEF se sont mobilisés et 15 talents sont montés sur scène. Cette édition était organisée en l'honneur du 35^{ème} anniversaire de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). L'anniversaire de la signature de la CIDE est une occasion importante pour rappeler l'engagement de la communauté internationale à protéger les droits fondamentaux de tous les enfants. Cette soirée Talent show a mis en lumière le talent et la créativité de jeunes artistes locaux, tout en sensibilisant le public aux droits de l'enfant et à la mission de l'UNICEF.

Le 20 novembre 2024 célèbre **La Journée Internationale des droits de l'enfant**, c'est l'occasion de valoriser les actions éducatives

menées par les acteurs locaux pour les enfants. La Ville, en collaboration avec des associations, a organisé cet événement au Parc du Château de l'Horloge. Au programme : de nombreuses animations, stands d'information, débats, projection de courts-métrages ...

Rendre le sport accessible pour tous

Label Terre de jeux 2024

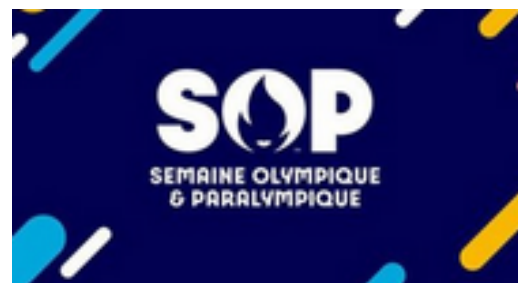


Le label Terre de Jeux 2024, décerné par le comité d'organisation des Jeux Olympiques distingue la Ville d'Aix-en-Provence depuis 2019. Au-delà d'une simple reconnaissance, ce label implique des engagements concrets : promouvoir le sport au quotidien, favoriser l'éducation et la santé par le sport, encourager l'inclusion, et rendre le sport accessible à tous. Une démarche qui vise également à célébrer les Jeux dans le territoire aixois, tout en

respectant l'environnement. Un engagement fort pour vivre ensemble l'émotion des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les festivités olympiques

Pour le passage de la Flamme Olympique le 12 mai, la Ville avait organisé la 8e édition de la **Semaine Olympique et Paralympique** (SOP) le 2 avril 2024. Les écoles et équipements sportifs de la ville ont pu accueillir des centaines d'enfants, de jeunes et de seniors pour des activités visant à promouvoir les valeurs de l'Olympisme. Une manière de célébrer les Jeux et les sportifs du monde entier.



Du 8 au 19 avril, treize écoles labellisées Génération 2024 se sont ensuite lancées dans une **Quinzaine Olympique**. Au programme : activités sportives au Val de l'Arc et à Maurice David pour les enfants de 6 à 11 ans. Une initiative visant à promouvoir le sport chez les jeunes, tout en valorisant les valeurs républicaines et l'inclusion à travers la labellisation « Génération 2024 ».



Lancement de la quinzaine sportive pour la jeunesse

La 8^e édition de la Quinzaine pour la Jeunesse destinée aux 11 – 25 ans et aux professionnels de la Jeunesse a été lancée du 29 avril au 12 mai 2024 avec comme thématique le sport qui s'est intégré dans la dynamique du Mois Olympiques et Paralympiques. Cette programmation d'activités développée par les services de la Ville d'Aix-en-Provence et le réseau associatif local, a permis de véhiculer pendant 15 jours les valeurs de l'Esprit Sportif Aixois : Amitié Respect Excellence.

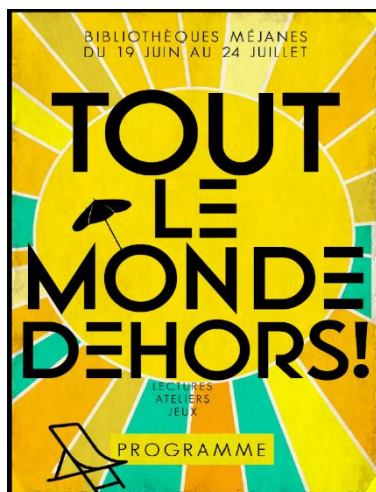
Pendant ces deux semaines, les jeunes ont exploré divers horizons : découverte des métiers du sport, sport santé et handisport, rencontres sportives de haut niveau, e-sport, inclusion par le sport, ... La cérémonie du 7 mai a été marquée par l'intervention des représentants du CREPS PACA, qui ont présenté aux jeunes les diverses démarches et activités de leur établissement.

Rendre la culture accessible pour tous

Les bibliothèques s'engagent

Le Rayon vert à la Bibliothèque Méjanès-Allumettes et des 2 Ormeaux

Le Rayon Vert est une nouvelle proposition des bibliothécaires. Il fait écho aux préoccupations écologiques actuelles d'un grand nombre de lectrices et lecteurs qui recherchent à la bibliothèque une matière à penser et/ou des pistes plus concrètes en matière d'écologie. Ainsi, c'est tout un rayon de livres et de films entièrement dédié à l'écologie et au développement durable : philo, jardinage, économie circulaire, initiatives citoyennes ...



C'est à l'occasion du mois éco-citoyen en octobre 2024 que la bibliothèque des Deux Ormes a inauguré son rayon vert, déclinaison de celui des Allumettes en proposant des documents pratiques et tout public sur le développement durable.

Tout le monde dehors !

Les bibliothèques Méjanès ont pris leurs quartiers d'été durant l'évènement TOUT LE MONDE DEHORS du 19 juin au 24 juillet 2024 ! En ville, dans le jardin des Deux Ormes ou dans différents parcs de la ville, des jeux, des lectures, des ateliers et une déambulation ont été proposés pour un moment de détente et de convivialité en famille ou entre amis.

Le Rotary s'engage pour la jeunesse aixoise en faveur de la démocratisation de l'accès à la culture

Suite à la création, au développement et au financement du premier Orchestre à l'École à Aix-en-Provence durant six années, sept clubs Rotary d'Aix-en-Provence continuent à s'associer à la Ville d'Aix pour soutenir un projet du Conservatoire particulièrement innovant de développement de chant choral dans les écoles. Le « **plan chorale** » novateur et ambitieux concerne **chaque année une vingtaine de classes, soit plus de 400 élèves du primaire**. Il consiste à accompagner les professeurs des écoles dans la pratique et la maîtrise du chant avec les enfants. Depuis 2023/24, le dispositif « plan chorale » fait partie des EAC (Éducation

Artistique et Culturelle). Le soutien financier du Rotary est essentiel pour permettre, aux côtés de la Ville, à un nombre important d'enfants de bénéficier de ce dispositif et a offert cette année aux jeunes chanteurs l'opportunité de participer à la Biennale 2024 avec un grand concert le 24 mai au Conservatoire.

La Biennale

Fort du succès rencontré en 2022, la Biennale d'Aix déploie sa deuxième édition à travers une programmation ambitieuse qui renouvelle le rapport du citoyen à la culture. Ces rencontres et événements gratuits sont une façon idéale de s'approprier l'art. Deux temps forts :

- **du 6 avril au 29 juin 2024** : Théâtre, expos, arts de la rue, cirque, danse, concerts, ciné, ateliers... Avec pour écrin des monuments (musées, bibliothèques, théâtre du Bois de l'Aune, Manufacture, Conservatoire), des lieux exceptionnellement ouverts (couvent des Prêcheurs, chapelles Venel, Visitation et Andrettes) et des espaces naturels (Tholonet, Bibémus), la poésie de la plasticienne japonaise Chiharu Shiota, au musée des Tapisseries et au Pavillon de Vendôme, avait attiré à la mi-juin 22 000 amateurs. Ce premier temps de la Biennale pourrait avoir réuni de 150 à 160 000 personnes.
- **du 21 septembre au 14 décembre 2024** : 72 événements prévus principalement les week-ends et des expositions qui courent sur l'ensemble des temps forts, vont irriguer le territoire aixois dans son espace public et ses jardins mais aussi au sein des huit équipements culturels de la ville : les musées du Pavillon de Vendôme, des Tapisseries, du vieil Aix, le Musée Granet, le Théâtre du Bois de l'Aune, la Manufacture, les Bibliothèques Méjanes, le Conservatoire Darius Milhaud.



Une ville attentive à la cause animale

Parc Canin de l'Espace Gauffredy



Ce parc, inauguré le 27 septembre dernier, aménagé par les espaces verts de la Ville, est le premier créé sur la ville. Idéalement situé en centre-ville, ce nouveau lieu de promenade permettra aux propriétaires de chiens de laisser gambader leur animal en toute liberté (les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne seront pas autorisés).

Tout est prévu pour le bien-être des animaux avec des fontaines à eau et des bancs pour leurs maîtres.

Riche du label de la Région Sud « Ville amie des animaux » accordé pour deux ans à la commune, Aix-en-

Provence s'engage au bien-être des compagnons à quatre pattes.

3.5. Accompagner et valoriser le tissu local

Soutenir les associations

La Ville continue son accompagnement auprès des associations, notamment au travers de sa **Charte éco responsable des manifestations** pour multiplier des manifestations éco responsables, pour la 3ème année de mise en œuvre de la Charte.

=> PERSPECTIVES 2025 : acquisition d'une rampe à eau pour les manifestations sportives, possibilité de location d'éco-cup afin de limiter les bouteilles en plastique.



Borne à eau (Régie des eaux)
Fête du Vélo 26/05/2024



Signalétique tri des déchets
Salon des Sports 07/09/2024



Tri des biodéchets (56.7 kg)
par la brigade verte
Les Bacchantes 17/11/2024



Parking vélo provisoire
Salon des Sports 07/09/2024

« Asso'ciez-vous ! »: les rencontres de la vie associative le 9 avril 2024

La Ville a organisé pour la seconde année les rencontres de la vie associative « ASSO'CIEZ-VOUS ! » qui ont eu lieu le mardi 9 avril à l'amphithéâtre de la Manufacture. Au programme de cette soirée, une table

■ ASSO'ciez-vous ! ■

Les Rencontres de la Vie Associative – Edition 2024



ronde sur le thème de l'engagement social et environnemental (enjeux, opportunités, besoins pour le monde associatif et utilité de ces outils pour dynamiser l'engagement associatif), autour de partenaires et d'acteurs associatifs aixois apportant leur expertise et expérience suivi d'un temps d'échanges et de rencontres en petits groupes.

Le 1^{er} Campus HelloAsso

Les rencontres du Campus HelloAsso se sont déroulées le 20 juin 2024 pour la première fois au CIAM à Aix-en-Provence. Cette soirée festive a permis à une cinquantaine d'associations de trouver des ressources et de développer leurs contacts au travers d'ateliers thématiques. Un bilan très positif qui sera reconduit pour 2025.



La Ville fête le bénévolat et l'engagement associatif le 5 décembre 2024

Associations, services de la Ville et partenaires institutionnels impliqués dans l'engagement et le bénévolat associatif seront présents pour présenter les dispositifs, conseiller et répondre aux questions. A l'issue de cet évènement, La Ville d'Aix-en-Provence souhaite mettre à l'honneur l'engagement des bénévoles dans les associations de la Ville, au travers de 3 trophées : *le bénévole le plus jeune, le bénévole ayant le plus d'ancienneté, le "poly" bénévole* (cumul de plusieurs fonctions au sein de plusieurs structures). Les bénévoles retenus dans chaque catégorie, seront conviés, le 5 décembre prochain, à l'occasion de la journée du Bénévolat, à un moment festif avec remise des prix, au cours duquel leur engagement sera mis à l'honneur.



Forum des associations et du bénévolat



La 4ème édition du Forum des Associations et du Bénévolat (FAB) s'est tenue le **dimanche 15 septembre 2024** au cœur du centre-ville d'Aix-en-Provence. Près de **290 exposants** du monde associatif ont été répartis sur les 4 villages thématiques, arts et culture, bien être et sport, développement durable, cohésion et cadre de vie. Ce rendez-vous a permis de promouvoir les activités des associations auprès de la population aixoise, d'accueillir de nouveaux adhérents, de rencontrer de nouveaux bénévoles et de partager les diverses expériences. D'autres forums se sont tenus également en septembre dans certains quartiers et villages.

Le monde économique s'engage avec le label régional Parc +

Le Pôle d'activités d'Aix-en-Provence est un pôle stratégique à l'échelle régionale. L'association de propriétaires est l'atout de ce pôle qui peut mener en coopération avec la Ville et la Métropole de nombreuses actions en matière de développement durable. A ce stade, beaucoup de projets sont en phase d'étude ou de démarrage tels que la reconquête de friches, le diagnostic du potentiel de production photovoltaïque, l'aménagement d'un poumon vert dans le site du Cerema.

Pour sa première candidature le Pôle d'activités d'Aix-en-Provence obtient le label PARC+ Niveau 1, pour la période 2024-2026 avec des actions qui ont séduit le jury comme :

- Un pôle d'activités majeur pour le territoire et la région
- L'ensemble des propriétaires fonciers représentés dans une AFU, organisée en commissions thématiques
- La réalisation d'un diagnostic "îlot de chaleur" par l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA)
- La réalisation en cours par le PAAP d'un diagnostic sur le potentiel PV en toitures dans le cadre du décret tertiaire
- Le lancement récent d'un service de bus à la demande sur le pôle
- Les nombreuses animations de l'association.

Le Pôle d'activités d'Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, s'est construit au fil du temps depuis la création d'une Association Foncière Urbaine en 1968 pour aménager et gérer ce pôle. Il est aujourd'hui composé de 5 secteurs créés successivement, sur une surface totale d'environ 500ha : - la ZAC industrielle des Milles en 1970 - la ZAC Pichaury à vocation mixte industrielle et tertiaire en 1975 et étendue en 1986 aux Grottes de Pichaury - la ZAC industrielle de la Robole en 1989 - la ZAC Gustave Eiffel à vocation industrielle et productive en 1991 complétée par le quartier mixte de la Duranne : tertiaire, commercial et logements. - la ZAC Lenfant, à vocation tertiaire en 2009. Ainsi, le Pôle d'activités regroupe aujourd'hui un total de 400 propriétaires fonciers membres de l'AFU, 1900 entreprises exploitantes et génère 30 000 emplois, soit 16% des emplois du territoire métropolitain. L'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence anime et gère ce territoire, aux côtés de la Ville et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

3.6. Piloter des actions de cohésion sociale et de solidarité

Dans les quartiers prioritaires

Les soirées sportives, culturelles et artistiques au Jas de Bouffan

La Ville d'Aix-en-Provence développe depuis plusieurs années une politique sportive dans les territoires prioritaires et notamment dans le cadre du contrat de ville. Cette année particulièrement en vue des JO 2024, la Direction Politique de la Ville et ses partenaires ont organisé des soirées sportives, culturelles « **Les Nocturnes** » sur le complexe sportif Maurice David au Jas de Bouffan du 31 juillet au 23 août 2024 qui a mobilisé une quinzaine d'associations et plusieurs prestataires, dont la Mission Locale du Pays d'Aix, pour offrir des activités aux jeunes aixois qui ne partent pas en vacances. Des séances d'initiations et de découvertes à des disciplines telles que l'escalade, le parkour, le tennis, les sports de combat, le basket, le tir sportif et bien d'autres encore ont été au programme, le tout en semi-nocturne et encadré par des animateurs diplômés. Une easy-box a été également installée pour la pratique du e-sport.



60 ans d'Encagnane

La première pierre d'Encagnane a été posée le 23 septembre 1964, il y a 60 ans.

Le quartier a célébré cet anniversaire toute l'année, avec une myriade d'événements sportifs, culturels et des animations autour de la mémoire, de l'histoire ou du renouvellement urbain. L'ensemble des partenaires du quartier y ont participé.

En point d'orgue la semaine du 23 septembre, qui a débuté avec un cycle de conférences sur Encagnane hier, aujourd'hui et demain à la Manufacture. Plusieurs inaugurations ont eu lieu : la rue Manouchian et les pistes cyclables ; le parc urbain Adèle Milloz, avec aussi la projection d'un film sur le quartier par Anonymal à la Mareschale, et une exposition itinérante de photos collectées auprès des habitants du quartier.

La journée de clôture a eu lieu le 28 septembre sur la place Romée de Villeneuve avec au menu déambulation, théâtre, spectacle, concert et bal populaire.

Le Rallye citoyen

La Ville d'Aix-en-Provence et ses partenaires du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ont toujours contribué à l'éducation à la citoyenneté. Pour sa quatrième édition, le Rallye Citoyen, qui a eu lieu le vendredi 31 mai, a permis à 158 enfants de 10 à 13 ans de découvrir les institutions du centre-ville, leurs rôles et les valeurs républicaines grâce à un « parcours urbain citoyen ». Le rallye a commencé à 9h à l'Esplanade Mozart et s'est terminé à 15h dans la salle des États de Provence à l'Hôtel de Ville. Au total 5 étapes parcourues par les enfants : le pôle Santé et Solidarité, le pôle culture, le pôle

Administrations et Services, le pôle Accès au droit, et enfin le pôle Patrimoine et Environnement. Destiné aux écoles et collèges du réseau d'éducation prioritaire REP, cet événement était porté conjointement par l'Éducation Nationale et la Ville via le pôle prévention.



Le CCAS, un acteur clé de l'action sociale municipale en faveur de la solidarité

L'action du CCAS est par essence dans le volet social du développement durable via l'accompagnement proposé par le CCAS à travers ses différents services (accueil, évaluation sociale, évaluation médicale, accompagnement social, attribution de différentes aides facultatives, soins, portage de repas, aide à domicile, résidence autonomie, téléassistance...) :

- promotion de l'achat local en allouant, dans le cadre des aides facultatives, des Chèques Alimentaires utilisables dans les commerces aixois
- renouvellement de la convention avec EDF Solidarité pour sensibiliser les usagers aux économies d'énergie
- portage de repas avec le prestataire Basil (structure de l'ESS)
- promotion de la mobilité durable via le forfait mobilité, l'achat de voitures électriques et l'utilisation de vélos électriques
- ateliers participatifs : impliquant les usagers pour faire évoluer les accueils physiques et téléphoniques (accompagnement par le cabinet Nextra) ; ateliers à destination des seniors (+60 ans) pour échanger autour de l'habitat des seniors (parcours de logement, besoins en adaptation etc...) impliquant seniors, services communaux et élus (financement par l'Agir Arcco en lien avec le cabinet Réciprocité).
- Organisation de plusieurs actions collectives avec les usagers (échanges de savoirs et de pratiques au CHRS, actions culturelles participatives avec la production d'œuvres d'art par exemple) et menées par les travailleurs sociaux.
- Implication des usagers du CCAS dans les Conseils de Vie Sociale (résidence Autonomie + CHRS) comme l'oblige la réglementation.

Journée de la solidarité

De nombreux acteurs associatifs et institutionnels aixois ont participé aux Nuits de la Solidarité en 2022 et 2023, qui visaient à recenser, le temps d'une soirée, les personnes en situation de rue. A l'issue, plusieurs associations ont émis le souhait de se rencontrer, de partager sur les complémentarités et d'envisager des actions communes. Par conséquent, la Ville et le CCAS d'Aix-en-Provence se sont mobilisés en 2024 afin de répondre à cette attente tout en ouvrant la réflexion sur un public plus large, en organisant une « Journée de la Solidarité » qui a eu le 25 septembre 2024.

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ



MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

Des gestes de tous pour le mieux de chacun

PROGRAMME

LE MATIN DÈS 9H	L'APRÈS-MIDI DÈS 14H
- Collecte de dons* - Informations sur les actions du CCAS et des associations - Sensibilisation au bénévolat	- Ateliers sur le lien social - Jeux participatifs - Tables rondes - Temps convivial et de partage - Spectacle "Wallabout Sound System" DJ set
- Place Romée de Villeneuve - Encagnane - Place de l'Hôtel de Ville - Campus Schuman Aix-Marseille Université	- Au Repère Jeunesse 37 Bis, boulevard Aristide Briand



Collecte de Dons
Donnez une nouvelle vie à vos objets.
* Produits d'hygiène personnelle, téléphones portables, chargeurs, livres, jouets, produits et accessoires pour animaux.

La Journée de la Solidarité a été organisée en deux temps :

- le matin : des points de collecte de dons, sensibilisation au bénévolat et information animés avec les associations partenaires
- l'après-midi : un temps collectif (ateliers sur le lien social, jeux participatifs, tables rondes, spectacle), ouvert au public, au Repère.

Forum de l'Emploi et de l'Insertion

Ce mardi 17 septembre 2024, le CCAS a participé à la 2^{ème} édition du Forum de l'Emploi et de l'Insertion du quartier d'Encagnane sur la place Romée de Villeneuve.



Au programme :

- Le Bus pour l'Emploi du département des Bouches-du-Rhône présent pour aller vers le public RSA du quartier
- Découverte des métiers et services pour les jeunes de 16 à 26 ans en réalité virtuelle par la Mission Locale
- Présentation de toutes les offres et aides de formation, mobilité... par la Région Sud
- Les entreprises d'insertion et de droit commun ont pu proposer des offres d'emploi...

Ainsi, ce forum a permis de présenter les différents métiers du secteur social et répondre aux questions sur ce domaine, ainsi que sur le RSA. Cela a été une

belle occasion pour mettre en avant les offres d'emploi disponibles actuellement au sein de l'équipe du CCAS.

=> PERSPECTIVES 2025 convention avec l'entreprise JOUGA (rachat et revente des jouets de seconde main) : organisation d'ateliers de collecte de jouets avec les usagers et récupération de jeux de seconde main à destination de la résidence autonomie, le CHRS, et l'équipe Alzheimer.

Sensibiliser aux éco gestes et lutter contre la précarité énergétique

L'exposition « Dans mon quartier, je consomme malin »

La Ville continue de faire tourner l'exposition sur les dépenses d'énergie mais aussi sur la précarité énergétique **"Dans mon quartier, je consomme malin"**, en lien avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement et animés par les Ambassadeurs aixois, les jeunes volontaires du service civique. L'exposition répond à toutes les questions pour économiser l'eau et l'énergie dans le logement. Qu'est-ce qu'un kilowatt ? Combien consomme une console de jeu ? Combien coûte un bain ? Le visiteur évolue comme dans un logement où l'on retrouve les différentes pièces à vivre. Chaque espace est mis en scène par une fresque et du mobilier au sein desquels s'intègrent des ateliers pédagogiques sur 4 thématiques : Eau, Energies, Dépenses et Confort.

L'exposition a tourné sur 2 lieux en 2024 :

- du 05/02 au 16/02 au CUBE Aix-Marseille Université
- du 06/11 au 14/11 au Centre Social et Culturel Château de l'Horloge (dans le cadre du Mois Eco-Citoyen)



L'HABitat Pédagogique Itinérant (HAPI)

L'HABitat Pédagogique Itinérant (HAPI) est un module container animé par l'association La Varape, hébergeant une exposition innovante sur les écocgestes, déjà vue par près de 200 000 personnes sur 100 sites à l'échelle régionale. Implanté sur la place Romée de Villeneuve du 24 au 28 juin, grâce à un financement de l'Etat dans le cadre du Pacte des Solidarités, en partenariat avec la DDETS, la Ville et le CCAS (notamment grâce au label « Point Conseil Budget »), l'installation du HAPI s'inscrit dans un cadre d'information par des conseils concrets et chiffrés incitant à réduire consommations d'eau et d'énergie domestique via une approche éducative et ludique.





Semaine éco-citoyenne

ADOPTER LES BONS GESTES

24 au 28 juin 2024

Place Romée de Villeneuve,
13100 Aix-en-Provence



**RENCONTREZ LES CONSEILLERS
DES POINTS CONSEIL BUDGET**

Ateliers factures | Économie d'eau | Tri & déchets | Conso équipement | Visite gratuite

TRANSITION ÉCOLOGIQUE | DÉVELOPPEMENT DURABLE | SOBRIÉTÉ



3.7. Une administration et un exécutif éco responsables

Des élus formés au développement durable

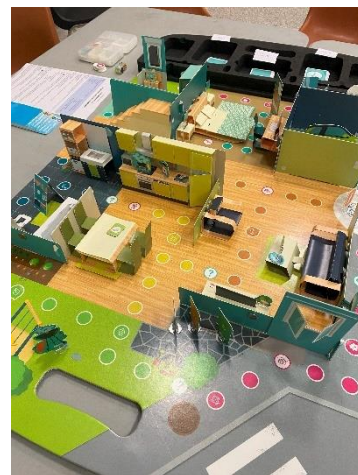
Le 8 avril 2024, l'Agence Régionale Biodiversité Environnement a animé une formation-action sur la transition écologique adaptée aux enjeux et contexte du territoire pour les neuf élus concernés. Sur la base du retour des évaluations des jurys « Territoire durable - une COP d'avance » et de la charte Zéro Déchet Plastique, l'objet de cette formation était de proposer aux élus de la ville de se projeter dans l'après : comment se placer dans une démarche d'amélioration continue, quelles futures actions engager ?

Au programme de cette formation :

- présentation de la thématique choisie « la mobilisation, une clé de réussite pour déployer la démarche » suivie d'un atelier de mise en pratique ;
- atelier sur la réflexion collective autour des perspectives relatives aux actions à enjeux dans le cadre de la charte zéro déchet plastique.



400 agents des écoles formés au développement Durable



La matinée de formation aux enjeux de développement durable dédié aux agents des écoles a eu lieu sur deux mercredis (20 novembre, et 11 décembre) puis deux mercredis en 2025. Ces demi-journées ont été l'occasion de sensibiliser les agents sur différentes thématiques (mobilité, végétalisation, écogestes, ...) à travers différents ateliers.



3 ateliers "obligatoires" sur des sujets qui les concernent directement dans les écoles :

- rénovation thermique des écoles et écogestes
- mise en place des rues scolaires
- végétalisation et désimperméabilisation des cours d'écoles

D'autres ateliers "au choix" selon les groupes : jeu de plateau énergie, écomobilité (CPIE), Aires Terrestres Educatives (Muséum d'Histoire Naturelle), tri des déchets et gaspillage alimentaire (cuisine centrale), savoir rouler à vélo (éducation), fresque de la ville (Direction développement Durable et stratégies et services civiques écologiques).

Au total environ 200 agents ont été sensibilisés. Cette formation sera reconduite en 2025 pour les agents d'entretien.

=> PERSPECTIVES 2025 : distribution de paniers AMAP aux agents intéressés par la démarche, création d'une ressourcerie en interne pour favoriser l'économie circulaire.

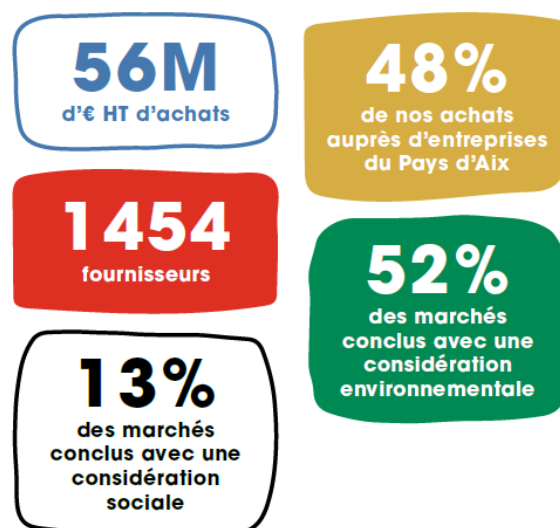
Le schéma de promotion des achats : année 1

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) constitue la feuille de route de la collectivité en matière d'achat durable pour les années 2024-2026. L'impact des marchés publics sur le territoire est important : la Ville réalise en effet un volume d'achat annuel d'environ 60 M € et compte 1450 fournisseurs.

Le but du SPASER est donc de mobiliser les partenaires économiques et d'utiliser la commande publique comme levier au service de la transition écologique et sociale. Concrètement, les marchés de la Ville doivent dorénavant comporter des critères de jugement des offres et/ou des clauses d'exécution permettant par exemple :

- Des économies d'énergie, des économies d'eau, de papier, etc.
- La limitation de la production de déchets ou leur valorisation (en achetant des produits issus de matières recyclées, des produits reconditionnés ou d'occasion, en luttant contre le gaspillage alimentaire),
- La protection de la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur,
- La réduction de l'empreinte carbone générée par nos achats (notamment sur le volet transport),
- L'insertion de personnes éloignées de l'emploi ou souffrant de handicap,
- L'innovation en matière environnementale.

L'ACHAT RESPONSABLE À AIX-EN-PROVENCE quelques chiffres (2022)



Le SPASER fixe des objectifs, des actions et des indicateurs : 100% des marchés devront comporter une considération environnementale et 30% une considération sociale.

Un premier bilan sera réalisé début 2025 esquisse les données suivantes :

		Nombre	Taux	Volume financier
AXE 1 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTE	Nombre de marchés intégrant une considération environnementale	96	52%	54 millions
AXE 2 INSERTION PROFESSIONNELLE ET INCLUSION SOCIALE	Nombre de marchés intégrant une considération sociale	22	12%	32 millions
AXE 3 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Nombre de marchés conclus avec une TPE/PME	128	70%	25 millions

La mise en œuvre du télétravail

Le télétravail participe à répondre aux enjeux climatiques en limitant les déplacements et offre une flexibilité essentielle pour concilier vie professionnelle et personnelle dans une optique d'amélioration des conditions de travail. Après un processus social concerté centré sur l'amélioration de l'attractivité et des conditions de travail pour élaborer le règlement intérieur relatif au télétravail, celui-ci est entré en vigueur du règlement intérieur au 1er juin 2024.